



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

Sis au Quartier Baladji II Descente Vina Palace, BP 592 NGAOUNDERE

Tel : 677220916/ 699871065 E.mail : aprospen@yahoo.fr Site web www.aprospen.org

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES APROSPEN 2024

ASSEMBLEE GENERAL POUR LA MISE EN PLACE DU COMITE DE CIBLAGE
DES MENAGES DANS LA LOCALITE DE SOBA, COMMUNE NGAOUI

PROJET CampAGA



DRC DANISH
REFUGEE
COUNCIL



"Don du gouvernement des Etats-Unis"



RAPPORT D'ACTIVITES MENEES DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE 2024

Contents

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	8
INTRODUCTION GENERALE.....	10
PARTIE 1: PRESENTATION D'APROSPEN ET SES PRIORITES D'ACTION POUR 2024	11
1. Organisation institutionnelle d'APROSPEN	11
2. Vision d'APROSPEN.....	11
3. Mission.....	12
4. Objectif	12
PARTIE 2 : BILAN DES ACTIVITES ANNUELLES 2024	12
1. Résumé des actions réalisées en 2024.....	12
2. Description des réalisations par axe d'intervention.....	12
2.1. Les réalisations du Programme transfrontalier de promotion des Solutions Durables aux Situations de Déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine” (SOLID)	12
2.1.2. Projet« Approche de Graduation Adaptéeà la Protection Localisée (PAGA) pour renforcer l'autonomie, la résilience et le bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil affectées par la crise centrafricaine au Cameroun (CamPAGA)	31
2.1.3. Projet d'appuià la sécurité alimentaire e t à la résilience des communautés riveraines dans les régions de l'Adamaoua et du Nord (PROSAR)	Erreur ! Signet non défini.
I. Informations générales.....	49
II. Contexte général	50
III. Objectifs du projet.....	50
IV. Participants/Ménages et bénéficiaires atteints	51
V. Ressources distribuées	52
VI. Actifs créés par le projet	54
VII. Processus de ciblage des bénéficiaires utilisés	67
a. Avez-vous mené un plan de participation communautaire (PCP) avant le projet ? Si non/ Oui, pourquoi ?	67
b. Expliquer comment les critères de sélection du PAM sont mis en œuvre.	67
b.1. Critères de ciblage.....	67
b.2. Conditions d'éligibilité	67
c. Y a-t-il un cas où les critères du PAM n'ont pas été utilisés ? Si c'est le cas, expliquez les raisons.	67
d. Quelles sont les leçons apprises lors de la sélection des bénéficiaires ?.....	68
VIII. Suivi effectué et conclusion du suivi	68
a. Comment le CP a-t-il effectué le suivi ?	68
IX. Activités de renforcement des capacités	69

a.	Formation dispensée par le PAM.....	69
a.	Formation organisée par APROSPEN (en relation avec la FLA).....	70
X.	Autres activités.....	72
A.	Réunion de coordination mensuelle des activités avec le PAM	72
B.	Mission d'évaluation des capacités des partenaires coopérants du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) dans la région de l'Est.....	73
C.	Réunion du Groupe de Travail de la Sécurité Alimentaire (GTSA) avec les acteurs de la sécurité Alimentaire à l'Est Cameroun (Chaque mois)	73
D.	Mission de suivi de la formation sur l'insertion des femmes réfugiées par l'équipe de coordination dans les communes de Kentzou et de Ketté.....	73
E.	Renseignement fiches de consentement	73
F.	Participation à des ateliers et réunions importantes.....	74
G.	Visite du Coordonnateur National d'APROSPEN (21 septembre)	74
H.	Réunions préparatoires et missions de terrain.....	74
J.	Participation à la Journée Mondiale de l'Alimentation (16 octobre à Bertoua 1er).....	74
K.	Réunion de consultation sur l'engagement des OSC (21 octobre)	74
L.	Atelier de Renforcement des capacités du GTSA pour une meilleure coordination de la sécurité Alimentaire dans la région de l'Est à l'hôtel Sun city (05 au 06 Novembre)	74
M.	Participation à la formation sur les systèmes semenciers de patate douce et de plantain dans le cadre du projet « Tools4SeedSystems : travailler vers la résilience à travers les cultures de racines, de tubercules et de bananes dans des contextes humanitaires » à l'Hôtel Transcam de Ngaoundéré (25 au 29 Novembre).....	75
N.	Mise en place du champ semencier de patate douce dans la commune de Doumé, Village Paki (02 au 03 Décembre 2024).....	75
O.	Mission de supervision Multisectorielle conjoint PULCCA (08 au 12 Janvier 2025)	75
P.	Atelier de campagne de sensibilisation conjointe sur le mécanisme de rétroaction de la communauté humanitaire (20-22 janvier 2025).....	76
XI.	Initiatives de genre et de protection entreprises (y compris l'amélioration du point de distribution final)	76
a.	Des activités ont-elles été entreprises dans le domaine du genre et de la protection ? Si oui, lesquels ?.....	76
XII.	Durabilité du projet	77
XIII.	Parties prenantes à la mise en œuvre (y compris les sous-contacteurs) et à la coordination 77	
a.	Indiquer les intervenants et le rôle des principaux intervenants qui aident à la distribution des activités d'aide alimentaire	77
b.	Quels ont été les défis rencontrés dans la coordination avec les parties prenantes.....	79
XIV.	Défis opérationnels globaux	80

a.	Quels ont été les défis rencontrés cette année et comment l'organisation a relevé les défis	80
XV.	Recommandations	82
a.	Pour l'amélioration opérationnelle du PAM/CP	83
b.	Pour l'amélioration technique	84
c.	Pour le processus de reporting et de paiement	84
d.	Pour un partenariat global	84
XVI.	Annexes	84
	Accompagnement de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) dans la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans le cadre de la mise en œuvre de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord (RIS-RIN), Composante 1	87
	Région de l'Adamaoua	87
I.	INTRODUCTION	87
I.1.	Contexte et justification	87
I.2.	Objectifs	88
	Objectif principal	88
	Objectifs spécifiques	88
1.3.	Rappel de la planification trimestrielle	89
1.4.	Rappel des activités du trimestre n°2 (septembre, octobre et novembre 2023)	91
II.	ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (DECEMBRE 2023, JANVIER ET FEVRIER 2024)	92
III.	ACTIVITES REALISEES AU TROISIEME TRIMESTRE	92
III.1.	La formation du personnel a l'utilisation de l'application SW Maps	92
III.1.1.	Description de l'activité	92
III.1.2.	Cibles touchées	94
III.1.3.	Résultats obtenus	94
III.1.4.	Illustration	94
III.2.	Formation du personnel de l'ONG sur l'utilisation de l'application SW Maps	95
II.2.1.	Description de l'activité	95
III.2.2.	Cibles touchées	95
III.2.3.	Résultats obtenus	95
III.2.4.	Recommandations	95
III.2.5.	Illustrations	96
III.3.	Coaching des points focaux sur l'investigation des plaintes avec SW Maps	96
II.2.1.	Description de l'activité	96

III.3.2. Cibles touchées	96
III.3.3. Résultats obtenus	96
III.3.4. Tableau récapitulatif	96
III.3.5. Illustrations	97
III.4. Renforcement des capacités du personnel sur les objectifs de la mission de l'ONG	97
III.4.1. Description de l'activité.....	97
III.4.2. Cibles touchées	97
III.4.3. Résultats obtenus	97
III.4.4. Illustrations	98
III.5. Coaching des points focaux sur la sensibilisation et les outils de terrain	98
III.5.1. Description de l'activité.....	98
III.5.2. Cibles touchées	98
III.5.3. Résultats obtenus	98
III.5.4. Illustrations	98
III.6. Formation du personnel de l'ONG sur le code de conduite de Biodiversité	99
III.6.1. Description de l'activité.....	99
III.6.2. Cibles touchées	99
III.6.4. Illustrations	100
IV. SENSIBILISATION SUR LE MGP ET LES DISPOSITIFS PREVUS	100
IV.1. Description de l'activité.....	100
IV.2. Cibles touchées	101
IV.3. Résultats obtenus	101
IV.4. Tableaux récapitulatifs.....	101
V. COLLECTE ET GESTION DES PLAINTES.....	105
V.1. Collecte et gestion des plaintes dans le Djérem.....	105
V.1.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception	105
V.1.1.1. Description	105
V.1.1.2. Détails des actions menées.....	105
V.1.1.3. Acteurs impliqués	105
V.1.1.4. Cibles touchées	105
V.1.1.5. Résultats obtenus.....	106
V.1.2. Compilation des plaintes et transfert à l'UGP	106
V.1.2.1. Détails des actions menées.....	106
V.1.2.2. Acteurs impliqués	106

V.1.2.3. Cibles touchées	107
V.1.2.4. Résultats obtenus.....	107
V.1.2.5. Tableau récapitulatif	107
V.1.3. Missions d’investigation des plaintes	107
V.1.4. Suivi de la mise en œuvre de la solution, clôture des plaintes, signature des Procès-Verbaux de clôture et de satisfaction	109
V.2. Collecte et gestion des plaintes dans la Vina	110
V.2.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception	110
V.2.2. Compilation des plaintes et transfert à l’UGP	111
V.2.3. Missions d’investigation des plaintes	112
V.2.4. Suivi de la mise en œuvre de la solution, clôture des plaintes, signature des Procès-Verbaux de clôture et de satisfaction	114
VI. ACTIVITES LIÉES AUX VBG/EAS/VCE/HS.....	115
A. Prévention de la VBG et VCE.....	115
VI.1. Renforcements des capacités du personnel sur les thématiques de prévention des VBG suite à l’indemnisation	115
VI.2. Participation au renforcement de capacité sur la stratégie de sensibilisation des communautés affectées par le projet.....	116
VI.3. Présentation du document de cartographie VBG.....	117
VI.4. Sensibilisations des parents, épouses et enfants sur les risques des destructions des foyers, mariage des mineurs et harcèlement par les personnes impactées suite aux indemnisations.	118
B. Gestion des plaintes VBG.	122
VI.5. Renforcement des points focaux sur la gestion des cas des VCE.....	122
VI.6. Renforcement des capacités des points focaux sur le harcèlement des enfants et des femmes mariés et réponses des cas des violences sur les enfants.....	124
VI.7. Renforcement des capacités des points focaux sur la prévention des VBG à l’endroit des personnes impactées sur l’utilisation rationnelle de leurs indemnisations	125
VI.8. Gestion des cas des enfants victimes des violences basées sur le genre	126
C. Incidents VBG ou VCE.....	128
VI.9. Incidents VBG ou VCE signalés	128
V. FAITS MARQUANTS	128
VI. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS ENVISAGEES	129
VII. ACTIVITES NON REALISEES DU TROISIEME TRIMESTRE	130
VIII. ACTIVITES PRIORITAIRES DU QUATRIEME TRIMESTRE	130
CONCLUSION.....	131

PARTIE 3 : DIFFICULTES RENCONTREES ET DEFIS MAJEURS	137
3.1. Difficultés rencontrées	137
3.2. Défis majeurs pour 2025.....	138

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Sigle / Acronyme	Signification
APROSPEN	Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés
BPRM	Bureau pour les Populations, Réfugiés et Migration du Gouvernement d'État Américain
DANIDA	Agence Danoise pour le Développement International
FFA	Food for Assets
PAM	Programme Alimentaire Mondial
CLP	Comité Local de Protection
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
PROSAR	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience des Communautés Riveraines dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord
SOLID	Programme Transfrontalier de Promotion des Solutions Durables aux Situations de Déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine
CMR	Cameroun
PBS	Personnes à Besoins Spécifiques
DUE	Délégation de l'Union Européenne
API	Assistance de Protection Individuelle
SNF	Specific Needs Fund
HH	Homme Hôte
FH	Femme Hôte
HR	Homme Réfugié
FR	Femme Réfugiée
JEA	Journée de l'Enfant Africain
CCODES	Cadre Communal de Concertation pour le Développement Économique et Social
CamPAGA	Projet « Approche de Graduation Adaptée à la Protection Localisée » pour les réfugiés au Cameroun
PAGA	Approche de Graduation Adaptée à la Protection
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
DAADEM	Délégué d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, Pêche et Industrie Animale
DAEPLA	Délégué d'Arrondissement de l'Élevage, Pêche et Industrie Animale
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
VBG	Violences Basées sur le Genre

Sigle / Acronyme	Signification
VCE	Violences Contre les Enfants
EAS	Exploitation et Abus Sexuels
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PIRECT	Projet de Renforcement de l'Interconnexion Électrique au Cameroun – Tchad
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main-d'Œuvre
PFS-AIE	Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique

INTRODUCTION GENERALE

Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement (APROSPEN) est une association apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif créée en 2003 sous le N° 235/DRA/H.52/BAPP du 31/12/2003, qui œuvre pour le développement social. Sa vision est de mobiliser ses membres pour le renforcement des capacités de résilience des communautés les plus vulnérables à travers notamment la gestion équitable des ressources naturelles, l'accès à la santé communautaire, la production, la protection de l'environnement et de la biodiversité, la gouvernance notamment les questions liées aux droits humains et toutes autres actions concourant au développement durable. Elle intervient dans le champ social suivant six (06) thématiques de prédilection à savoir :

- **L'appui à la santé communautaire ;**
- **L'appui à la production et l'entrepreneuriat du monde rural**
- **La protection de l'environnement et de la biodiversité ;**
- **La gouvernance et la promotion des droits humains**
- **La sécurité alimentaire et les moyens d'existence ;**
- **L'éducation, formation et appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et femmes vulnérables.**

De 2003 à nos jours, APROSPEN a conduit plusieurs projets et programmes en faveur du développement social des communautés vulnérables dans différentes régions du Cameroun en général et particulièrement dans les départements de la région de l'Adamaoua. En tant qu'organisation d'appui au développement, les actions d'APROSPEN reposent sur un Code de conduite qui impose aux acteurs des valeurs qui lui sont propres à savoir l'équité, la transparence, la responsabilité, le professionnalisme, la discipline, la probité et la tolérance. Pour garantir le respect de ces valeurs impératives, l'organisation a mis en place un mécanisme de contrôle ou audit interne dans la mise en œuvre de toute action dont elle a la charge.

APROSPEN s'est illustrée dans la limite de ses capacités et des moyens à promouvoir un développement socio-économique basé sur les savoir et savoir-faire des communautés locales dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Différents acquis ont été enregistrés sur la base de planifications annuelles. Cela n'a pas favorisé une grande lisibilité des actions de l'Association de la part de ses partenaires techniques et financiers. Pourtant, le nombre de projets exécutés par l'Association est fortement élevé, prouvant ainsi l'existence de capacités en son sein et la volonté à apporter une contribution au développement de sa zone d'intervention malgré les écueils qu'elle rencontre.

Le présent rapport nous fait état des activités menées et les principaux résultats obtenus au cours de l'année 2024 dans le département du Mbéré, région de l'Adamaoua. Le document s'articule autour de trois principales parties qui sont :

-  La première partie : La méthodologie utilisée pour ce travail ; La
-  deuxième partie : Présentation d'APROSPEN ;
-  La troisième partie : Bilans des activités réalisées dans le département du Mbéré.

PARTIE 1: PRESENTATION D'APROSPEN ET SES PRIORITES D'ACTION POUR 2024

APROSPEN est une association à but non lucratif de droit Camerounais créée en 2003 sous le N° 235/DRA/H.52/BAPP du 31/12/2003. Son siège social est à N'Gaoundéré, Région de l'Adamaoua, Département de la Vina. Ses interventions s'étendent sur le triangle national. Cependant ce dernier temps, elle est plus présente dans les trois (03) Régions septentrionales du Cameroun à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Elle cumule plus d'une quinzaine d'années d'expériences dans les secteurs du développement rural, d'appui à la décentralisation, de formation et du renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés à la base.

1. Organisation institutionnelle d'APROSPEN

Sur le plan institutionnel, APROSPEN est divisé en trois organes de gestion : l'Assemblée Générale, la Gestion Interne (mission d'audit interne) et un Bureau Opérationnel.

L'Assemblée Générale (AG) est chargée de donner les orientations stratégiques de gestion et de fonctionnement de l'Association. L'équipe opérationnelle assure la gestion quotidienne des activités et veille à l'application des résolutions de l'AG. Elle dispose d'un service administratif et comptable qui s'occupe des tâches de gestion logistique, financière et comptable. Elle est composée de :

- ❖ **01 Coordonnateur**
- ❖ **01 Responsable Administratif et Financier**
- ❖ **01 Chargé de Programmes**
- ❖ **01 Responsable des Ressources Humaines**
- ❖ **01 Chargé de Suivi et Évaluation**
- ❖ **01 Chargé de Communication**
- ❖ **01 Comptable**
- ❖ **01 Logisticien**
- ❖ **02 Assistants Administratifs et Financiers**
- ❖ **01 Secrétaire**
- ❖ **01 Chauffeur**
- ❖ **02 Agents d'entretien**
- ❖ **01 Gardien**

Le Contrôle de Gestion Interne assure la vérification et le contrôle de la gestion administrative, financière et technique de l'Association. Cet organe est désigné en Assemblée Générale.

2. Vision d'APROSPEN

La vision de l'organisation est de mobiliser les forces de ses membres pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers le renforcement de l'accès équitable et durable à l'éducation, aux services de soins de santé et aux ressources naturelles.

3. Mission

Sa mission est la promotion du dialogue et la concertation entre les parties prenantes pour la gestion durable des Ressources Naturelles (RN) et l'amélioration des services sociaux de base (eau, santé et éducation) en capitalisant les bonnes pratiques.

4. Objectif

Améliorer de façon durable et équitable l'accès des populations en particulier des groupes vulnérables aux ressources naturelles et aux services sociaux de qualité dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau potable.

PARTIE 2 : BILAN DES ACTIVITES ANNUELLES 2024

1. Résumé des actions réalisées en 2024

Les activités menées au cours de l'année 2024 dans le département du Mbéré s'articulent autour des thématiques sécurité alimentaire, gouvernance et protection des droits de l'homme et, enfin le soutien aux activités génératrices de revenus en faveurs des ménages vulnérables (entrepreneuriat rural) pour une meilleure résilience des communautés. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de trois quatre principaux projets mis en œuvre par APROSPEN en collaboration avec ses partenaires notamment :

- **Le programme transfrontalier de promotion des Solutions Durables aux Situations de Déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine” (SOLID) en partenariat avec le Conseil danois pour les réfugiés (DRC);**
- **Le projet d'appui à la sécurité alimentaire et à la résilience des communautés riveraines dans les régions de l'Adamaoua et du Nord (PROSAR);**
- **Le projet « Approche de Graduation Adaptée à la Protection Localisée (PAGA) pour renforcer l'autonomie, la résilience et le bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil affectées par la crise centrafricaine au Cameroun (CamPAGA) en consortium avec DRC, financé par le Bureau pour les populations, réfugiés et migration du Gouvernement d'État Américain (BPRM).**

2. Description des réalisations par axe d'intervention

2.1. Les réalisations du Programme transfrontalier de promotion des Solutions Durables aux Situations de Déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine” (SOLID)

2.1.1. Description du programme

1. Organisation	Action pour la Promotion de le Santé, la Production et l'Environnement (APROSPEN)	
2. Titre du projet	"Programme transfrontalier de promotion des Solutions Durables aux Situations de Déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine" (SOLID)	
3. Référence du projet DRC (Dynamics Grant LE ID)	DRC-CMR-ADAEST-2024-1	
4. Emplacement	Adamaoua (Meiganga-Djohong-Ngaoui)	
5. Période de rapport	Novembre 2024	
Début et achèvement jour/mois/année)	Du 01/04/2024 au 31/10/2024	
6. La contribution de Danida au projet	Selon l'assiette de la subvention	Dépenses effectives
XAF	42 100 000	40 535 235
7. Chiffre d'affaires total par pays/région		
	Chiffre d'affaires total 2024 en chiffres absolus	Subvention cadre Danida en pourcentage du chiffre d'affaires total
XAF	40 535 235	96,28 %
8. Groupe cible atteint en 2024 <i>Les chiffres finaux ajoutés doivent être alignés sur les chiffres de l'annexe 3 (modèle de résultats mondiaux)</i>	Selon la note conceptuelle (ou les révisions approuvées, le cas échéant)	Réel
Nombre de personnes	4 826	

9. Révisions approuvées		
Date d'approbation	Raison du changement	Brève description de la révision approuvée
20 juin 2024	Défaut de planification de l'activité au mois de mai. La célébration de la journée internationale de vivre ensemble en paix (16 mai 2024)	La célébration de la Journée Mondiale du réfugié (20 juin) a été réalisée le 28 juin à travers une marche sportive « marche des parapluies » à Meiganga sous la coordination du délégué MINAS, délégué sport et des partenaires HCR et DRC.

10. Domaines de résultats

Au cours de l'année 2024, les activités menées par APROSPEN en partenariat avec DRC sous l'appui financier de ses bailleurs de fond DANIDA-DUE ont contribué à l'atteinte des objectifs stratégiques suivant :

1. *Des collectivités plus sûres ont des capacités et des systèmes*
2. *Les détenteurs d'obligations agissent pour respecter, protéger et réaliser les droits des personnes*
3. *La cohésion sociale dans les communautés/ sociétés est renforcée*

10.1. Evaluation de la mise en œuvre

10.1.1 Résultats et activités réalisées

Les activités mise en œuvre au cours de la période susmentionnée ont contribué à la réalisation de l'objectif d'impact du projet SOLID au terme de sa mise en œuvre. Le présent rapport présente les contributions aux résultats enregistrés au cours de cette phase couvrant la période d'avril à octobre 2024.

A. Résultats

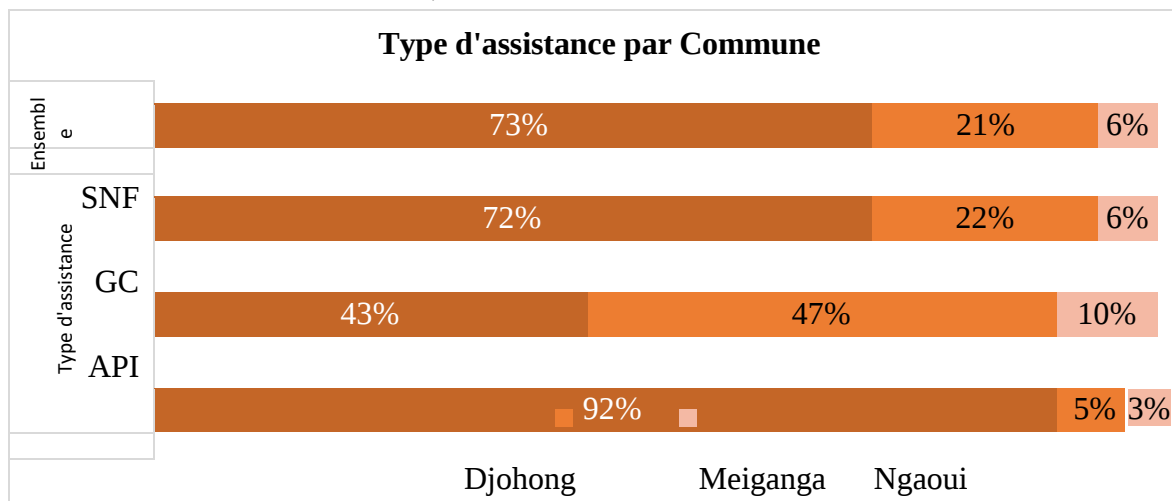
L'objectif du projet est de renforcer l'accès aux droits et le bien-être socioéconomique des réfugiés, des personnes déplacées/retournées et des communautés dans les zones frontalières du Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA). Les interventions conduites au cours de la période sous revue ont permis l'obtention des résultats contribuant à la réalisation du programme SOLID notamment :

Résultat 1- Des collectivités plus sûres ont la capacité et les systèmes

Les contributions à ce résultat tiennent de la mise en œuvre des activités du monitoring de protection à travers la collecte des données, la restitution et la tenue des sessions des dialogues communautaires. Cette phase a permis d'aboutir à l'identification et à la fourniture des assistances répondant aux besoins des personnes vulnérables des communautés d'accueil et réfugiés issus des communes d'intervention (Meiganga, Djohong et Ngaoui). Il s'est agi notamment des activités d'identification des personnes à besoins spécifiques (PBS) victimes des violations de leurs droits fondamentaux en raison du contexte socioéconomique fragilisé ou des faits de violence matérielle perpétrées à leur encontre à besoins spécifiques (PBS). Selon les cas, trois modes d'assistances de DRC sont fournis notamment les API (Assistances de protection individuelle), les SNF (Special Needs Fund) et la fourniture d'assistance en gestion des cas de protection aux personnes à risque accru de protection. Au terme de l'action, la satisfaction des besoins fondamentaux au sein des communautés est perceptible et les bénéficiaires sont de plus en plus résiliant :

- 311 cas de protection ont été identifiés sur 200 planifiés, soit un surplus de 111 cas sur l'ensemble des communes ;

- 279 cas ont été assisté soit 61 API, 169 SNF, 30 Gestion des cas et 19 référencement pour un score total de 140%.
- API : 61 cas ont reçu les assistances dont 1 HH, 3 FH, 19 HR, 38 FR pour un total de 41 femmes et un score de 122% ;
- SNF : 169 cas ont reçu les assistances dont 21 HH, 41 FH, 40 HR, 67 FR pour un total de 107 femmes et un score de 169% ;



- Gestion des cas : 30 cas ont reçus les assistances dont 04 HH, 10 FH, 02 HR, 14 FR pour un total de 16 femmes pour un score de 100% ;
- Référencement des cas de protection : 19 cas ont été référés vers les services de protection disponibles dont 03 HH, 07 FH, 09 FR pour un total de 16 femmes et un score de 95% ;
- 07 référencement des partenaires reçus par APROSPEN dont tous sont des femmes hôte ;

Résultat 3- Les détenteurs de l'obligation de respecter, de protéger et de réaliser les droits des personnes

Les contributions à ce résultat tiennent de la mise en œuvre des activités au sein des communautés dans les trois communes d'intervention (Meiganga, Djohong et Ngaoui) portant sur la documentation civile notamment le suivi des CLP dans l'enregistrement des naissances survenues en communauté, l'animation des séances des sensibilisations communautaires sur la protection de l'enfance, les droits de l'Homme et des réfugiés. L'appui en matériel aux CLP et le renforcement des capacités du personnel engagé dans le projet sont également réalisés. Ces activités ont contribué efficacement à la promotion et au respect des droits et de la dignité humaine. De nombreux facteurs ont contribué à l'obtention de ces résultats.

L'obtention de ce résultat a été rendu possible grâce l'implication des CLP (Comité locaux de protection) et leaders communautaires mis à contribution, les appuis de la

coordination et la collaboration avec les autorités et les équipes programme de DRC. Au terme de ces activités :

- 1051 personnes dont 528 femmes ont été sensibilisées et conscientisées sur le respect des droits de l'Homme et droits des réfugiés ;

Tableau 1 : Récapitulatif des participants aux sensibilisation sur les droits de l'Homme et Réfugié

PARTICIPANTS (PAR SEXES ET STATUTS)								TOTAL GENERAL
Participation masculine				Participation féminine				
Réfugié (5 - 17 ans)	19	Hôte (5 - 17 ans)	17	Réfugié (5 - 17 ans)	19	Hôte (5 - 17 ans)	19	
Réfugié (18 - 59 ans)	139	Hôte (18 - 59 ans)	237	Réfugié (18 - 59 ans)	197	Hôte (18 - 59 ans)	232	
Réfugié (60 ans et plus)	45	Hôte (60 et plus)	66	Réfugié (60 ans et plus)	34	Hôte (60 et plus)	27	
Total	203	Total	320	Total	250	Total	278	1051

- 1034 personnes dont 551 femmes ont été sensibilisées et conscientisées sur la protection de l'enfance (JEA) ;

Tableau 2 : Récapitulatif des participants aux sensibilisations sur la protection de l'enfance

PARTICIPANTS (PAR SEXES ET STATUTS)								TOTAL GENERAL
Participation masculine				Participation féminine				
Réfugié (5 - 17 ans)	65	Hôte (5 - 17 ans)	89	Réfugié (5 - 17 ans)	106	Hôte (5 - 17 ans)	112	
Réfugié (18 - 59 ans)	99	Hôte (18 - 59 ans)	157	Réfugié (18 - 59 ans)	143	Hôte (18 - 59 ans)	146	
Réfugié (60 ans et plus)	30	Hôte (60 et plus)	43	Réfugié (60 ans et plus)	20	Hôte (60 et plus)	24	
								1034

Total	194	Total	289	Total	269	Total	282	
--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--------------	------------	--

- 71 personnes dont 48 femme ont participé à la marche sportive et ont été sensibilisées et conscientisées sur la protection des réfugiés ;
Tableau 3 : Récapitulatif des participants à la marche sportive (JMR)

Célébration Journée Mondiale du Réfugié (marche sportive)								TOTAL GENE RAL
Participation masculine				Participation féminine				
Réfugié (5 - 17 ans)	8	Hôte (5 - 17 ans)	5	Réfugié (5 - 17 ans)	8	Hôte (5 - 17 ans)		
Réfugié (18 - 59 ans)	2	Hôte (18 - 59 ans)	8	Réfugié (18 - 59 ans)	34	Hôte (18 - 59 ans)	6	
Réfugié (60 ans et plus)		Hôte (60 et plus)		Réfugié (60 ans et plus)		Hôte (60 et plus)		
Total	10	Total	13	Total	42	Total	6	71

- 35 structure locales CLP/Leaders communautaires ont été appuyé en matériel de travail pour faciliter la réalisation de la protection à base communautaire ;
- 8 staffs APROSPEN ont été formés sur le questionnaire P21, le remplissage d formulaire, la gestion des cas de protection de l'enfance et la redevabilité.

Résultat 7 - La cohésion sociale dans les communautés /sociétés est renforcée

Les contributions à ce résultat tiennent de la mise en œuvre des activités au sein de communautés dans les 34 localités d'intervention portant sur les mécanismes de protection à base communautaire à travers la sensibilisation des membres des CLP sur la gestion pacifique des conflits, le suivi des CLP dans la gestion pacifique des conflit ainsi que le renforcement des staffs SOLID et membres des CLP sur la communication sensible aux conflits et la gestion pacifique des conflits. L'engagement et le dynamisme des membres des CLP et leaders communautaire (y compris les jeunes et les femmes formés et sensibilisés a permis le renforcement de la cohésion sociale durable, l'inclusion et le vivre ensemble avec toute les couches sociales, pour l'édification d'une communauté juste et équitable. Les résultats suivants ont été obtenus :

- 295 membres des CLP/Leaders communautaires dont 106 femmes ont été sensibilisé et conscientisé sur la gestion pacifique des conflits pour la construction du vivre ensemble et la cohésion sociale durable ;

Tableau 4 : Récapitulatif des participants aux sensibilisations des membres des CLP sur la GPC

PARTICIPANTS (PAR SEXES ET STATUTS)								TOTAL GENERAL
Participation masculine				Participation féminine				
Réfugié (5 - 17 ans)	0	Hôte (5 - 17 ans)	0	Réfugié (5 - 17 ans)	0	Hôte (5 - 17 ans)	0	
Réfugié (18 - 59 ans)	37	Hôte (18 - 59 ans)	101	Réfugié (18 - 59 ans)	44	Hôte (18 - 59 ans)	48	
Réfugié (60 ans et plus)	13	Hôte (60 et plus)	38	Réfugié (60 ans et plus)	11	Hôte (60 et plus)	3	295
Total	50	Total	139	Total	55	Total	51	

B. Les principales activités réalisées

1. Monitoring de protection



L'activité s'est déroulée sur six mois (Mai- Octobre) dans 34 localités d'intervention du programme. Elle a consisté à collecter les données quantitatives et qualitatives, identifier et analyser les risques, les incidents et les tendances qui sont pertinentes à prendre en compte pour assurer la protection et l'assistance des populations victimes de conflits afin d'améliorer leur environnement protecteur. Cette activité a favorisé la prise des décisions et la priorisation

des interventions de DRC-APROSPEN dans le cadre du projet SOLID. La collecte des données s'est fait auprès de 2 Informateurs Clés et 2 chefs de ménage dans chaque localité. Les résultats suivants ont été obtenus :

- 816 personnes interviewées dont 204 HH, 204 HR, 204 FH, 204 FR.

Photo 1



2. Restitution du monitoring de protection

Les séances se sont déroulées aux trimestres 2 et 3 avec les membres des CLP/Leaders communautaires sur l'ensemble des 34 localités. L'objectif a été d'identifier les causes et les conséquences des risques et incidents de protections identifier lors du Monitoring dans chaque localité, discuter avec les membres des CLP afin de chercher les solutions

endogènes et exogènes aux problèmes de protection qu'ils rencontrent respectivement dans leurs villages. Les membres des CLP conscient que les incidents auront un impact sur la cohésion sociale, le bien-être des enfants, des femmes, des personnes âgées, les

membres eux-mêmes ont proposé des solutions à tous les problèmes identifiés avec un plan d'action pour le suivi de la mise en œuvre. Les résultats suivants ont été obtenus sur l'ensemble des deux trimestres :

- 538 participants dont 103 HH, 246 HR, 103 FH, 86 FR pour un total de 189 femmes.

3. Dialogue communautaire



Les sessions des dialogues communautaires sont une plateforme d'expression aux différentes couches sociales, permettant ainsi à chacun de faire entendre sa voix aux sujets qui les touchent directement. L'inclusion et la diversité des opinions sont valorisées. Ces activités se sont déroulées dans chaque localité où les membres des CLP avaient pour un groupe diversifié de 30 femmes

et hommes, parmi lesquels est inclus les jeunes représentant à la fois les réfugiés et hôtes, ainsi que d'autres segment de la population locale. Les membres de CLP, bénéficiant du soutien du personnel d'APROSPEN et DRC sont les principaux facilitateurs et animateurs des sessions. Ces activités ont contribué à renforcer l'autonomie et la résilience des populations locales face aux défis de protection auxquels elles sont confrontées pour une solution adaptés et durable. Les résultats suivants ont été obtenus sur l'ensemble des deux trimestres :

- 1986 participant dont 353 HH, 620 HR, 484 FH, 529 FR pour un total de 1013 femmes.

4. Rapport de monitoring de protection

Le trimestre 2 et 3, période couverte par APROSPEN ont été marqués par le rapportage des incidents de protection survenue dans nos localités d'intervention. L'activité s'inscrit dans l'approche méthodologique d'intervention de DRC visant à documenter les incidents de protection selon un large éventail de violations réparties sur 5 axes stratégiques :

Sécurité et gestion des conflits ; mouvement des populations ; documentation civile ; éducation et protection de l'enfance ; besoins prioritaires des ménages. Ce rapport permet d'éclairer la prise des décisions, la priorisation, le plaidoyer et la redéfinition des programmes de DRC. Au cours de ce projet, les rapports de monitoring des frontières

(soit 2 rapports) sur l'axe Djohong ont contribué efficacement à l'identification et la fourniture des réponses appropriées aux cas de protection victimes des déplacements forcés du côté de la RCA.

5. Soutien aux cas de protection (API, SNF, Gestion des cas)

- Cette activité de protection dont le but était de fournir une assistance au profit des personnes vulnérables victimes des violations des droits nécessitant une intervention en assistance matérielles, financière, psychologique... Sa mise en œuvre a consisté en l'identification des personnes à risques protection ou victime de violation de droit, à l'évaluation et à la validation spontanée des besoins en réponse, et la fourniture immédiate de l'assistance afin de restaurer ou atténuer les préjudices, rétablir la sécurité, la dignité de la personne victime de l'incident. Cela s'est fait en collaboration avec le staff programme DRC. L'identification s'est faite à travers un dossier physique d'enregistrement des cas et la documentation électronique via l'outil kobocollect. Après l'identification et la documentation des cas par l'équipe de terrain APROSPEN, les dossiers ont été acheminés auprès de DRC en vue de l'analyse et la validation. Au final, 261 cas de protection ont été validés et assistés : API (61) ; SNF (169) et Gestion des cas (30).

6. Suivi des activités des CLP

Cette activité de suivi avait pour objectif de veiller au bon fonctionnement des CLP dans l'exercice de leur mission d'enregistrement des naissances, de sensibilisation, d'identification des cas de protection et assistances/référencement. Elle a été réalisée de façon continue durant la période de mise en œuvre des activités. La réalisation de l'activité a consisté à la mise à disposition des outils de travail aux CLP et aux visites quotidiennes de suivi. Au terme de la période sous revue de la mise en œuvre du projet :

- **Les kits ont été mis à la disposition des 35 CLP/Leaders.** Il s'est agi des kits composés des fournitures de bureau (papier format, chemise, enveloppe, stylos, tampon, encre, agrafeuse) et



matériels (bottes, nattes, torche, mégaphone). Ces kits ont permis aux CLP bénéficiaires d'améliorer leur efficacité et les conditions de travail.

- Les Visites de suivi et supervision des activités des CLP ont été régulièrement effectuées : Ce suivi a permis d'apprécier les interventions des CLP, d'identifier les difficultés et des solutions alternatives possibles et, de faciliter le retour d'information sur les activités tant au niveau communautaire

qu'au niveau des partenaires.

- Pour faciliter l'enregistrement communautaire des naissances, le projet en collaboration avec le BUNEC avait procédé à la production et à la mise à disposition des CLP des registres de déclaration avec souche. Les visites de suivi ont été effectuées au cours de cette seconde phase pour s'enquérir de l'appropriation du mécanisme par ces comités, faire l'état du nombre des naissances enregistrées et déclarées auprès des secrétaires d'état civil de rattachement de la zone et aussi recueillir les difficultés rencontrées. Aux termes du suivi des naissances :

- 92 naissances survenues en communauté ont été enregistrées par les CLP dont 81 déclarées, 78 acheminées auprès des Secrétaires d'état civil,
- 77 actes de naissances établies et 70 retirés par les parents/tuteurs.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette activité se rapportent au faible engagement des communautés à animer durablement leur mécanisme, la faible participation des acteurs clés en raison des faibles niveaux, le retard accusé dans l'acheminement des cahiers des villages au niveau du secrétaire d'état civil de rattachement.

7. Sensibilisation sur les Droits de l'Homme et réfugié



C'est une activité qui avait pour objectifs de promouvoir le respect des droits de l'homme et des réfugiés à l'effet de favoriser l'intégration, le vivre ensemble et la cohésion sociale au sein des communautés bénéficiaires du projet. L'objectif général de cette sensibilisation est de contribuer à la promotion du droit à l'éducation pour tous les enfants à travers la compréhension de son impact sur l'avenir des enfants. Le thème abordé dans les 35 localités était « l'importance de l'éducation et

de l'inclusion » avec pour message clé « L'Education émancipe ! », « L'Education inclut ! » et « L'Education renforce la cohésion sociale ! ». En clair il a été question à travers cette activité de montrer que le droit à l'éducation ne se limite pas à un droit individuel, il joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté, l'autonomisation des individus, le choix de leur avenir, la lutte pour l'égalité filles-garçons, la prévention des conflits et la construction des sociétés durables et inclusives. Pour ainsi dire, l'éducation est un véritable moteur de cohésion sociale et du vivre ensemble.

8. Sensibilisation sur la Protection de l'enfance (Journée de l'Enfant Africain : JEA)

Cette autre activité avait pour but d'exposer les communautés ciblées aux messages de sensibilisation sur la protection des enfants pour améliorer leurs connaissances sur les risques afin de promouvoir les mécanismes communautaires de lutte, les bonnes pratiques et le changement des comportements faces aux pratiques favorisant la violence de leur droit. Le thème abordé était « **L'enfance et le droit à l'épanouissement** ». De manière spécifique, l'activité avait pour objectifs : (i) Améliorer la perception de l'opinion publique sur les droits de l'enfant et la notion d'enfance épanouie ; (ii) Sensibiliser les communautés sur l'importance des jeux et du libre accès aux amis comme facteurs de l'épanouissement des enfants ; (iii) Renforcer la prévention contre les dangers liés à une enfance non épanouie. Elle a été réalisée dans le contexte de la Journée de l'Enfant Africain (16 JUIN).

9. Participation à la journée Mondiale du réfugié



APROSPEN en partenariat avec DRC et HCR sous la coordination du MINAS a conduit une activité récréative dans le cadre de la commémoration de la 24^e édition de la Journée Mondiale du Réfugié dont le thème de l'année 2024 était :

« Pour un monde qui accueille les personnes réfugiées ». L'objectif poursuivi était de promouvoir la solidarité avec les personnes réfugiées par le sport à travers « la

marche des parapluies ». Les objectifs poursuivis par cette activité étaient (i) Organiser une marche sportive qui implique les sectoriels, les acteurs humanitaires, les réfugiés et la communauté hôte ; (ii) Faire passer les messages clés sur l'impératif de protection et de solidarité avec les personnes réfugiées à travers la symbolique des parapluies ; (iii) Recueillir les témoignages de 05 réfugiés sur leurs intégrations et leurs besoins en matière de protection.

A travers une telle mobilisation sportive et solidaire, la marche a permis aux acteurs engagés et aux réfugiés eux-mêmes de se sentir protéger, épanouie physiquement et mentalement dans leur pays d'accueil. Le parapluie symbolise l'abri et la protection, il rappelle **l'impératif de solidarité avec les personnes réfugiées et le renforcement du vivre ensemble et la cohésion sociale durable**. Aux termes de l'activité : 71 participants dont 48 femmes pour un total de 52 réfugiés (Hommes et femmes)

10. Sensibilisation des CLP sur la gestion pacifique des conflits



Cette activité avait pour vocation de mener des sensibilisations avec les membres des CLP dans le but de favoriser leurs compréhensions du rôle qu'ils devront jouer dans du renforcement de la cohésion sociale. Aussi faciliter le changement des comportements à travers l'appropriation des solutions pacifique de résolution des conflits. Spécifiquement, il a été question (i) d'amener les membres des CLP/Leaders communautaires à avoir une meilleure compréhension du conflit ; (ii) de

promouvoir le vivre ensemble et la cohésion sociale par l'appropriation des modes de gestion pacifique des conflits (Médiation, dialogue et conciliation) ; (iii) de faciliter le changement des comportements des CLP par l'appropriation des messages clés sur la vision d'une communauté idéale avec cohésion sociale.

11. Participation au CCODES

Le cadre de concertation pour le développement économique et social (CCODES) mis en place par l'appui technique du Care international dans le volet gouvernance du projet SOLID a connu la participation d'APROSPEN lors des tenues des 1^{ères} et 2^{nde} sessions dans les communes de Meiganga, Djohong et Ngaoui. Les réalisations, difficultés et solutions dans le cadre de la mise en œuvre des activités ont été présentes lors des assises présidées par les exécutifs communaux de chacune des arrondissements.

12. Participation à l'atelier de renforcement des capacités

Les staffs programmes (7), MEAL (1), et support (3) APROSPEN ont bénéficié une fois de plus dans le cadre de SOLID à divers formation/renforcement de capacité : gestion des cas de protection de l'enfance, P21, Recevabilité, Finance, logistique, Ressources humaines, recherche de financements... Ces formations facilitées par DRC et partenaires du consortium ont contribué efficacement à l'obtention des résultats ci-dessus présentés.

11. Réalisation des résultats du programme

Globalement, la mise en œuvre des activités ont permis l'obtention des résultats satisfaisant en dépit de quelques difficultés relevées. Ces difficultés ont conduit à l'identification quelques points d'apprentissage susceptibles d'améliorer la mise en œuvre et la durabilité des interventions.

11.1. Suivi de la mise en œuvre

- **Réunions de suivi interne des activités** : Il s'est ici des réunions de suivi au sein de l'équipe de mise en œuvre au niveau terrain et avec la coordination d'APROSPEN dans la cadre de la coordination de ses activités. Au niveau terrain, un total de 15 réunions de coordination opérationnelle ont été organisées à raison d'une réunion par semaine initialement planifiée. Au niveau stratégique, l'équipe de mise en œuvre a régulièrement participé aux réunions de coordinations des activités d'APROSPEN à l'effet de rendre compte de la mise en œuvre des activités ainsi que des difficultés rencontrées.

- **La tenue des réunions de suivi avec le DRC** : Au-delà des échanges par communication électronique et téléphonique, des réunions de suivi ont été régulièrement avec DRC. Ces réunions organisées en alternance entre le bureau DRC et APROSPEN ont servi d'un cadre de suivi, d'échanges sur les enjeux majeurs et difficultés liées à la mise en œuvre des activités.

- **La participation aux ateliers de renforcement des capacités des staffs du projet** : En sus des réunions de suivi de la mise en œuvre des activités, des ateliers de formation ont été organisés par DRC. Ces ateliers et séminaires ont pour objectifs dans l'ensemble de renforcer les capacités d'intervention de staffs des partenaires notamment APROSPEN. Il s'est agi de l'atelier de lancement des activités des OSC APROSPEN et AMS dans le cadre du projet SOLID 2024 tenue Le 26 Avril 2024 dans la salle de conférence le Loumar Hôtel à Meiganga (i); Participation à l'atelier de formation sur la gestion des cas de protection de l'enfance et le renforcement des capacités sur les outils de collecte P21, l'analyse des données et le reporting des personnels programme et MEAL tenu du 08 au 12 juillet à Meiganga Loumar Hôtel (ii), l'atelier de formation sur La recherche de financement, l'audit et la conformité et le renforcement des capacités des staffs supports sur les aspects organisationnels (finance, Ressources humaines et logistiques) tenu à Meiganga du 15 au 17 juillet à Meiganga dans la salle des conférences de Loumar Hôtel (iii); l'atelier de capitalisation et revue annuelle du Consortium SOLID tenu à Bertoua les 08 et 09 Octobre 2024 dans la salle des réunions de Christiana Hôtel (iv); l'atelier de formation sur la communication sensible au conflit tenu à Meiganga du 12 au 14 août 2024 à Loumar Hôtel (v); atelier de plaidoyer inter-régional pour une meilleure insertion socio-économique des réfugiés et demandeurs d'asile organisé le 19 octobre 2024 à Bertoua dans la salle de conférence de Christiana Hôtel (vi); l'atelier du Cadre de Concertation pour le Développement Economique et Social (CCODES) des communes de Meiganga, Djohong et Ngaoui (vii) et enfin l'atelier de formation sur la protection transversale tenue à Meiganga dans la salle des réunions de Loumar Hôtel du 15 au 16 novembre 2024 (viii).

11.2. Difficultés rencontrées et solutions proposés

Bien que satisfaisants, les résultats découlant de la mise en œuvre des activités 2024 n'ont pas été obtenus sans difficultés. En effet, plusieurs difficultés ont été rencontrées et influé la mise en œuvre des activités. Cependant, dans l'optique d'une gestion axée

sur les résultats, des solutions alternatives ont été identifiées et mises en œuvre, lesquelles ont permis d'avancer vers l'obtention de ces résultats.

Tableau 5: Récapitulatif des difficultés rencontrées et solutions apportées

Difficultés rencontrées	Solutions alternatives proposées
Transport des kits dans certaines localités ne pas évidente à moto (Yamba, Djaoro- Mone, Yarmbang, Gbatoua, Fell, Lamou, Damissa, Fada)	L'expédition progressive des kits ont permis d'apurer la mise à disposition des appuis aux bénéficiaires dans ces localités concernées
Absence d'identification des cas de protection dans certaines localités dû au non maitrise des procédures d'identification des cas de protection par certains CLP/leaders communautaires par certains CLP/leaders communautaires	L'auto-identification des cas dans les localités ont été préconisé pour contourner cette difficulté
Non possession des formulaires adaptés pour le contre référencement pour les cas de protection référé auprès des partenaires	Il a été suggéré de faire une double copie de la fiche de référencement lors de la prochaine échéance
Difficulté de compréhension pour un renseignement adéquat de certains formulaires de gestion de cas de protections des cas de protection	Renforcement de capacité des équipes programmes

12. Leçons apprises et principales recommandations

Tableau 6: Synthèse des leçons apprises et principales recommandations

Leçons apprises	Recommandations
Le déploiement efficace des activités dépend essentiellement des besoins en personnel et en équipement de protection individuelle.	Fournir aux équipes des power banks pour conserver des sources d'énergie pendant les périodes de collectes des données et les activités quotidiennes. Se déplacer sur le terrain avec les formulaires fiches physiques. Fournir aux équipes des sacs pour protéger les outils de travail (ordinateur, smartphone, fiches).
L'absence d'un véhicule permanent pour les équipes est un facteur limitant entraînant des retards dans la mise à disposition des appuis aux cas, la collecte des données du monitoring et l'identification des cas de protection en saison pluvieuse.	Prévoir une voiture permanente pour les activités lors des prochaines échéances. Fournir aux équipes manteaux et bottes pour se protéger contre les pluies sur le terrain. Fournir aux équipes les thermos portatifs pour se ressourcer en énergie selon les besoins. Attribuer à chaque superviseur ses localités d'intervention par axe afin de couvrir toutes les localités et d'équilibrer les assistances (API, SNF, Gestion des cas).
Renforcement continu des capacités des équipes programme et support et la disponibilité des équipes du DRC sont des facteurs essentiels du partenariat.	Continuer dans la même logique lors des prochaines échéances.

13. Tableau des indicateurs à jour

Outcome	Activité	Unité	Cible	Résultat Obtenu	Observation	Taux (%)
Outcome 2 - People's basic needs are met	Monitoring de protection dans les 34 localités	Session	6	6	Atteint	100%
	Rapport de monitoring de protection	Nombre	2	2	Atteint	100%
	Restitution du monitoring de la protection	Session	2	2	Atteint	100%
	Sessions de dialogue communautaire dans les 34 localités	Session	2	2	Atteint	100%
	Identification des cas de protection	Nombre	200	311	311 cas identifiés parmi lesquels	156%

					279 cas ont été appuyés	
	Référencement des cas de protection	Nombre	20	19	1 Cas de protection référés aux services disponibles	95%
	Soutien de l'API pour les cas de protection, y compris le soutien de l'API pour les survivantes de VBG, les cas de protection et d'autres personnes vulnérables	Nombre	50	61	61 cas validés et assistés avec 11 cas de plus par rapport à l'indicateur (ceci dans le but de couvrir le budget alloué)	122%
	Soutien du SNF pour les cas de protection, y compris le soutien du SNF pour les survivantes de VBG, les cas de protection de l'enfance et d'autres personnes vulnérables	Nombre	100	169	169 CAS validé et assisté (ceci dans le but de couvrir le budget)	169%
	Appui à la gestion des cas de protection	Nombre	30	30	30 cas admis en gestion des cas ont été suivis et les dossiers clôturés	100%
	Total cible résultats 2		212	291	122	137%

Outcome 3 - Duty bearers act to respect, protect, and fulfil the rights of people	Renforcement de capacité du personnel sur les SOP (assistance de protection) et le questionnaire P21/ gestion des cas/ la redevabilité/protection générale... (DRC facilitateur)	Session	5	-	-	0%
	Appui en matériels des CLP	Nombre	34	34	Atteint	100%
	Sensibilisation sur la documentaion civile	Personne	720	RAS	Activité non budjetisée	RAS
	Sensibilisation sur les droits de l'Homme et Réfugiés	Personne	720	1051	Atteint avec 331 participants de plus	146%
	Sensibilisation sur la protection de l'enfance / Sensibilisation sur les droits des enfants en rapport avec la JEA (Journée de l'Enfant Africain)	Personne	720	1034	Atteint avec 314 bénéficiaires de plus que prévu	144%
	Sessions de sensibilisation sur la gestion de conflit	Personne	1500	RAS	Activité non budjetisée	RAS
	Total cible résultat 3		759	2119	Résultat atteint et toutes les localités couvertes	279%
Outcome 7 - Social cohesion in communities	Suivi des activités PDC	Localités	8	RAS	L'activité est menée par le DRC	RAS
	Session de sensibilisation	Personne	340	295	Réalisée mais l'indicateur	87%

/ societies is enhanced	des CLP en gestion pacifique des conflits dans 34 localités				n'est pas atteint (46 participants de moins)	
	Sensibilisation sur la communication sensible au conflit et promotion de la cohésion sociale des jeunes et femmes dans les localités	Personne	340	RAS	Activité non budgétisée	RAS
	Total cible résultat 7		688	RAS	RAS	RAS
	Production des rapports mensuels	Nombre	6	6	6 réalisés	100%
TOTAL GENERAL			2 037	2 711		133%

2.12. Projet« Approche de Graduation Adaptéeà la Protection Localisée (PAGA) pour renforcer l'autonomie, la résilience et le bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil affectées par la crise centrafricaine au Cameroun(CamPAGA)

2.12.1. Basic Information Summary Table

Name of Organization:	Danish Refugee Council
Name of Project:	CampAGA: Localised Protection-Adapted Graduation Approach (PAGA) to strengthen self-reliance, resilience and well-being of refugees and host communities affected by the CAR crisis in Cameroon
Cooperative Agreement #:	DRC-CMR-ADA-2024-04
Amount of Funding:	Y1: \$137,584,83
Time Period of Agreement:	Start Date 01-Sep-2024 End Date 31-July-2025
Country of Program :	Cameroon
Location(s):	Adamawa Region (Mbere)

Primary Point of Contact/Title:	Dr HAMADOU GAMBO– Coordonnateur National APROSPEN Baladji 2, Descente Vina Palace, BP 592 Ngaoundéré
Phone Number:	+237 699871065 / +237 677220916
E-Mail Address:	ah_gambo@yahoo.fr / aprospen@yahoo.fr
Date of Quarterly Report :	
Time Period Covered by Report:	01/10/2024-31/01/2025

2.1.2.2. Overall Performance

Le Projet « Approche de Graduation Adaptée à la Protection Localisée (PAGA) pour renforcer l'autonomie, la résilience et le bien-être des réfugiés et des communautés d'accueil affectées par la crise centrafricaine au Cameroun (CamPAGA) » est financé par le Bureau pour les Populations, Réfugiés et Migration (BPRM) du Gouvernement Américain et mis en œuvre par DRC en partenariat avec APROSPEN. C'est une action qui intervient dans un contexte camerounais marqué par les défis de la gestion des crises prolongées qui affectent neuf des dix régions du pays depuis les années 2014. Elle intervient dans 5 communes des régions de l'Adamaoua et de l'Est au Cameroun à savoir : Meiganga, Djohong, Ngaoui (région de l'Adamaoua, département du Mbéré) et Garoua Boulai, Betare Oya (région de l'Est, département du Lom-et-Djerem).

Ce projet dont la mise en œuvre a démarré en septembre 2024, a pour objectif global de renforcer l'autonomie, la résilience et le bien-être des réfugiés de la République centrafricaine et des ménages des communautés d'accueil vivant dans l'extrême pauvreté dans les communes d'intervention ciblées. De manière spécifique, le projet à travers son approche de graduation adaptée à la protection avec une cible de 6360 personnes dont 950 ménages vise à : (i) l'amélioration de la sécurité alimentaire des réfugiés ultra-pauvres et des communautés d'accueil touchées par la crise récurrente au Cameroun grâce à un soutien à la consommation, (ii) la résilience économique des réfugiés ultra-pauvres et des communautés d'accueil est renforcée grâce à l'épargne et à l'accès aux services financiers. (iii) le bien-être économique des réfugiés très pauvres et des communautés d'accueil est renforcé par l'inclusion dans le marché et l'intégration dans la chaîne de valeur. (iv) l'intégration sociale des participants à l'action est renforcée et les acteurs nationaux/locaux sont responsabilisés.

Le présent rapport présente l'état des réalisations au cours du premier trimestre de mise en œuvre mettant en exergue les performances et résultats enregistrés tenant compte du contexte sécuritaire, humanitaire, agro climatique. Les performances décrites se sont inscrites dans le cadre des activités de démarrage du projet suivant quatre logiques d'intervention de la graduation conformément aux objectifs spécifiques ci-dessus. Concrètement, lancé officiellement en octobre 2024, de nombreuses activités concourant au démarrage effectif de l'action contribuant à la progression vers l'atteinte des objectifs notamment les activités préparatoires et de mise en place notamment, (i) 12 staffs recrutés et leurs capacités renforcées grâce aux séances de cadrage interne et formation des personnels sur l'approche de graduation dont 41% des femmes, (ii) la participation à la préparation et l'animation de l'atelier de lancement officiel, (iii) les 12 localités géographiques d'intervention pour la première année ont été identifiées et le ciblage des ménages ultra pauvres a été amorcé, (iv) les préalables pour le séquençage de la graduation ont été abordés (mise à jour SEVA, évaluation de marché et opportunité économique).

Globalement, les activités menées au cours de la période sous revue sont les suivantes : (i) la mise en place du personnel, (ii) la participation aux réunions de cadrage et suivi de démarrage du projet avec DRC, (iii) la co-organisation de l'atelier de lancement officiel du projet avec DRC, (iv) la participation à l'atelier de graduation, (v) L'organisation des sessions de sensibilisation communautaire et des focus groupe sur les critères d'inclusion et d'exclusion pour la mise à jour

des données SEVA, (vi) l'organisation du ciblage des localités, (vii) le recrutement des coaches communautaires et (viii) le ciblage des ménages ultra pauvres. En définitive, les résultats obtenus au cours de ce premier trimestre de déploiement sont globalement satisfaisants si l'on considère la progression vers l'atteinte des résultats du projet jusqu'à la fin du projet avec plus de 80% des activités prévues dans cette phase de démarrage du projet.

2.1.2.3. Programmatic changes

Au la période sous revue, les modifications apportées concernent uniquement le dispositif ressources humaines sur la première année de mise en œuvre. En effet, à l'issue de l'atelier sur la graduation et de la réunion de cadrage post atelier, un besoin de réaménagement en vue de l'alignement des ressources humaines et financières aux exigences de la graduation a été relevé sous l'orientation de l'experte graduation de DRC. En effet, (i) le nombre d'assistants programme planifié au niveau d'APROSPEN a été revu à 03 au lieu de 04 initialement, (ii) Un poste de superviseur a été introduit à l'effet de combler le gap dans le dispositif ressources humaines pour la marche du programme de graduation.

Au niveau des indicateurs et autres documents du projet, aucune modification n'a été apportée au cours de cette période de référence.

2.1.2.4. Measuring Results

La mise en œuvre du projet poursuit la réalisation de 04 objectifs spécifiques à savoir : (i) l'amélioration de la sécurité alimentaire des réfugiés ultra-pauvres et des communautés d'accueil touchées par la crise récurrente au Cameroun grâce à un soutien à la consommation, (ii) la résilience économique des réfugiés ultra-pauvres et des communautés d'accueil est renforcée grâce à l'épargne et à l'accès aux services financiers. (iii) le bien-être économique des réfugiés très pauvres et des communautés d'accueil est renforcé par l'inclusion dans le marché et l'intégration dans la chaîne de valeur. (iv) l'intégration sociale des participants à l'action est renforcée et les acteurs nationaux/locaux sont responsabilisés.

Le projet étant encore à sa phase de démarrage, les indicateurs corprate inclus dans le document seront présentés à partir du prochain rapport trimestriel. Au stade actuel de mise en œuvre, seuls les indicateurs en lien avec les activités de démarrage peuvent être présentés (voir rapports mensuels).

2.1.2.5. Program participants

Le projet intervient globalement dans 5 communes des régions de l'Adamaoua (département du Mbéré : Meiganga, Djohong, Ngaoui) et de l'Est (département du Lom-et-Djerem : Garoua Boulaï, Betare Oya) au Cameroun. L'approche Localisation étant au cœur du partenariat entre DRC et APROSPEN, les interventions d'APROSPEN au cours de la période susmentionnée ont été concentrées dans les communes de Djohong et Ngaoui dans la région de l'Adamaoua.

Dans ces deux communes d'intervention pour cette première année de mise en œuvre, 05 villages prioritaires ont été ciblés dont 03 dans la commune de Djohong et 02 dans la commune de Ngaoui. Il s'est agi des villages suivants :

Tableau 1: Synthèse des villages d'intervention prioritaire

N°	COMMUNE DE DJOHONG	COMMUNE DE NGAOUI 01
Village Nagbata	Village Soba	
02	Village Nabemo	
		Village Wandeh
03	Village Mbéwé	

Ces 05 villages prioritaires pour la mise en œuvre du CamPAGA dans les deux communes ont été identifiés à l'issue d'un atelier communal de ciblage organisé dans chaque commune. Ces ateliers communaux de ciblage géographique avaient mobilisé 65 participants dont 12 femmes (18%) représentant les parties prenantes clés du projet au niveau communal.

Tableau 2: Récapitulatifs des participants à l'atelier de ciblage des village désagregés par sexe et statut

Arrondissements	Hôtes		Total hôtes	Réfugiés		Total réfugiés	Effectif Total
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		
Djohong	24	5	29	4	0	4	33
Ngaoui	23	6	29	2	1	3	32
Total Général	47	11	58	6	1	7	65

2.1.2.6. Risk Management

Les risques et facteurs suivants susceptibles d'influencer la mise en œuvre du projet ont été enregistrés et les mesures d'atténuation adoptées pour mitiger leurs effets. Les facteurs de risques nécessitant une attention au cours de la période du présent rapport sont les suivants :

Risques identifiés	Mesures d'atténuation proposées ou apportées
Retards accusé dans la signature du contrat de sous subvention	Régularisation au cours des réunions de suivi de démarrage du projet (octobre 2024)
Inadéquation dans l'alignement du dispositif ressources humaines aux exigences de l'approche de graduation	Réaménagement du dispositif des ressources humaines en conformité aux exigences de la graduation
Non-respect et non-conformité aux procédures du bailleurs dans la gestion des activités du projet	Réalisation de l'Humentum Finance APROSPEN par l'équipe pour identifier les besoins d'accompagnement

Retard dans les procédures de contractualisation avec les fournisseurs de services financiers (FSP)

Organisation de 03 réunions d'imprégnation APROSPEN sur les procédures de contractualisation avec les FSP

2.1.2.7. Collaboration/Coordination

L'approche d'intervention définie à la base par DRC et APROSPEN pour la mise en œuvre du projet repose sur la localisation et vise à garantir la progression vers les résultats attendus et les produits escomptés, conformément à la logique de gestion axée sur les résultats (GAR) dans une logique de synergie et assurer une meilleure lisibilité des indicateurs, veiller au contrôle et au partage des informations sur les résultats à différents niveaux d'acteurs. Dans cette logique, les activités de coordination menées au cours de la période du présent rapport ont consisté : (i) la tenue des réunions internes de coordination, (ii) les réunions de suivi avec DRC, (iii) la participation aux réunions du CCODES au niveau communal, (iv) le cadre de pilotage stratégique entre APROSPEN/DRC et (iv) l'intégration des activités du projet dans les plateformes de coordination humanitaire et de développement dans les deux régions d'intervention et au niveau national.

a) L'organisation des réunions interne de suivi et de coordination

Il s'est agi ici des réunions internes de coordination organisées au d'APROSPEN et de l'équipe de mise en œuvre. L'objectif de ces séances de coordination et de suivi est d'avoir une vue d'ensemble de manière périodique sur la réalisation des activités du projet. Elles permettent d'évaluer la progression vers les objectifs et résultats du projet. Ces séances de suivi et de coordination interne se sont faites sous plusieurs formations (réunion en présentiel, échanges téléphonique, réunions virtuelles et groupe WhatsApp).

b) Réunion de suivi avec DRC

C'est un cadre de suivi opérationnel de la progression dans la mise en œuvre des activités de démarrage. Ces réunions organisées à fréquence hebdomadaire au démarrage du projet, puis revue à une fréquence bihebdomadaire après l'atelier de lancement.

Au cours de la période sous revue, 13 réunions de suivi et de coordination avec DRC ont été organisées dont une en présentiel (Bureau DRC Yaoundé). Elles avaient pour objectifs d'assurer l'harmonisation de la démarche pour une cohérence entre APROSPEN et DRC et de partager les difficultés rencontrées ou défis dans la mise en œuvre des activités.

c) Participation aux réunions de cadre concertation pour le développement au niveau communal

Les CCODES sont des instances de coordination au niveau communal, mises en place avec l'appui de SOLID/DRC. Les réunions de CCODES visent à faciliter la coordination des interventions sectorielles dans les communes cibles. Au cours de la période sous revue, APROSPEN a pris part aux sessions de CCODES dans les deux communes d'intervention du CampAGA. Il s'est agi des réunions de CCODES Organisées les 29 et 30 janvier 2025 respectivement à Djohong et Ngaoui. La participation d'APROSPEN à ces troisième sessions CCODES dans les deux communes a permis de partager les réalisations du CampAGA APROSPEN et partager les expériences avec d'autres projets mis en œuvre dans la zone.

d) Participation aux plateformes de coordination humanitaire

APROSPEN participe au sein de nombreuses plateformes de coordination humanitaire dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Il s'agit notamment du Groupe de travail Livelihood, le Cash working group (CWG), le Groupe de travail et réunion du cadre harmonisé sur la sécurité alimentaire (GTSA) etc. Ces instances de coordination ont constitué une opportunité pour partager les informations sur la mise en œuvre de CampAGA.

Au cours de la période sous revue, APROSPEN a participé et présenté les réalisations de ses projets y compris celles du projet CampAGA à la session du groupe de travail Livelihood et du Cash working groupe sous le lead du HCR et du PAM respectivement.



Photo 2: Illustration visite du Bailleur pour suivi et coordination

2.1.2.8. U.S Government recognition

La reconnaissance du Gouvernement Américain dans le cadre des activités a été assurée par les mesures visibilité du projet conformément aux directives de BPRM. Cette directive de visibilité a été assurée par la production des outils de communication et de visibilité sous la supervision de l'équipe communication de DRC. Pour le volet visibilité du Gouvernement Américain, elle a été garantie par la présence du drapeau américain sur l'ensemble des supports produits par APROSPEN accompagné de la mention « Financement de BPRM, Département d'Etat Américain ». Sur les supports et documents de communication audiovisuelle distribués aux bénéficiaires, tel que les reportages il est signalé dans le contenu le financement de BPRM du Gouvernement américain en faveur des réfugiés et des communautés hôtes vulnérables en particulier.

Sur les images publiées sur la page Facebook et le site web d'APROSPEN, le

financement de BPRM du Gouvernement américain est aussi mentionné ainsi qu’une clause de non responsabilité concernant les publications. Dans chaque action de communication initiée dans le cadre, le logo du drapeau américain est mentionné en priorité. Même lors des simples échanges lors des rencontres avec les bénéficiaires ou lors des collaborations avec les autorités publiques sur le terrain, elle est évoquée.

Les outils et éléments de visibilité et de communication produits tout au long des activités mises en œuvre au cours de la période sous revue sont :

Tableau 3: Synthèse des outils de visibilité produits et distribués au cours de la période considéré

Outils/moyens de communication et de visibilité produits	Canal de diffusion	Objectif de communication	Populations cibles touchées
01 Banderole personnalisée amPAGA	Salle de l’atelier de lancement officiel	Informé sur le Copilet autre évènements	Autorités, partenaires et grand public
Bloc note estampillé	Distribution lors de l’atelier de lancement (mise à disposition DRC)	Informé sur le projet en général	Autorités administratives, OSC, partenaires, communes, acteurs locaux
01 Reportage audiovisuel	Chaine de télévision (CRTV)	Informé sur le projet et sur l’évènement en particulier	Grand public, partenaires, Autorités, OSC, acteurs locaux
20 polos	Distribution	Assurer le relais de la visibilité du projet, d’APROSPEN et Bailleur	Administrations publiques ciblées, communes partenaires et grand public
Publications sur les réseaux sociaux et site web	Page Facebook et site Web APROSPEN	Informé le grand public quotidien de l’évolution des activités du projet	Grand public, internautes, partenaires et bénéficiaires

2.1.3.2. Brève description des activités prévues pour le mois

Tableau 1 : Activités planifiées du mois

<i>Activités principales</i>	<i>Activités secondaires</i>
Construction de 03 magasins de stockage	Chainage
	Charpente
	Tôlage
	Porte et fenêtres
	Crépissage
Aménagement des 06 étangs piscicoles	Suivi et entretien des étangs
Mise en place de 22 ha champs fourragers	Récolte de semences et du foin
Mise en place de 03 AVEC	Mise en place du bureau
	Suivi du fonctionnement des AVEC

1. Réalisations

1.1. Construction de 12 magasins de stockage

Durant ce mois, la construction de magasin a connu un avancement tant pour les magasins qui étaient en élévation durant les mois précédant que ceux qui étaient déjà chaînés. Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif du niveau de réalisation.

Tableau 2 : Niveau de réalisation des magasins

Sites	Charpente	Tôlage	Porte et fenêtre (installation)	Crépissage	Dallage	Observation
Baboua	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	Matériels achetés et en cours d'acheminement
MBondo	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	Matériels achetés et en cours d'acheminement
Bafouck	Terminée	Terminée	Terminée	Terminée	Terminée	
Total de	01	01	01	01	01	
finalisées			taches			

En rappel durant le mois de Février la situation de la construction des magasins était la suivante :

□ Trois (03) sites ont fini l'élévation, le chainage et le pion : Bafouck, Baboua et Mbondo □ Un (01) site a fini la charpente, crépissage, dallage, installation de porte et fenêtres :

Bafouck.

□ Un (site) en cours de réalisation de la peinture;

a) Mise en place de 22 ha de champs fourragers

En titre de rappel, les 22 ha prévu ont été mis en place et le suivi continue. Ce mois a fait l'objet de la suite de la récolte.

Par ailleurs nous rappelons que le foin de l'ensemble du projet sera utilisé en partie par les bénéficiaires et une partie sera vendue et le revenu généré sera utilisé pour les besoins alimentaires (80% des témoignages) et pour les besoins sanitaires et autres (20% témoignages). Le tableau ci-dessous récapitule les données de la récolte. [Tableau 2 : Récapitulatif de la récolte de la semence du *Bracharia* par sites](#)

Sites	Superficie total ha		Quantité semence en KG		Quantité de foin en KG	
	Départ	Récoltée	Planifié	Récoltée	Planifié	Récoltée
Baboua	5	5	900	120	7500	4000
Beka Guiwang	5	5	900	20	7500	10000
Mbondo	6	6	1080	100	9000	7500
Bafouck	4	4	720	30	6000	1 500
Diel-Dole	2	2	360	100	3000	1 500
Total	22ha/2	22ha/22	3960	370	33 000	24 500

2

b) Mise en place de 06 étangs piscicoles

Par rapport aux étangs piscicoles, il n'y a pas eu de changement, étant donné que cette activité était finalisée durant les mois passés. La tâche liée à cette activité durant ce mois est le suivi et la distribution de l'alimentation aux poissons.

En rappel au cours de mois, l'étang piscicole de Beka Guiwang a connu le vol des poissons par les personnes non identifiées.

Tableau 3 : Aperçu des 03 étangs empoisonnés

Site	Nombre d'Alevin			Incident	Explication de l'incident	Approche de solution	Statut global
	Nombre initial	Cas de mortalité	Reste actuel				
Batourizim	2000	3	1997	Non	Aucun incident		Fonctionnel
Baboua	2000	2	1998	Non	Aucun incident		Fonctionnel
Beka Guiwang	2000	64	1936	Vol	Poissons adultes	Plainte contre inconnu déposé	Fonctionnel
Total	6000	69	5931				
Nombre d'étang							06
Non Empoisonnés							03
Non Empoisonnés							03

En ce qui concerne les étangs piscicoles, la situation reste la même que le mois passé, sauf le cas de vol de poissons à Beka Guiwang. Par ailleurs des ateliers de formation sur la fabrication des aliments pour poisson à base des produits locaux ont été organisés. Les détails seront mentionnés dans la partie réservée aux formations dans ce rapport.

c) Aménagement des points critiques (06 points prévus)

Durant ce mois aucun point critique n'a été aménagé et en attendant les moyens les sites sont prêts pour les travaux. Le tableau ci-dessous, ressort le nombre de points prévu versus réalisé par site.

Tableau 4 : Niveau de réalisation des points critiques

Village	Points critique		Réalisation	
	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Statut
Batourizim	2	0	0%	Non débuté
Baboua	0	0	NA	NA

Beka Guiwang	1	0	0%	Non débuté
Mbondo	1	0	0%	Non débuté
Bafouck	1	0	0%	Non débuté
Diel Dole	1	0	0%	Non débuté
Total	06	0	0%	

Il ressort de ce tableau que aucune réalisation pour l'instant des 06 points critiques prévus.

d) Récapitulatif des actifs mis en place

Tableau 5 : Récapitulatif des actifs mis en place au cours du mois

Site	Actif physique	Quantité/ nombre	Taille/longueur de l'actif (ha/Km/M²/M³)	Quantité de foin enKG récoltée (Si applicable)	Quantité de semences récoltée en KG (Si applicable)	État de l'actif
Batourézim	Etangs piscicole	1	15m*10m	NA	NA	Finalisé
	Mare d'eau	1	15m*10m	NA	NA	Finalisée
Baboua	Magasin de stockage	1	8m*5m	NA	NA	En cours
	Etangs piscicole	1	15m*10m	NA	NA	Finalisé
	Champ fourrager	1	5ha	15	300	Finalisée
Beka Guiwan	Etangs piscicole	1	15m*10m	NA	NA	Finalisé
	Champ fourrager	1	5ha	0	0	Finalisé
Mbondo	Magasin de stockage	1	8m*5m	NA	NA	En cours
	Champ fourrager	1	6ha	0	0	Finalisé
Bafouck	Etangs piscicole	1	15m*10m	NA	NA	Finalisé
	Mare d'eau	1	15m*10m	NA	NA	Finalisée
	Champ fourrager	1	4ha	0	0	Finalisé
	Magasin de stockage	1	8m*5m	NA	NA	En cours
Diel Dole	Étang piscicole	1	15m*10m	NA	NA	Finalisé
	Mare d'eau	1	15m*10m	NA	NA	Finalisée
	Champ fourrager	1	2a	0	0	Finalisé

2.1.3.3. Activités de formation réalisées dans le cadre du projet

Au cours de ce mois une formation interne sur la fabrication d'alimentation pour poisson à base des produits locaux a été organisée entre le staff d'APROSPEN, animée par le Coordonnateur National. Par la suite, le staff ayant renforcé ses capacités a réalisé cette formation sur les sites ayant des étangs empoisonnés. L'objectif de cette formation est double. Premièrement, il est question que les bénéficiaires puissent eux-mêmes nourrir les poissons lorsque l'aliment commerciale ne sera plus mis à disposition par le projet et deuxièmement d'assurer la pérennisation de cette activité après le projet. Le tableau ci-dessous ressort le nombre de

personnes ayant participées aux séances de formation par site.

Village	Hommes	Femmes	Total	Batourizim	13
7		20	Baboua	8	12
20	Beka	10		10	20
31	Guiwan				Total
	29	60			

Tableau 6: Récapitulatif des formations organisées au courant du mois

Sujet/Thème	Nombre de sessions planifiées	Nombre de sessions atteintes	Participants		Remarques
			Femme	Homme	
Alimentation pour poissons	1	1	29	31	60

2.1.3.4. Autres activités réalisées dans le cadre du projet

Comme autres activités, le suivi du fonctionnement des AVEC est continu sur les différents sites ayant des avec mis en place en 2024. Le tableau ci-dessous donne le nombre de participant et les montants mobilisés par sites.

	Sites	Membres	Femme	Homme	Montant collecté en ECEA
01	Baboua	28	13	15	264 550
02	Beka Guiwan	25	16	9	169 200
03	Batourizim	25	17	8	128 850
	Total	78	46	32	562 800

De ce tableau il ressort que 03/03 sites ont déjà commencé la mobilisation des fonds. Le montant varie à cause du nombre de séances qui n'est pas le même sur tous

les sites, le montant par bénéficiaires par séance dans chaque AVEC ne sont pas identiques. Les montants mobilisés sont cumulés à ceux de 2024. On peut également constater que les montants ne sont pas assez consistants pour déjà permettre d'octroyer du crédit aux membres. Depuis la clôture de l'exercice de 2024 certains n'ont pas encore repris la mobilisation de fond.

2.1.3.5. Participants aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre (HIMO)

☐ Réfugiés : 204 *participants* (26,45%); ☐

IDPs : 01 *participants* (0,12%);

☐ Communauté/population hôte vulnérable : 566 *participants* (73,43%); ☐

Retournés : 0 *participant* (0%).

Tableau 7 : Nombre des participants aux travaux durant le mois

		Participants		
		Planifiés	Atteints	
		(A)	(B)	
Femme	18-59 ans	320	320	100%
	60 ans +	90	90	100%
	Sous-Total Femme	1755	410	410
Homme	18-59 ans	284	284	100%
	60 ans +	76	76	100%
	Sous-Total Homme	1616	360	360
Total		3371	770	770

De ce tableau il ressort que **100 %** de participants planifiés ont répondu présent aux travaux HIMO du mois. Sur le nombre total atteint, **26,45%** sont des réfugiés et **73,43%** sont des résidents.

2.1.3.6. Evaluation des vivres/ ou Cash distribués au cours de l'année

2.1.3.7. Mécanisme de gestion des plaintes et retour d'information

Les plaintes de ce mois tout comme les autres mois sont essentiellement liées aux transferts qui ne sont pas reçus par certains bénéficiaires. Par ailleurs certains participants

aux travaux n'ont pas encore été enrôlés. Ce sont les plaintes déjà partagées avec le partenaire (PAM) et sont en cours de traitement.

2.1.3.8. Innovations

Aucune innovation n'est enregistrée ce mois

2.1.3.9. Implication des autres acteurs

Ce mois, une mission conjointe APROSPEN, MINEPIA et MINADER a été organisée et conduite, sur les sites : Beka Guiwang, Baboua, Batourizin et Bafouck. Le tableau ci-dessous les actifs visités lors de la mission.

Commune	Village	Magasin	Etang piscicole	Champ fourragers	Marre d'eau
Djohong	Batourizin	0	1	0	1
	Baboua	1	1	1	0
Meiganga	Beka Guiwang	0	1	1	0
Ngaoui	Bafouck	1	1	1	1
Total	04 sites	2 / 3	4 / 6	14 ha / 22	2 / 3

2.1.3.10. Difficultés opérationnelles rencontrées et mesures prises pour les surmonter

<i>Challenge rencontré</i>	<i>Solution adoptée au niveau du terrain</i>
Rareté des clients pour la vente du Brachiaria	Tout le staff du projet s'est engagé avec le bénéficiaire à la recherche des clients
Les AVEC n'ont pas assez de capacité financière pour l'octroi de crédit aux membres	Il est convenu que les membres vont continuer la mobilisation
Retard de Traitement de facture	Le PAM devrait trouver des méthodes qui permettront d'accélérer le traitement des factures

2.1.3.12. Leçons apprises

Actuellement plusieurs bénéficiaires participant au THIMO n'ont jamais reçu l'assistance pourtant ils sont sur les listes de bénéficiaires. Vu le nombre de plaintes qui est largement supérieur aux cas d'échec, il serait judicieux que pour les projets avenir que le processus d'enrôlement de tous les bénéficiaires soit effectivement terminé avant que les travaux HIMO ne soit lancés.

2.1.3.13. Protection & Genre

Hors mise les mises en place des actifs de protection, contre les abus et les VBG, les agents de terrain continuent les sensibilisations de manière routinière. Aucune plainte liée aux aspects transversaux (genre et protection) n'est enregistrée.

2.1.3.14. Niveau d'exécution des activités du mois

Activités	% exécution
Mise en place des champs fourragers (récoltes)	100%
Point critique	0%
Construction de 03 magasins	84%

2.13.15. Conclusion

Les principales activités de ce mois ont consisté à la suite de la construction des magasins qui a atteint un niveau de réalisation de 84% avec Dix sur douze magasins déjà tôleés et trois ayant fini le crépissage ; la récolte du Brachiaria qui est déjà finalisée, et la recherche de clients pour la vente en cours. Les points critiques quant à eux ont atteint un niveau de réalisation 28% avec sept points critique sur vingt-sept réalisés.

2.7. ASPECTS TRANSVERSAUX ET COORDINATION

Les aspects transversaux de l'organisation au cours de l'année 2024 comprennent les activités de coordination et le dispositif de gestion des ressources humaines mis en place grâce aux appuis des partenaires.

2.7.1. Coordination et gouvernance de l'organisation

Pour son fonctionnement et comme cela est de coutume, APROSPEN dispose d'un organe exécutif chapeauté d'une assemblée générale. Le bureau exécutif sous la conduite du président/coordonnateur national est accompagné par les équipes opérationnelles mises en place dans le cadre des projets et programmes mis en œuvre par l'organisation. A cet effet et pour les besoins de sa bonne gouvernance, l'organisation a continué dans le cadre de ses activités 2024 avec son dispositif de coordination notamment :

- L'animation des réunions de coordination hebdomadaire de suivi des activités □ □ La tenue des réunions de suivi avec les équipes de projet ;
- La participation aux réunions des clusters thématiques (GTSA, cluster protection, cluster livelihood etc.).

la tenue de la réunion annuelle du bureaux et de l'assemblée projetée en mars sera un cadre pour redéfinir les orientations stratégiques et priorités de l'organisation.

2.7.2. Ressources humaines et gestion du capital social

Les projets mis en œuvre par APROSPEN en 2024 ont permis de créer de l'emploi et améliorer son dispositif ressources humaines bien que globalement en baisse. Les détails sur les emplois créés se résument comme suit :

Projets	Effectifs ressources humaines mobilisées		
	Hommes	Femmes	Total effectif
Projet SOLID	05	02	07
Projet CamPAGA	06	04	10
Projet PROSAR	06	05	11
Totaux	17	11	28

Mises en œuvre des contrat 4 & 5 du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) dans les 17 communes cibles des quatre départements de la région de l'Est

I. Informations générales

Tableau A : Informations générales

Nom du partenaire coopérant	APROSPEN (Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement)	
Activité	Projet de Renforcement de la Gestion Post-récolte, le Stockage et la Commercialisation des Produits agricoles dans la Région de l'Est (PREGSCOP)	
Période de mise en œuvre	De: 01 Mai 2024	À: 31 Janvier 2025
Emplacement (Sites)/région du projet	Région de l'Est Lom et Djerem : Bertoua-Garoua-Boulai Haut Nyong : Lomié-Mboma-Messok-Dimako-Doumé-Doumaintang- Nguelemendouka Kadey : Batouri-Kentzou-Ndélélé- Ketté-Ouli Boumba et Ngoko : Gari gombo- Yokadouma-Salapoumbé	
Nombre total de bénéficiaires	Planifié: 4500	Atteint: 7003 (3929 femmes et 3074 hommes)
Total des ressources distribuées	Produits alimentaires (MT) : N.A	Valeur du bon (FCFA) le cas échéant : NA
Dépenses totales de financement du PAM (FCFA)	Coût total des services techniques ou spécialisés :	00
	Total des frais de livraison en espèces et en bons d'achat :	00
	Total du transport, de l'entreposage et de la manutention terrestres :	00
	Total des coûts de gestion et d'administration :	00
	Coûts directs totaux du partenaire coopérant :	55 777 800
	Frais de gestion de 7% :	3 904 446
	Total	59 682 246
Date de déclaration	31 Janvier 2025	
Personne de contact	Nom : Hamadou Gambo Titre : Coordonnateur d'APROSPEN Adresse : Sise au Quartier Ekombitié, carrefour Ekombitié à 50 m chefferie Mobile : 677220916 / 699871065	

II. Contexte général

[Décrivez la zone d'opération et tout contexte opérationnel de la zone. Indiquez ici le contexte général de la mise en œuvre des activités du projet : sécurité, accessibilité, encadrement des structures étatiques, etc.]

La région de l'Est affiche des indicateurs de développement les plus faibles du Cameroun après les régions septentrionales malgré des surfaces cultivables assez importantes et les conditions naturelles particulièrement favorables et la diversité des productions agricoles. Par ailleurs, l'arrivée massive des réfugiés ayant fui la crise en RCA a aggravé la pression démographique dans la région. Cette situation aggrave l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des petits producteurs dans le milieu d'accueil où les revenus agricoles des populations locales ont toujours été très modestes. La malnutrition chronique, qui s'accroît à de lourds impacts sur les populations et en particulier les mères ayant les plus faibles niveaux d'instruction.

Outre, les productions faiblement valorisées se caractérisent par des pertes post-récolte, très élevées jusqu'à atteindre parfois 40 % de la production agricole. Ces pertes sont dues principalement dues au faible accès aux unités de stockage et de transformations des produits agricoles, l'inexistence du système d'information sur le marché et à la faible accessibilité des marchés en particulier du transport vers les zones de consommation. L'accès limité aux marchés financiers et au crédit, ainsi qu'aux intrants, érode la capacité de production des agriculteurs, en particulier des petits paysans, qui produisent pourtant l'essentiel de la nourriture camerounaise. De manière général, le secteur agricole affiche l'image d'une chaîne de valeur essentiellement désorganisée.

Tous ces facteurs ont négativement accentué la situation alimentaire, nutritionnelle et l'accès aux services sociaux de base dans la région de l'Est, en dépit de l'aide humanitaire régulièrement fournie par de nombreux partenaires, notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Au regard de cela, et afin de répondre aux besoins des petits producteurs de la chaîne de valeur, APROSPEN à travers la signature d'un contrat de partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Cameroun a saisi l'opportunité de mettre en œuvre le Projet de Renforcement de la Gestion Post-récolte, le Stockage et la Commercialisation des Produits agricoles dans la Région de l'Est (PREGSCOP). Ce projet intervient dans le cadre du contrat 4 et 5 du Projet d'Urgence de Lutte contre la Crise Alimentaire (PULCCA) financé par la banque Mondiale dont le but est de répondre aux besoins immédiats en matière d'insécurité alimentaire dans les zones spécifiques ciblées par le projet. Ce projet s'inscrit dans le plan stratégique pays 2022-2026 du PAM et vient en appui au Gouvernement camerounais dans sa Stratégie Nationale de développement 2030 (SND30).

Il touche dix-sept (17) communes de la région de l'Est réparties dans les quatre départements (Lom et Djerem, Kadey, Haut-Nyong et Boumba et Ngoko).

Après la signature de l'accord de cofinancement (FLA) le 14 mai 2024, les activités du projet se sont inscrites dans la phase de sa mise en œuvre. Le présent rapport décrit l'ensemble des activités réalisées au cours de la période.

III. Objectifs du projet

[Indiquer les principaux objectifs du projet tels que mentionnés dans le document du projet et dans l'Accord bilatéral avec le PAM (FLA)]

L'objectif général est d'apporter du soutien à la production et à la transformation des aliments pour les agriculteurs et les transformateurs agroalimentaires.

De manière spécifique, il s'agit de :

- **Améliorer l'organisation professionnelle, la productivité et les capacités de stockage des**

- petites exploitations agricoles ;
- Améliorer la valorisation des produits agricoles locaux et réduire les pertes post-récoltes ;
- Contribuer à améliorer les capacités entrepreneuriales et à assurer la promotion du système d'agréations, l'accès au crédit et les liens aux marchés ;
- Promouvoir le genre, la protection, la nutrition et la redevabilité envers les populations affectées.

IV. Participants/Ménages et bénéficiaires atteints

[Veuillez remplir et commenter les tableaux ci-dessous, y compris les raisons de toute différence entre le nombre prévu et le nombre atteint. Indiquez également clairement comment, par qui et sur quels critères les participants au travail ont été sélectionnés. Vous pouvez insérer des lignes supplémentaires dans le tableau]

Le projet cible initialement 150 groupements et 4500 petits producteurs (2000 pour le contrat 4 et 2500 pour le contrat 5) issus des GICs, Coopératives, AVEC répartis au sein des 17 communes cibles. Le ciblage s'est déroulé avec l'application ODK installée dans le smartphone permettant de garantir la transparence et la traçabilité dans l'identification des groupements.

Après le ciblage, 7003 petits producteurs issus de 214 groupements (Coop-CA, Scoops, GICs, AVEC, GEVEC, Union Association) de manioc et banane plantains ont été recensés dans 127 villages /quartiers.

- Réfugiés : 310 participants (4,42%) ;
- PDI : 46 participants (0,65%) ;
- Population locale vulnérable/d'accueil (camerounaise) : 6647 participants (94,91%) ;

Tableau B : Nombre de participants touchés durant le ciblage

Départements	Communes	Villages/ Quartiers	Total Groupements	Hommes	Femmes	Total Global	H. Réf prés.	Fem. Réf. Prés.	PDI	% Fem. Réf.
Lom & Djerem	Bertoua 1	11	20	112	174	286	15	33	26	11,54
	Garoua-boulai	15	29	257	280	537	40	61	3	11,36
Sous-total 1		26	49	369	454	823	55	94	29	11,42
Kadey	Kette	5	9	378	497	875	0	60	0	6,86
	Ouli	5	11	96	125	221	0	0	0	0,00
	Batouri	6	8	107	148	255	0	32	0	12,55
	Kentzou	10	17	319	332	651	22	20	0	3,07
	Ndéléélé	5	6	116	74	190	0	0	0	0,00
Sous-total 2		31	51	1016	1176	2192	22	112	0	5,11
Haut-Nyong	Lomié	11	12	242	516	758	0	0	0	0,00
	Mboma	9	9	257	355	612	0	0	0	0,00
	Messok	7	15	345	215	560	0	0	0	0,00
	Dimako	8	17	208	289	497	0	0	0	0,00
	Doumé	8	15	122	152	274	0	0	0	0,00
	Doumaintang	5	8	51	112	163	0	0	0	0,00
	Nguelemedouka	6	9	49	111	160	0	0	0	0,00
Sous-total 3		54	85	1274	1750	3024	0	0	0	0,00

Boumba & Ngoko	Gari-gombo	4	7	46	143	189	0	0	0	0,00
	Yokadouma	9	10	244	213	457	21	6	0	1,31
	Salapoumbe	3	12	125	193	318	0	0	17	0,00
Sous-total 4		16	29	415	549	964	21	6	17	0,62
TOTAL (1+2+3+4)		127	214	3074	3929	7003	98	212	46	3,03

Tableau C : Nombre de bénéficiaires assistés aux activités 2024

Département	Communes	Village/sites	Prévu	Atteint			Gap	Autochtone	Réf.	PDI
				Homme	Femme	Total				
Lom & Djerem	Bertoua 1	Bonis I, Nkolbikon II	260	73	122	195	65	27	2	3
	Garoua Boulai	Badan, Nanongue et Abo-boutilla	280	84	147	231	49	30	78	0
Haut Nyong	Dimako	Dimako centre, Tombo kampala, Toungrelo, Beul	260	80	141	221	39	0	0	0
	Doumaintang	Doumaintang centre, SALLE	280	106	118	224	56	0	0	0
	Messok	Messok centre, YAMBOT I	260	98	110	208	52	35	0	0
	Doume	Doumé centre, Kobila, Paki	260	96	107	203	57	50	0	1
	Lomié	Lomié centre, Polydor, Bingongol II	260	56	142	198	62	20	0	0
	Mboma	Mboma centre, Ngoap	260	60	140	200	60	48	0	0
	Nguelemendouka	NKA 1, IMBET, ZAPI	260	98	96	194	66	0	0	0
Kadey	Batouri	Batouri centre, Gadi, Djengue	260	82	108	190	70	0	0	0
	Kette	Ketté centre, Gbiti, Timangolo	280	43	207	250	30	0	118	0
	Kentzou	Kentzou centre, Lolo, Mbile	270	63	155	218	52	19	82	0
	Ndélélé	Ndélélé centre, SONE	260	64	126	190	70	0	5	0
	Ouli	Ouli centre	260	93	109	202	58	43	14	3
Boumba et Ngoko	Gari-Gombo	Gari-Gombo centre, Gribi	260	52	144	196	64	0	36	3
	Yokadouma	Yokadouma centre, MPARO	270	108	85	193	77	0	12	0
	Salapoumbe	Salapoumbé centre, MIKEL	260	62	138	200	60	19	1	12
Total			4500	1318	2195	3513	987	291	348	22

V. Ressources distribuées

Dans le cadre de ce projet, aucune distribution des vivres a été planifiée.

Tableau D : Quantité d'aliments distribués (MT) au courant de l'année 2024

Commodité	Planifié (FLA) [a]	Distribué [b]	% Distribution vs Plan [c]= [b]/ [a] * 100
N/A			
N/A			
N/A			

Tableau E : Quantité de cash distribué (XAF) au courant de l'année 2024

Montant planifié (XAF) (D)	Montant distribué (XAF) (E)	% De réalisation (F=E/D)	Nombre de jour d'assistance
N/A	N/A		

Tableau F : Produits non alimentaires distribués

Désignation	Unité	Quantité prévue	Quantité distribuée
N/A	N/A		

VI. Actifs créés par le projet

Les détails des activités réalisées par contrat se résument dans le tableau ci-dessous.

Tableau G : Activités réalisées par contrat dans le projet

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
Contrat 4						
Bertoua 1 Garoua Boulai Dimako Doumaintang Messok Doume Lomié Mboma Nguelemendo uka Batouri Kette Kentzou Ndélé Ouli Gari-Gombo Yokadouma Salapoumbe	Ciblage par ODK des petits exploitants agricoles issus des groupements agricoles (manioc et banane plantain)	4500	7003	1155,62 %	- Distance très éloignée entre les villages (07 - 60 km) dans la commune; - Erreurs dans les numéros de téléphones des responsables des GIC et coopératives fournis par le DRADER de l'Est (Injoignable, numéro inexacte)	- 214 groupements touchés dans 127 villages et quartiers ; - Improvisation en scionnant dans les villages ou quartiers pour la collecte

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					- Absence ou instabilité du réseau pour joindre certains GIC/coopératives dans certaines communes ; - Perturbation du réseau pour l'envoi des données	
Garoua Boulai Mboma Ouli Yokadouma	Appui à l'intégration des femmes réfugiées dans les différents groupes	4	4	100 %	- Péremption voire Absence des cartes des réfugiés ; - Réfugiés situés à des	- 47 femmes réfugiées et autochtones intégrées

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					zones éloignées ; - Absence des réfugiés dans le département du Haut-Nyong et certaines communes	et reparties comme suit: - 12 femmes réfugiées dans la coopérative Aboboutilla, dans la commune de Garoua-Boulai et même du côté de Ouli ; - 12 réfugiés dont 06

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
						femmes réfugiées dans l'Union de 9 GICS de Mboworo, village de Mparo, dans la commune de Yokadouma ; - 11 femmes autochtones Baka dans la coopérative

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
						SOCOP CANN, village de Ngoap, commune de Mboma. - Un procès-verbal d'intégration a été signé dans chaque commune.
Toutes les 17 communes	Mise en place de 0,5 ha de champ école paysan (CEP) et 0,5 ha de champ semencier (CS) par	17	12	70,58 %	- Coût de transport élevé de sacs de boutures de manioc;	- 0,5 ha de champs écoles paysans (CEP) et

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
	commune pour la démonstration des bonnes pratiques agricoles (manioc et plantain)				- Coûts d'achat élevés des semences de pifs de banane plantain a entraîné la réduction de la superficie de 5 ha planifié à 1,5ha de concert avec le PAM ; - Diminution ou rareté des pluies; - Retard dans la mise en place	0,5 ha de champs semenciers (CS) de manioc mis en place dans 12 communes (Pour un total de 6,5 ha CEP et 5,5 ha CS) ; - 10 sacs de boutures de manioc distribué

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
						s par commun e ; - 1,5 ha de champ de démonstration de Trouaison effectuée pour la mise en place des pifs de banane plantain dans 05 communes (Doumé, Doumain

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
						tang, Messok, Yokadouma, Salapoumbé)
Toutes les 17 communes	Structuration des petits producteurs en coopératives	40	0	0 %	- Péremption voire Absence des cartes d'identités ; - Capital social difficile à mobiliser par les groupements	Sensibilisation des participants sur la mise à jour des documents et sur l'importance des coopératives dans l'accès au financement
Contrat 5						
Toutes les 17 communes	Formation des Femmes réfugiés et leur insertion dans les coopératives	850	916	107,76 %	- Faible participation des producteurs occupés dans	- 17 sessions de 01 jour réalisées

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					les plantations pour leurs récoltes ; - Distance éloignée avec le lieu de formation ; - Absence de perdîmes ou le transport des participants ; - Présence de plusieurs partenaires (FAO,OIT,H CR, etc) sur le site ; - Faible compréhension des	avec la présence de 569 femmes comprenant 84 réfugiés dont 71 femmes réfugiées ; - Création de 02 ou 03 pôles de formation

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					modules de formation .	
Toutes les 17 communes	Organisation de sessions de formation sur l'entreprenariat agricole selon le Farmer Business School (FBS)	850	976	114,82 %	- Distance éloignée avec le lieu de formation ; - Absence de perdîmes ou le transport des participants ; - Présence de plusieurs partenaires (FAO, OIT, etc) sur le site.	-17 sessions de 05 jours réalisées avec la présence de 598 femmes comprenant 199 réfugiés dont 174 femmes réfugiées; -Création de 02 ou 03 pôles de formation
Toutes les 17 communes	Formation des bénéficiaires sur la gestion des pertes post récoltes	850	875	102,94 %	- Distance éloignée avec le lieu de formation ;	-17 sessions de 05 jours réalisées avec la présence de 561 femmes comprenant 109

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					- Absence de perdîmes ou le transport des participants ; - Présence de plusieurs partenaires (FAO, OIT, etc) sur le site.	réfugiés dont 96 femmes réfugiées; -Création de 02 ou 03 pôles de formation; - Formation en cours de finition dans les 02 denières communes.
Toutes les 17 communes	Formations des bénéficiaires sur les techniques de transformation des produits agricoles (manioc et bananes plantains	680	746	109,70 %	- Distance éloignée avec le lieu de formation ; - Absence du transport ou les perdîmes des participants ; - Absence des équipements	-17 sessions réalisées de 01 jour avec la présence de 467 femmes comprenant 72 réfugiés avec 64 femmes réfugiées; -Création de 02 ou 03 pôles de formation; - Formation en cours de finition dans les 02

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
					adaptés pour la démonstration ;	denières communes
Toutes les 17 communes	Formation sur les inclusions financières /AVEC	850	0	0 %	Méfiance des autres membres pour le détournement de l'argent	Sessions de 05 jours
Toutes les 17 communes	Formation des bénéficiaires sur l'agrégation et les techniques de commercialisation des produits au sein du système	850	0	0 %	Absence du système d'information sur le marché	Sessions de 05 jours
Toutes les 17 communes	Dotation des Kits AVEC aux groupements	30	0	0 %	Mécontentement de certains AVEC non bénéficiaires des Kits	Les sensibilisations ont été réalisées auprès des groupements par commune. 02 AVEC seront dotées dans chacune des 13 communes et les 04

Sites du projet	Activités	Planification (ha/Km)	Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Défis	Commentaires
						autres communes 01 AVEC à doter.

VII. Processus de ciblage des bénéficiaires utilisés

a. Avez-vous mené un plan de participation communautaire

(PCP) avant le projet ? Si non/ Oui, pourquoi ?

- Dans le cadre du FLA 2024, aucune planification participation communautaire n'a été réalisée avant le projet. Le ciblage des zones d'intervention s'est fait de commun accord entre le PAM et le MINADER ; tandis que celui des bénéficiaires a été défini dans le document du projet par contrat (Contrat 4 : 2000 petits producteurs et Contrat 5 : 2500 petits exploitants agricoles issus des coopératives, GIC et AVEC). Les différentes zones d'intervention sont des bassins de productions où la chaîne de valeur agricole regorge des petits producteurs et des populations vulnérables (réfugiées, autochtones, personnes déplacées internes).
- Pendant le projet néanmoins, les besoins des groupements bénéficiaires par filières prioritaires dans les 17 communes cibles (manioc et banane plantain ou céréales) ont été identifiés en équipements pertes post récoltes (étagères, palettes, balances, etc), en équipements de transformations (Machine à éplucher, à découper, à râper, Friteuse, etc); en intrants agricoles (semences, engrais, matériels agricoles), en renforcement des capacités.
- La liste des besoins de ces différents groupements (Gics, coopératives, Union, AVEC, etc) a été transmise au PAM pour la dotation des équipements aux bénéficiaires comme prévue dans le partenariat.

b. Expliquer comment les critères de sélection du PAM sont mis en œuvre.

Les critères utilisés sont les suivants :

b.1. Critères de ciblage

- Etre un exploitant, groupements (Gics, coopératives, etc) des filières prioritaires (manioc, banane plantain, céréales), élevage ;
- Etre reconnu dynamique aux activités par le MINADER dans l'un ou tous les maillons (production, stockage, transformation, commercialisation) ;
- Avoir une grande capacité de production et de vente des récoltes ;
- Etre résidents ou installés dans le village cible de la commune pendant plus de 05 ans au minimum;
- Accepter intégrer les femmes réfugiées dans le groupement ;
- Prise en compte du genre avec 60% des femmes.

b.2. Conditions d'éligibilité

- Disposer des comités de gestion des équipements ;
- Ne pas être bénéficiaire dans un autre projet d'assistance alimentaire (FAO, OIT, HCR, etc) dans la même zone ;
- Disposer un compte bancaire du groupement fonctionnel dans un établissement bancaire (microfinance, banque).

c. Y a-t-il un cas où les critères du PAM n'ont pas été utilisés ? Si

c'est le cas, expliquez les raisons.

Au cours de la mise en œuvre du projet, l'intégration des femmes réfugiées dans les communes n'a pas été atteinte dans toutes les communes cibles du projet car dans le département du Haut-Nyong et certaines communes cibles, il n'y a pas de réfugiés.

Dans ce cas, les sensibilisations ont été orientées vers les communautés autochtones telles que Baka, Kako, Maka, Gbayas, les personnes déplacées internes (PDI). C'est ainsi que les femmes Autochtones Baka ont été intégrées à Mboma dans la coopérative SOCOPCAN.

Malgré l'intégration de certaines femmes dans les groupements dans les communes de Garoua-Boulai, Yokadouma, Ouli, Mboma, l'absence voire la péremption des cartes de réfugiés d'autres femmes et leur éloignement par rapport aux zones du projet n'ont pas facilité leur insertion dans les mêmes communes.

d. Quelles sont les leçons apprises lors de la sélection des bénéficiaires ?

Au cours de la mise en œuvre du projet, les leçons apprises lors de la sélection des bénéficiaires sont entre autres:

- La sélection des groupements par contrat issue des données de la plateforme ODK ne reflète pas toujours la réalité sur le terrain. Car certains groupements retenus et bénéficiaires du contrat 4 ont été lésés au profit de ceux du contrat 5 en vue de la dotation des équipements pertes post récoltes et de transformation à énergie solaire (150 groupements pour le contrat 4 et 64 pour le contrat 5);
- L'outil ODK ne permet pas de choisir des groupements dynamiques sur le terrain.

VIII. Suivi effectué et conclusion du suivi

a. Comment le CP a-t-il effectué le suivi ?

Le suivi des activités a été réalisé à quatre niveaux.

Le premier niveau se réfère à la mise en place du staff APROSPEN pour assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités tout le long du projet. Cette équipe est constituée de 05 formateurs superviseurs, un responsable chargé de suivi évaluation, un comptable et un chef de projet. Ainsi, chaque acteur dispose d'un cahier de charge bien précis qui, permet de remonter les informations (rapports hebdomadaires, mensuels, rapport financier etc.) avec le sous bureau PAM-Bertoua et Batouri.

Le deuxième niveau composé du PAM-MINADER-APROSPEN. Cette instance de suivi conjoint a permis d'apporter des recadrages et orientations sur les besoins exprimés ou inquiétudes dans les communes cibles.

Le troisième niveau est celui des descentes de missions conjointes de suivi et d'évaluation à mi- parcours avec le PAM et l'équipe de la Banque mondiale pour apprécier l'état d'avancement des activités sur le terrain et de relever les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions immédiates ou futures. Outre, des réunions de suivi mensuels ont été réalisées avec le PAM pour faciliter l'atteinte des objectifs.

À côté de ces différentes instances de suivi, s'ajoute au terrain le suivi des activités par les représentants des coopératives, des chefs traditionnels, la commune et les différents comités locaux mis en place. Ceux-ci ont facilité l'information et la mobilisation des bénéficiaires, la

mise à disposition des terres pour la réalisation des démonstrations des bonnes pratiques de manioc et banane plantain et l'identification des lieux de formation.

b. Le CP a-t-il utilisé le mécanisme de rétroaction des bénéficiaires en 2024 ? Si c'est le cas, expliquez le mécanisme et son fonctionnement.

Dans le souci d'assurer la remontée des informations liées aux activités du projet et aux problèmes du genre au sein des communautés bénéficiaires, des comités de gestion des plaintes et de suivi des activités ont été mis en place dans chaque site d'intervention. Ces comités composés des groupements bénéficiaires permettent de remonter les informations.

A coté de ces comités, une sensibilisation sur le numero vert du PAM (8099) pour exprimer les besoins en cas des préoccupations. De plus, les responsables des groupements sur le terrain ou les chefs communautaires disposent le numéro des formateurs pour faciliter le partage des informations des données et la planification des activités sur le terrain.

c. Quelles mesures le CP a-t-il prises en 2024 pour tenir compte des constatations de surveillance et des commentaires des bénéficiaires ?

Dans le cadre de la surveillance, le partenaire coopérant a signé des contrats de travail avec le staff de mise en oeuvre du projet pour accompagner les bénéficiaires durant la période des activités sur le terrain. De plus, les comités de gestion mis sur pied dans les différents sites facilitent cet accompagnement et le suivi.

IX. Activités de renforcement des capacités

a. Formation dispensée par le PAM

Tableau H : Formations tenues par le PAM

Le PAM a dispensé de formation au cours de cette période.

Nom de la formation	Thèmes principaux	Nombre de jours	Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile ?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire ?
Formation sur l'Antifraude et l'Anti-corruption (AFAC)	Sensibilisation et information des partenaires coopérants (CP) sur les pratiques frauduleuses et corruptives, leurs impacts, ainsi que les moyens de prévention et de réponse.	1	17	Oui	Oui
Formation sur l'application ODK pour la collecte des données sur les Smartphones	Enregistrement des Organisations de producteurs des filières (manioc, banane plantain) sur les Smartphones et envoi des données dans le serveur du PAM pour leur sélection.	01	09	Oui	Oui
Renforcement des capacités du personnel APROSPEN sur	- Chaque staff s'est inscrit sur la	01	13	Oui	Oui

le monitoring basic	plateforme du PAM en ligne pour suivre les cours relatifs au suivi des activités d'un projet ; - Un certificat de fin de formation a été délivré pour confirmation la participation de chacun.				
------------------------	---	--	--	--	--

a. Formation organisée par APROSPEN (en relation avec la FLA)

Tableau I : Formations organisée par APROSPEN

Nom de la formation	Thèmes principaux	Nombre de jours	Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Formation des Femmes réfugiés et leur insertion dans les coopératives	- Compréhension des Coopératives; - Intégration des Femmes Réfugiées ; - Gestion des Conflits ; - Leadership ; - Gestion Administrative et Financière	01	916 dont 569 femmes comprenant 84 réfugiés avec 71 femmes réfugiées	Oui	Oui

Nom de la formation	Thèmes principaux	Nombre de jours	Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Organisation de sessions de formation sur l'entreprenariat agricole (FBS)	Module 1 : Faire de l'argent avec l'agriculture / Planification Module 2 : Connaître les unités pour connaître ses ressources Module 3 : Gérer son exploitation agricole pour assez de nourriture tout au long de l'année Module 4 : Sortie et entrée d'argent - Savoir si vous faites de bonnes affaires et prise de décisions Module 5 : Diversifier vos activités agricoles pour plus de revenus et gestion de votre argent durant toute l'année Module 6 : Comment obtenir de bons services financiers Module 7 : Plus de revenus avec la qualité Module 8 : Bénéfices d'être membre d'une organisation professionnelle agricole	05	976 dont 598 femmes comprenant 199 réfugiés avec 174 femmes réfugiées	Oui	Oui
Formation des bénéficiaires sur la gestion des pertes post récoltes	Module 1 : Gestion perte post-récolte du manioc Module 2 : Gestion perte post-récolte de la banane plantain Module 3 : Création et de mise en place d'un comité de gestion des équipements et du magasin Module 4 : Gestion des équipements post-récolte	05	875 dont 561 femmes comprenant 109 réfugiés avec 96 femmes réfugiées	Oui	Oui
Formations des bénéficiaires sur les techniques de transformation des produits agricoles	Module 1 : Transformation du manioc et de la banane plantain Module 2 : Conditionnement des produits agricoles transformés Module 3 : Bonnes pratiques d'hygiène, sécurité et environnement (HSE) des produits transformés. Module 4 : Gestion des matériels et équipements de transformation.	01	654 dont 402 femmes comprenant 28 réfugiés avec 23 femmes réfugiées	Oui	Oui

Nom de la formation	Thèmes principaux	Nombre de jours	Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Formation sur les inclusions financières /AVEC	Module 1 : Compréhension d'Association villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC) et son importance pour la famille et au sein des communautés ; Module 2 : Démarche de création des AVEC ; Module 3 : Rôles et responsabilités de chaque membre au sein des AVEC ; Module 4 : Gestion des kits de fonctionnements des AVEC pour assurer la durabilité de leur production.	05	-	-	-
Formation des bénéficiaires sur l'agrégation et les techniques de commercialisation des produits au sein du système	Module 1 : Rôles et responsabilités de chaque catégorie d'acteurs du système ; Module 2 : Analyse des besoins de chaque acteur du système ; Module 3 : Création et opérationnalisation de la plateforme multi-acteurs ; Module 4 : Techniques de commercialisation de leurs produits. Module 5 : Promotion des partenariats productifs entre les différents acteurs de la chaîne de valeurs.	05	-	-	-

X. Autres activités

A. Réunion de coordination mensuelle des activités avec le PAM

Les différentes réunions mensuelles se sont tenues dans les locaux PAM et ont permis aux six partenaires de mise en œuvre du PULCCA dans la région de faire la revue des activités réalisées, les difficultés et, recommandations afin d'améliorer le travail dans les 04 départements et différentes communes cibles. Elles se font en alternance avec le bureau de Bertoua et Batouri.

De plus, elles ont servi de réflexion sur la communication et l'appropriation des activités par les autorités administratives régionales, la redevabilité envers la population affectée et rappel sur les principes tolérance zéro de la fraude, la validation de la mission multisectorielle conjointe ; Feedback sur les constats mission Bank Mondial, orientations sur les activités fin année et FLA 2025, discussion sur l'état de lieu financier et la qualité des rapports d'activités ainsi que sur la mise à jour Dashboard PULCCA .

Ces activités illustrent l'implication d'APROSPEN dans la coordination, la formation, la sensibilisation, et les évaluations sur le terrain pour soutenir la mise en œuvre du projet PULCCA et améliorer la situation alimentaire dans la région.

B. Mission d'évaluation des capacités des partenaires coopérants du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) dans la région de l'Est

La mission a eu lieu le jeudi 18 juillet 2024 dans les locaux d'APROSPEN. Cette évaluation avait pour but de déterminer si la structure possède les compétences nécessaires (financières, humaines, matérielles, managériales) pour exécuter efficacement leurs missions tenues dans les termes de contrat. A l'issue de cette évaluation, plusieurs recommandations ont été faites (la séparation du document VBG et PSEA avant de mettre dans la plateforme UNPP, la spécificité dans les appels de candidatures le recrutement des personnes handicapées, etc.) et le complément des documents (justifications des Contrats de partenariats avec le PAM, etc.)

C. Réunion du Groupe de Travail de la Sécurité Alimentaire (GTSA) avec les acteurs de la sécurité Alimentaire à l'Est Cameroun (Chaque mois)

Cette réunion importante s'inscrit dans le cadre de rencontres périodiques visant à aborder les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Elle s'est tenue en présence de plusieurs partenaires de la sécurité alimentaire et, a été présidée par le Délégué Régional d'Agriculture et développement rural. Cette réunion a souligné l'importance de la collaboration entre les différents acteurs pour améliorer la sécurité alimentaire dans la région de l'Est Cameroun. Le PAM, la FAO, le MINADER MINEPIA, UNHCR, APROSPEN et les autres partenaires continuent de jouer les rôles clés, chacun apportant son expertise unique pour relever les défis alimentaires et nutritionnels. Grâce à ces efforts conjoints, des progrès significatifs sont attendus dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région.

La réunion a été marquée par la lecture des recommandations des dernières réunions, suivie de la présentation de la matrice 5W (Qui, fait Quoi, Où, Quand, Pour qui). Des exposés notamment sur la chenille désolatrice, etc. ont été présentés ainsi les résultats de l'analyse du cadre harmonisé de la session de mars 2024.

D. Mission de suivi de la formation sur l'insertion des femmes réfugiées par l'équipe de coordination dans les communes de Kentzou et de Ketté

Les termes de référence pour le suivi de la formation des femmes réfugiées et leur insertion dans les coopératives dans les communes de Kentzou et Ketté, ont été élaborés et partagés avec le PAM. Cette mission visait à s'assurer le respect de la démarche d'animation par le formateur au profit des producteurs agricoles. (Voir le rapport de la mission).

E. Renseignement fiches de consentement

Les formateurs d'APROSPEN ont collecté des fiches de consentement auprès des bénéficiaires pour autoriser le partage d'informations personnelles avec le Ministère de l'Agriculture (MINADER), afin de soutenir leurs besoins dans le cadre du projet.

F. Participation à des ateliers et réunions importantes

- **Atelier de formation CAMFORT (03-06 septembre à Douala) :** APROSPEN a participé à cet atelier sur le développement de chaînes de valeur alimentaires, visant à renforcer les capacités des acteurs du développement et promouvoir la transformation locale des produits alimentaires, l'enrichissement des aliments et la sécurité alimentaire.
- **Réunion de la Taskforce régionale de coordination du PULCCA (17 septembre) :** Cette réunion a rassemblé plusieurs acteurs du projet pour présenter l'avancement des activités, identifier des opportunités de synergie et formuler des recommandations.
- **Réunion de coordination mensuelle avec le PAM (06 septembre) :** Cette rencontre a permis de faire le point sur les activités et les difficultés rencontrées sur le terrain, en présence des six partenaires du projet PULCCA dans la région.

G. Visite du Coordonnateur National d'APROSPEN (21 septembre)

La séance de travail avec le Coordonnateur National a permis de redynamiser l'équipe et soutenir la mise en œuvre des activités.

H. Réunions préparatoires et missions de terrain

- **Réunion de présentation des activités à mi-parcours (07 octobre) :** L'état d'avancement des activités a été présenté aux partenaires et à un Third Party Monitor de la banque mondiale en prévision de leur mission sur le terrain.
- **Mission conjointe avec la Banque Mondiale (08-11 octobre) :** La mission de suivi dans quatre communes (Garoua-Boulai, Batouri, Dimako, Doumé) a permis de rencontrer les bénéficiaires et de recueillir leurs impressions sur le projet. La commune de Mboma était planifiée mais l'équipe de la mission n'est pas arrivée malgré la mobilisation importante des bénéficiaires.

J. Participation à la Journée Mondiale de l'Alimentation (16 octobre à Bertoua 1er)

APROSPEN a participé à la célébration de cette journée dont le thème s'articulait autour du « Droit à l'alimentation pour une vie meilleure et un avenir meilleur ». Des échanges en présence du chef de l'aire de santé de Bonis I sur la réflexion de la thématique ont été effectués au profit de 63 participants dont 36 femmes. Puis, une démonstration de l'art culinaire local (couscous de manioc et de la sauce Koko) a été réalisée.

K. Réunion de consultation sur l'engagement des OSC (21 octobre)

La réunion avec deux représentants du PAM Rome a permis de discuter des défis rencontrés par les organisations de la société civile (OSC) dans le cadre de leur partenariat, notamment des problèmes administratifs et de coordination.

Parmi les défis évoqués, on a : **(i)** l'avancée opérationnelle de 30% au démarrage est très faible pour l'exécution des activités sur une courte période de mise en œuvre **(ii)** les procédures de traitement des factures et le temps de remboursement prennent beaucoup de temps pour la suite d'exécution des activités; **(iii)** les questionnaires du formulaire d'inscription du partenaire dans la plateforme (portail) des nations unies ne sont pas adaptées aux procédures des Organisations de Société Civile ; **(iv)** le partenariat avec le PAM est court par conséquent une faible capitalisation des réalisations effectuées au sein des communautés ; **(v)** les activités agricoles mises en place du projet ne cadrent pas toujours avec le calendrier culturel ; **(vii)** la faible présence de l'équipe du PAM sur le terrain contrairement à d'autres partenaires onusiennes (HCR, UNICEF, etc).

L. Atelier de Renforcement des capacités du GTSA pour une meilleure

coordination de la sécurité Alimentaire dans la région de l'Est à l'hôtel Sun city (05 au 06 Novembre)

L'atelier a été organisé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en partenariat avec le Food Security Cluster (FSC). Il visait à renforcer les capacités des membres du Groupe de Travail de la Sécurité alimentaire (GTSA) de la région de l'Est en matière de renseignement de la matrice 5W (**Qui fait Quoi, Où ? Quand et pour Qui**) et à améliorer la coordination des interventions dans le secteur de la sécurité alimentaire.

Durant l'atelier, la matrice 5W a été présentée comme un outil essentiel pour collecter des données précises sur les interventions des acteurs humanitaires, elle permet de suivre l'évolution des projets, d'identifier les lacunes, d'éviter les chevauchements et de renforcer le plaidoyer pour mobiliser des ressources additionnelles.

M. Participation à la formation sur les systèmes semenciers de patate douce et de plantain dans le cadre du projet « Tools4SeedSystems : travailler vers la résilience à travers les cultures de racines, de tubercules et de bananes dans des contextes humanitaires » à l'Hôtel Transcam de Ngaoundéré (25 au 29 Novembre)

APROSPEN dans la région de l'Est en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a participé à cette formation organisée par le Centre International de la Patate douce (CIP). Elle visait à doter les parties prenantes de connaissances et de compétences pratiques agronomiques et agroalimentaires sensibles au genre dans la production de semences de qualité de patate douce et de plantain, dans des contextes humanitaires-développement-paix.

La formatrice du PREGSCOP a reçu 300 semences de deux variétés patates douces notamment **150 Ejumula et 150 Naspot** pour mettre en place la parcelle de démonstration et une multiplication rapide de la patate douce après cette formation dans un site dans la région de l'Est (Voir rapport de formation).

N. Mise en place du champ semencier de patate douce dans la commune de Doumé, Village Paki (02 au 03 Décembre 2024)

Après avoir reçue la formation à Ngaoundéré durant 05 jours sur la patate douce et banane plantain par le Centre International de Patate douce (CIP), la formatrice a mis en place une parcelle de 50 m² et 4 planches de 3,6 m² contenant chacune 75 plants avec les deux variétés (**Ejumula et Naspot**) dans le village Paki, commune de Doumé. La **variété ejumula** est à peau crème à chair clair orange foncée d'une part et **Variété Naspot** peau rouge pourpre à chair orange claire d'autre part. Ces deux variétés sont très riches en vitamine A, C, D (voir rapport activité).

O. Mission de supervision Multisectorielle conjoint PULCCA (08 au 12 Janvier 2025)

Cette mission a intervenu suite à l'une des recommandations des dernières missions de l'équipe de la banque mondiale reçues dans notre région pour davantage impliquer les autorités dans les activités du PULCCA. Il s'agissait d'une évaluation à mener par les sectoriels de la région de l'Est dans les 17 communes cibles.

Pour effectuer cette mission de supervision, APROSPEN en tant que partenaire coopérant du PAM, a été sollicitée par ce dernier pour débloquer les ressources dédiées à cette mission pour la prise en charge des sectoriels du MINEPAT et MINEDUB en utilisant les lignes du FLA.

C'est ainsi que la mission s'est réalisée dans les communes de Bertoua 1er, Kentzou, Ketté, Gari-Gombo sous la conduite du MINADER qui, a assuré le rôle de chef d'équipe. Au retour de cette mission, les livrables y relatifs ont été remis aux partenaires coopérants concernés. Des recommandations ont été

apportées notamment sur la mise en place des plaques de visibilité du champ Ecole paysan (CEP) de démonstration; la mise à disposition du petit matériel durant les bonnes pratiques agricoles en CEP et le respect du calendrier agricole des cultures.

P. Atelier de campagne de sensibilisation conjointe sur le mécanisme de rétroaction de la communauté humanitaire (20-22 janvier 2025)

Un atelier de 3 jours à Bertoua a été organisé par le PAM du 20 au 22 janvier 2025 sur les mécanismes de retour d'information de la communauté humanitaire (HCFM).

Le HCFM est un outil essentiel pour garantir la responsabilité, la transparence et l'inclusivité dans la fourniture de l'aide humanitaire. Les partenaires coopérants du PAM notamment APROSPEN, LWF, Plan International, Warda, l'OIM, le CNNCA et autres membres de la communauté comme les comités de gestion des plaintes et chefs traditionnels de certains villages de Bertoua ont pris part à cet atelier. Cet atelier a permis aux différents groupes constitués de rassembler et consolider les données pour garantir une coordination efficace dans la gestion des retours et des réponses au niveau communautaire. La troisième journée a été marquée par la visite de deux sites à Mandjou pour une campagne conjointe de sensibilisation pour renforcer et promouvoir son utilisation.

XI. Initiatives de genre et de protection entreprises (y compris l'amélioration du point de distribution final)

a. Des activités ont-elles été entreprises dans le domaine du genre et de la protection ? Si oui, lesquels ?

Tableau J : Initiative Genre

Nom de l'activité	Genre ou protection	Description de l'activité	Groupe cible principal
Formation sur la nutrition	Genre et protection	Les bienfaits nutritionnels du manioc pour les femmes enceintes, allaitantes, et les nourrissons, ont été mis en avant ses propriétés énergétiques, digestives, et sa valeur économique; Tenue de démonstration de l'art culinaire local et bio du couscous de manioc et de la sauce Koko a été réalisée	les femmes, les hommes
Réunions de suivi	Genre et protection	APROSPEN a participé à plusieurs réunions en ligne avec les partenaires du projet PULCCA, notamment le groupe de travail CFM (Complaint and Feedback Mechanism), pour renforcer la gestion des plaintes et le retour d'information.	les femmes, les hommes

Nom de l'activité	Genre ou protection	Description de l'activité	Groupe cible principal
Sensibilisation sur les mécanismes de plaintes et des feedbacks	Genre et protection	-La création des comités de gestion des plaintes dans les différents sites d'intervention - La vulgarisation du numéro vert (8099) a été rappelé aux différents bénéficiaires et que l'appel est gratuit et sans crédit	Groupements bénéficiaires et non bénéficiaires
Sensibilisation sur les Violences basées sur le genre (VBG)	Genre et protection	Les types, causes, conséquences, et solutions face aux Violences Basées sur le Genre (VBG), renforçant la prise de conscience et l'autonomisation des participants	

XII. Durabilité du projet

Le projet dont la durée de mise en œuvre est limitée dans le temps voire très courte comme le contrat 4 et 5 du PULCCA entraîne des questions sur la durabilité des actions engagées à travers le temps. Cette préoccupation est belle bien un défi à relever pour pouvoir atteindre les objectifs car certains d'entre eux ont une portée de réalisation qui surpassent le temps de mise en œuvre du projet et restent observables sur le long terme.

A cet effet, des dispositions ont été prises afin de permettre une pérennisation des actions entreprises à court, à moyen et/ou long terme. Il s'agit de :

- La mise en place et animation des différents comités de gestion d'actifs durant le projet pour assurer le suivi des activités (champ école paysan, etc) et leur replication dans les groupements grâce à la collaboration avec les chefs de villages/quartiers et les responsables des groupements ;
- La promotion davantage à la création et l'adhésion des coopératives agricoles afin de faciliter l'accès aux ressources, aux formations, et aux marchés pour les petits exploitants et les réfugiés ;
- L'accompagnement des bénéficiaires dans l'ouverture de comptes bancaires et la création des AVEC pour sécuriser leurs revenus et encourager une gestion collective des fonds, avec un appui technique pour leur fonctionnement optimal.
- L'implication du DAADER dans l'accompagnement de ces groupements de la chaîne des valeurs en vue de la valorisation des produits agricoles dans les bassins de productions.

XIII. Parties prenantes à la mise en œuvre (y compris les sous-contacteurs) et à la coordination

- Indiquer les intervenants et le rôle des principaux intervenants qui aident à la distribution des activités d'aide alimentaire

Tableau K : Les parties prenantes à la mise en œuvre et leurs rôles

Nom de l'intervenant	Rôle (distribution, coordination, surveillance, suivi, etc.)
CP-APROSPEN	- Préfinancement des activités ; - Coordination de l'activité, mise en oeuvre et le suivi des activités ; - Communication et les échanges des données entre les partenaires. - Enregistrement des données des groupements agricoles dans la plateforme ODK pour leur sélection par le PAM; - Production des modules de formation par ses formateurs ; - Formation des producteurs sur plusieurs thématiques évoquées dans le projet; - Mise à disposition des semences tubercules aux bénéficiaires; - Suivi et gestion des plaintes.
PAM	- Cofinancement pour la mise en oeuvre des activités du projet; - Traitement des données ODK et repartition des groupements par contrat; - Traitement des factures et de rapports d'activités d'APROSPEN; - Suivi des activités sur le terrain et apport des recommandations; - Organisation des renforcements des capacités des partenaires coopérants; - Suivi et gestion des plaintes.
Délégué d'agriculture (DAADER)	- Contribution dans les termes de référence des modules de formations; - Dotation de la base des données des groupements producteurs de tubercules (manioc , bananes plantains, etc); - Assurer le suivi de la formation sur le terrain; - Appui dans les bonnes techniques de démonstration pour la mise en place de culture manioc et de bananes plantains
Autorités locales et Chefs de villages	- Facilitation et mise à disposition des parcelles agricoles n'ayant pas de conflit pour les cultures ; - Information et Mobilisation des groupements durant la formation et autres activités mises en œuvre; - Participation à la résolution des conflits dans la communauté des bénéficiaires.

Nom de l'intervenant	Rôle (distribution, coordination, surveillance, suivi, etc.)
Bénéficiaires	- Participation aux formations et champ de démonstration dans chaque site; - Organisation et planification des activités ; - Mise à disposition des parcelles de terre; - Suivi des actifs mis en place afin d'assurer leurs durabilités.
Fournisseurs de Service	- Mise à disposition des semences manioc
Comité de gestion des plaintes ou du suivi des activités	- Garant de la transparence dans la participation des parties prenantes et prise en compte du genre dans les activités du projet

b. Quels ont été les défis rencontrés dans la coordination avec les parties prenantes

Tableau L : Les défis rencontrés avec les parties prenantes

Parties Prenantes	Defis
PAM	- Retard dans le démarrage du projet - Retard dans les traitement des factures - Insuffisance de formateur /superviseur pour les 17 communes cibles - Sous- évaluation des frais de carburant mensuels des 05 motos pour le suivi des activités - Faible présence lors des activités sur le terrain
APROSPEN	- Signature tardive du FLA ; - Charge élevée de travail par formateur superviseur pour la gestion respective de 03 ou 04 communes ; - Sous-évaluation budgétaire des semences pifs de banane plantain sur les 5 ha planifiés ainsi que le transport des sacs de boutures pour les sites ; - Faible disponibilité de certains bénéficiaires pour participer aux formations et autres activités car occupés dans leurs plantations ; - Instabilité voire absence du réseau dans certaines zones ; - Présence de plusieurs partenaires dans la même commune ou sur le même site ; - Accident de 03 superviseurs formateurs avec la moto du projet lors de leur descente respective dans leur commune ; - Risque d'agression et Enlèvement des personnes sur l'axe de Ouli et Ketté (Gbiti)
MINADER	- Indisponibilité en cas de besoin de descente sur le terrain
Groupements Bénéficiaires	- Distances très grandes entre villages ; - Occupation des groupements dans leurs plantations pour les récoltes

Parties Prenantes	Defis
Comité de gestion des plaintes ou du suivi des activités	-Démotivation pour la collecte et diffusion des plaintes recueillies due à l'indisponibilité des ressources financières

XIV. Défis opérationnels globaux

- a. Quels ont été les défis rencontrés cette année et comment l'organisation a relevé les défis

Tableau M : Défis rencontrés par APROSPEN

Challenges rencontrés	Solutions adoptées au niveau du terrain
Retard dans la mise à disposition des listes des groupements (coopératives, GIC et AVEC)	- Echanges avec le PAM
Retard dans le traitement de factures et paiement	- Préfinancement des activités et replanification des activités.
Doublons de groupements sur la liste fournie, numéros incorrects par le MINADER et Indisponibilité des responsables et membres de certains groupements sur le terrain	- Scionnage dans les villages et quartiers afin d'identifier d'autres groupements supplémentaires
Faible mobilisation voire indisponibilité de certains bénéficiaires pour participer aux formations et autres activités car occupés dans leurs plantations; Distances très grande (7 à 60 km) pour atteindre les lieux de formation	- Création de deux voire trois pôles de formation dans la plupart de communes ; - Décalage des heures prévues de formation - Information à l'avance des groupements éloignés rapport aux différents pôles ;
Sous- évaluation du budget de carburant mensuels des 05 motos pour le suivi des 17 communes (respectivement 3 et 4 communes par formateur)	- Dépenses supplémentaires par APROSPEN
Sous-évaluation des coûts d'achat des semences de pifs bananes plantains sur les 5 ha planifiés	- Revue de la superficie à 1,5 ha en fonction du FLA et validation de la proposition par le PAM
Charge élevée de travail par formateur /superviseur respectivement pour 03 ou 04 communes	-
La non-représentation de certains groupements due aux distances grandes entre les villages.	- Solliciter la présence de plus des membres des groupements qui se trouvent aux alentours ou dans le lieu de formation afin de pallier à l'absence des autres membres des groupements éloignés
Difficulté à rencontrer les réfugiés situés hors groupements dans la plupart des communes pour leur insertion	-

Réticence des bénéficiaires à octroyer leur parcelle pour la démonstration sur 10 ans	- Réduction du nombre d'années à 2 ans selon les orientations du PAM
Absence de la ligne budgétaire d'expédition des intrants agricoles dans les 17 communes	Dépenses supplémentaires par APROSPEN
Occupation de la plupart des bénéficiaires dans autres organisations sur le terrain	Arrangement avec les bénéficiaires pour la rotation durant le travail
Exigence de l'argent de transport par les participants	Sensibilisation des bénéficiaires sur les intérêts du projet
Accident de travail de 03 superviseurs formateurs avec leurs motos respectives lors des descente de supervision des activités	-
Désintéressement des bénéficiaires par le projet suite à l'absence prorogée du superviseur formateur sur le site et sensation d'être abandonner	Sensibilisation des bénéficiaires sur l'encadrement de trois ou quatre communes respectivement par 01 superviseur
Insuffisance d'argent par certains groupements pour se structurer ou muter en coopérative	Encouragement des bénéficiaires à se mobiliser et à être proactif
Réticence ou hésitation de certains paysans à adopter les nouvelles techniques proposées, préférant s'en tenir à leurs méthodes traditionnelles	Mise en place d'une parcelle intégrée à côté d'une parcelle paysanne a permis aux agriculteurs de voir directement les résultats comparatifs des deux approches.
Faible mobilisation des petits producteurs isolés durant la sensibilisation sur les avantages d'être en groupes surtout coopératives.	Rencontre les leaders communautaires et autorités locales pour pouvoir faciliter la mobilisation des petits producteurs
Accès difficile aux sites de démonstration des bonnes pratiques culturelles dans certaines communes en raison de son éloignement et état mauvais de route en saison de pluie	Changement du site de démonstration pour plus de d'engagement et mobilisation des participants
Risque d'agression et Enlèvement des personnes sur l'axe de Ouli et Ketté (Gbiti)	Respecter les heures de sécurité
Incompréhension des modules par les Baka à Salapoumbé et présence de femmes analphabètes	Organisation des jeux de rôles et traduction en langue locale par certains membres
Incompréhension du projet au niveau de la mairie de Doumaintang suite à des nombreux partenaires de mises en œuvre	Réunion avec les membres de la mairie pour explication du rôle de chaque acteurs
Absence/instabilité de réseau et de connexion internet dans certaines villages des communes	Envoi des messages téléphoniques de telles sorte que lorsque le bénéficiaire se trouve dans un lieu où il y a le réseau il les reçoivent.
Absence d'un espace de travail libre dans la commune de Yokadouma	Négociation avec le proviseur du lycée de Yokadouma

XV. Recommandations

Quelques recommandations ont été formulées dans le but d'améliorer des actions futures par rapport aux difficultés évoquées ci-dessus.

a. Pour l'amélioration opérationnelle du PAM/CP

Tableau N : Recommandations PAM/CP

Defis	Recommandations
Signature tardive du FLA contrat 4 & 5 du PULCCA	Donner les autorisations aux partenaires coopérants pour le lancement des activités
Retard dans le paiement	Eviter l'accumulation des factures lors des traitements et solder les factures progressivement
Faible mobilisation voire indisponibilité de certains bénéficiaires pour participer aux formations et autres activités	Création de deux voire trois pôles de formation dans la plupart de communes
Charge élevée de travail par formateur superviseur respectivement pour 03 et 04 communes	Mettre un formateur superviseur pour 02 communes maximales pour être plus efficace et atteindre les résultats
Sous-évaluation des coûts d'achat et transport des semences (pifs bananes plantains, boutures de manioc) sur les superficies planifiées	Faire un état diagnostic avec un spécialiste pour éviter les écarts entre la budgétisation et la réalisation
Sous- évaluation du budget mensuel de carburant des 05 motos pour le suivi dans des 17 communes	Evaluer avec un spécialiste les frais de carburants mensuels ainsi que les frais d'entretien et vidange des motos
Retard dans la mise à disposition des listes des groupements	Mettre à temps la liste des groupements (coopératives, GIC et AVEC) fonctionnels pour faciliter le ciblage
Présence de plusieurs partenaires financiers (FAO, HCR, OIT, etc.) dans la même commune voire même zone d'intervention du projet	- Faire un diagnostic avant la sélection des communes - Faire un bon ciblage en évitant de mettre plusieurs partenaires coopérants dans une même commune
Le ciblage géographique s'avère trop ambitieux (17 communes) par rapport aux ressources mises à disposition	- Définir les zones d'intervention en fonction des ressources disponibles afin d'avoir plus d'impact - Augmenter les superviseurs de site pour couvrir ces communes
Absence de certains groupements bénéficiaires du contrat 5 aux activités dans les communes cibles ou pôles de création.	Inclure tous les groupements environnants même ceux qui ne sont pas identifiés lors du ciblage pour travailler avec eux et éviter des mécontentements aux villages
L'indisponibilité des moyens de transport pour le déplacement des participants n'ont pas permis à certains participants de se déplacer, ce qui a limité leur participation aux formations	Prendre en charge le déplacement des membres du groupement ou leur perdîmes lors des formations

Tableau O : Recommandations Techniques

Recommandations	Personne Bénéficiaires
Organiser des renforcements des capacités au profit des partenaires coopérants au cours des prochains FLA	Staff Partenaire
Augmenter le nombre de jour pour la formation de transformations des produits agricoles au niveau des groupements bénéficiaires	Bénéficiaires
Mettre à disposition des bénéficiaires des NFIs pour la valorisation de leurs produits agricoles	Bénéficiaires
Assister sur le terrain les partenaires coopérants	Staff Partenaire et bénéficiaires
Motiver les membres de comités de plaintes pour faciliter la collecte et la transmission des informations car ceux-ci sont sollicités et, le manque de moyens de transport ne leur permettent pas d'agir efficacement	Bénéficiaires

b. Pour le processus de reporting et de paiement

Pour ce qui est du processus de reporting et de paiement :

- Le PAM doit diligenter le processus de remboursement des factures afin d'éviter le ralentissement des activités sur le terrain;
- Malgré la capacité pour APROSPEN de préfinancer les activités et une avance opérationnelle de 30% du PAM permettant d'amortir les dépenses, nous pensons que le traitement des factures déposées doivent se faire au fur et à mesure.

c. Pour un partenariat global

Dans le souci de renforcer le partenariat global :

- Le PAM doit faciliter la budgétisation du matériel de protection et de travail à destination des bénéficiaires;
- Augmenter le temps de mise en œuvre des activités (12 mois) pour permettre le suivi, l'accompagnement et la capitalisation des activités;
- Organiser des séances de renforcement des capacités du staff partenaire sur l'Innovation et développement des chaînes de valeurs; la gestion administrative et financière des documents selon les procédures du partenaire; Evaluation des résultats; et l'exploitation des abus sexuels (EAS) pour faciliter l'harmonisation des approches et des visions dans les projets.

XVI. Annexes

Tableau P : Lieux de formations avec leur pôle de création dans les 17 communes

Communes	Village/Quartier	Lieu formation	Pôle formation
Bertoua 1	Bonis 1	Ecole primaire publique de Bonis 1	03

		GIC JEPROMALO pour la formation de la transformation du manioc en dérivées avec leurs propres matériels	
	Nkolbikon II	Délégation de l'Agriculture d'Arrondissement	
Garoua-boulai	- BADAN	Ecole primaire de BADAN	03
	- NANONGUE	Cour de la coopérative Narral NANOUE	
	- Abo boutilla	Hangar du chef du village	
Ouli	Ouli centre	CES (Collège d'Enseignement Secondaire)	02
		Chefferie du village	
Ketté	Ketté centre	Cour de la Coopérative TOM-NU à Ketté	03
	Village Gbiti	Magasin de la Coopérative Narral, Gbiti	
	Timangolo	Magasin de la Coopérative KAWTAL	
Batouri	Batouri centre	Salle Communautaire Islam sise au lieu dit mok à Batouri	03
	Village Djengue	Cour du Délégué de GIC, Djengue	
	Village Gadi	Hangar du chef de village de Gadi	
Kentzou	Kentzou centre	Ecole primaire publique	03
		GIC MOINAM pour la transformation du manioc en dérivées avec leurs propres matériels	
	Lolo	GIC WARDE	
Ndélélé	Ndélélé centre	Hangar du chef du canton	02
	Village SONE	Hangar coopérative	
Lomié	Lomié centre,	Ecole primaire Bilingue	03
	Village Polydor ou Pohempoum II	Foyer de Polydor	
	Village Bingongol II	Hangar chef Bingongol II	
Mboma	Mboma centre	Ecole primaire Bilingue	02
	Village NGOAP	Foyer NGOAP	
Messok	Messok centre	Hangar chef du village	02
	YAMBOT	Hangar chef du village	
Dimako	Dimako centre	Ecole champions	03
		Mairie	

	Tombo kampala	GIC FATKA pour la formation de la transformation du manioc en dérivées avec leurs propres matériels	
Doumé	Doumé centre	Ecole bilingue de Doume	02
	Village Kobilala	Ecole bilingue	
Doumaintang	- Doumaintang centre	Salle de la Mairie	02
	- Village de Salle	Cour du chef du village (en face chefferie sous l'arbre)	
Nguelemendouka	- Village NKA 1	Ecole publique de NKA	03
	- Village Imbet	Résidence du chef du village	
		Chez le groupement ASSIFEQCA pour la transformation du manioc en dérivées avec leurs propres matériels	
Gari-Gombo	- Villages Gribi	Hangar du chef du village	02
	- Gari-Gombo centre	Ecole Primaire	
Yokadouma	- Quartier Relais à Yokadouma centre	Hangars de 2 groupements	02
	- Village MPARO	Cour du chef de du village	
Salapoumbe	- Village Wélélé à Salapoumbé centre	Salle des actes de la Mairie	02
	- Village MIKEL	Cour du chef de du village	

Accompagnement de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) dans la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans le cadre de la mise en œuvre de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord (RIS-RIN), Composante 1 : Région de l'Adamaoua

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte et justification

Le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) mis en place par la SONATREL et financé par les fonds IDA de la Banque mondiale constitue une opportunité pour de nombreuses localités du Cameroun notamment celles de la Région de l'Adamaoua. Le projet a prévu la construction d'une ligne de transport de 225 KV longue de 524 km depuis la Centrale de Nachtigal jusqu'à Wouro-Soua (Ngaoundéré 3^{ième}). Il est prévu 04 nouveaux postes de transformation 225 KV dans les localités de Ntui, Yoko, Tibati et Wouro-Soua. Cinq communes de la région de l'Adamaoua sont concernées par le projet il s'agit des communes de Ngaoundéré 2^{ième}, Ngaoundéré 3^{ième}, Martap, Ngaoundal et Tibati.

Dans la région de l'Adamaoua en général, l'accès à l'électricité reste un besoin crucial pour les ménages notamment en zone rurale comme dans plusieurs parties du pays. Les populations manifestent de ce fait un grand intérêt à la réalisation du PIRECT qui suscite beaucoup d'espoir. Au-delà du volet positif non négligeable, la réalisation des travaux de construction de la ligne Haute Tension d'interconnexion RIS RIN et des postes de transformation va entraîner le déplacement des personnes impactées. Une délocalisation non maîtrisée des concernés pourrait être source de plaintes relatives à leur réinstallation. Cette situation pourrait s'aggraver avec l'afflux des personnes et de la main d'œuvre dans les localités du corridor pouvant s'accompagner des comportements à risques et des abus qui vont exacerber les Violences Basées sur le Genre (VBG), notamment l'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) y compris le harcèlement sexuel et les Violences Contre les Enfants (VCE). Cela s'accompagne de lourdes conséquences notamment les risques de stigmatisation et la marginalisation sociale des survivant (e)s, le risque de propagation des maladies sexuellement transmissibles, le risque de développement des fistules obstétricales, les cas de ruptures du cursus scolaire, les déviances liées à l'adoption des valeurs socioculturelles autres que celles partagées au sein de la communauté, l'absence de suivi et de prise en charge des survivant (e)s et l'impunité par défaut des poursuites judiciaires et des sanctions pénales.

Conscient de cette situation, le PIRECT a anticipé la survenance des conflits et leurs conséquences, par la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et des ressources à travers un cadre organisationnel pour enregistrer et traiter toutes les plaintes relatives aux activités du projet, ses résultats ou ses impacts. Ce mécanisme a pour ambition de servir de point d'ancrage entre les entreprises adjudicataires et les communautés affectées pour assurer le traitement et la gestion des plaintes et doléances. Pour l'opérationnalité, l'ONG APROSPEN-AJVN ayant une parfaite connaissance des localités cibles du projet s'est vu confier la responsabilité d'assurer la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de gestion des plaintes et des doléances.

Il est question pour l'organisation locale APROSPEN-AJVN d'informer et sensibiliser les

Personnes Affectées ainsi que les personnels des chantiers en utilisant tous les canaux appropriés de communication, y compris en langues locales, sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite. Le personnel de l'ONG est également chargé de collecter, enregistrer et transférer à l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux électriques du Cameroun et du Tchad, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux Violences Contre les Enfants (VCE) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) notamment, l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS), ainsi que le Harcèlement Sexuel (HS) en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants. Pour parvenir à l'enregistrement de toutes les plaintes relatives aux activités du PIRECT, les points focaux vont appuyer les populations dans la formulation et rédaction le cas échéant.

Ce dispositif dynamique, n'a pas la prétention d'éliminer toutes les plaintes pouvant survenir au sein des communautés, mais va permettre d'atténuer les risques de survenance des conflits ainsi qu'offrir un point d'accès aux individus, communautés voire entreprises pour recevoir et traiter leurs plaintes. Il est également question à travers le MGP de veiller à la protection des intérêts des populations à l'effet de prévenir les violences et leurs conséquences sociales.

Le présent rapport du troisième trimestre de mise en œuvre vise à présenter les activités menées au cours des mois de décembre 2023, janvier et février 2024 concernés.

I.2. Objectifs

Objectif principal

L'objectif principal de la mission est d'assurer au niveau local, la sensibilisation sur le projet, la sensibilisation sur le mécanisme de gestion des plaintes, la collecte des plaintes relatives aux activités du projet, les opérations de prévention et d'atténuation des risques de VBG (EAS, HS) ET VCE et de soutien aux survivant(e)s de telles violences à travers le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) mis en place dans la région de l'Adamaoua.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la mission vise à :

- **Identifier et former 18 points focaux ;**
- Former et sensibiliser les personnels des chantiers, des entreprises chargées d'exécuter les travaux sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VBG (EAS, HS) et VCE ;
- Informer et sensibiliser les populations en utilisant tous les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite ;
- Collecter, enregistrer et transférer à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants ;
- Accompagner les populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant ;

- Informer les chefs de village du calendrier de la tenue des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et prendre part ;
- Organiser à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre ;
- Assurer l'orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référencement psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et/ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Ceci se réalisera à travers les Points Focaux (PF) des structures de prise en charge psychosociale, médicale ou judiciaire susmentionnées, et dans le respect des exigences de confidentialité et de sécurité des survivant ;
- S'assurer du bon fonctionnement des services de référencement, à travers des contrôles pour s'enquérir de la qualité des services rendus ;
- Suivre de manière périodique les activités des points focaux.

1.3. Rappel de la planification trimestrielle

Le tableau ci-dessous met en exergue les activités prévues pour le troisième trimestre de mise en œuvre de la mission dans l'Adamaoua.

Tableau 1 : Chronogramme des activités du troisième trimestre.

Trimestre 3						
Objectifs spécifiques	Activités	Tâches	Décembre	Janvier	Février	Responsable
Assurer la bonne mise en œuvre des activités	Achat de matériels roulants (deux motos Yamaha AG100)	Préparation du DAO et publication				Coordonnateur
	Achat du matériel de travail (05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones, EPI du personnel, équipements de bureau)	Acquisition et mise à disposition des matériels de travail et de communication				Coordonnateur
Prévenir les violences dans les zones d'intervention des travaux de construction des ouvrages envisagés à	Organisation à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre.	Conception et production des outils de sensibilisation (dépliants, affiches, brochures, panneaux, guides, boîte à image, etc.)				Chef de mission
		Cartographie des espaces de communication et de sensibilisation communautaire				Chef de mission
		Campagne d'affichage des supports de sensibilisation et de				Superviseurs

travers les sensibilisations et les formations.	(1/trimestriel)	communication dans les localités du projet par les points focaux				
		Organisation des sessions de sensibilisation et de plaidoyer				Superviseurs
Collecter et transmettre les plaintes à l'unité de gestion du projet	Information et sensibilisation des populations par les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales, sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite	Préparation d'un guide de sensibilisation sur le MGP et code de bonne conduite				Expert VBG
		Organisation de la campagne de sensibilisation à travers les médias et les réunions grand public				Chef de mission
	Collecte, enregistrement et transfert à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi des cas.	Renforcement des capacités du personnel sur le MGP et code de conduite				Expert social VBG
		Collecte, enregistrement et transfert des plaintes à la cellule de gestion				Superviseurs
		Suivi des cas VBG/EAS/HS et VCE				Expert social VBG
	Accompagnement des populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant	Appui des populations dans la formulation des plaintes et la rédaction le cas échéant				PF
	Information des chefs de village du calendrier des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et y prendre part	Information des chefs de village des activités de sensibilisation communautaire et prendre part aux sensibilisations organisées				PF
Organiser les opérations de soutien aux victimes de VCE et VBG/EAS/HS à travers les référencement aux services médicaux, psychosociaux et judiciaires en utilisant	Orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référencement psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et/ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Ceci se réalisera à travers les Points Focaux (PF), des structures de prise en charge psychosociale, médicale ou judiciaire et dans le respect des	Identification et évaluation des services de référencement disponible dans les zones d'intervention				EVBG
		Préparation et signature des protocoles d'accord avec les services identifiés				EVBG
		Analyse et catégorisation des types de plaintes				UGP
		Orientation des survivant(e)s vers les services compétents				EVBG
		Suivi des cas				EVBG

une approche centrée sur la victime	exigences de confidentialité et de sécurité des survivants				
	Suivi du bon fonctionnement des services de référencement, à travers des contrôles pour s'enquérir de la qualité des services rendus	Organisation des réunions d'évaluation trimestrielle avec les services de référencement pour assurer le bon fonctionnement des services			EVBG
	Suivi de manière périodique les activités des PF	Elaboration des plans d'action mensuelle des activités			Superviseurs
		Production des rapports mensuels par les Points focaux			Superviseurs
		Rapports mensuels et trimestriels des activités des superviseurs			Superviseurs
		Consolidation et transmission des rapports par les experts			Experts
Organiser le monitoring des activités					Chef de mission
		Réunion de coordination trimestrielle des activités			Coordonnateur
		Réunions de coordination départementale			Superviseurs
		Suivi des activités dans les sites			PF

1.4. Rappel des activités du trimestre n°2 (septembre, octobre et novembre 2023)

II.1. Les activités planifiées pendant le trimestre 2 étaient :

De façon générale, les activités exécutées du troisième trimestre sont :

- Achat de matériels roulants (02 motos) et des matériels de travail (05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI équipe) ;
- Formation du personnel à l'utilisation de l'application SW Maps
- Sensibilisation sur le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du projet : voies d'accès, bornes du tracé du corridor et la prévention des VBG ;
- Information des chefferies traditionnelles à travers les correspondances contre décharge et des affichages devant les espaces publics (chefferies, mosquées, marchés, écoles) et autres services publics à forte fréquentation des communautés ;
- Sensibilisation des populations sur les activités de la SONATREL et du PIRECT ;
- Renforcement des capacités techniques des points focaux sur le terrain ;
- Collection, traitement et transmission des plaintes ordinaires et VBG à l'UGP ;
- Sensibilisation, plaidoyer et communication pour le changement de comportement à l'égard des VBG (EAS, HS) et VCE ;
- Supervision des activités liées aux opérations de terrain ;
- Organisation des enquêtes et investigations des plaintes enregistrées dans les localités ;
- Participation aux activités de 16 jours d'activisme contre les VBG ;
- Monitoring des activités.

II.2. Les activités non exécutées pendant le deuxième trimestre étaient :

- Achat de matériels roulants (02 motos) ;
- Achat de matériels de travail (05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI équipe) ;

- Conception et production des outils de communication et sensibilisation de masse ;

II.3. Les raisons de la non-exécution certaines activités :

- Les achats matériel n'ont été effectués suite aux retards de paiements au courant du trimestre et à la gestion des multiples engagements liés à la mise en œuvre des activités ;
- La conception et production des outils de communication et de sensibilisation de masse est en cours de préparation sous la coordination du responsable de la communication recruté par la SONATREL pour superviser ce volet du projet. La validation des drafts proposés par le PIRECT ou l'envoi des maquettes est un préalable à sa réalisation.

II. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (DECEMBRE 2023, JANVIER ET FEVRIER 2024)

- Achat de matériels roulants et de travail (02 motos, 05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI équipe) ;
- Sensibilisation sur le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du projet : voies d'accès, bornes du tracé du corridor et la prévention des VBG ;

Information des chefferies traditionnelles à travers les correspondances contre décharge et des affichages devant les espaces publics (chefferies, mosquées, marchés, écoles) et autres services

- publics à forte fréquentation des communautés ;
- Sensibilisation des populations sur les activités préparatoires des entreprises ;
- Renforcement des capacités opérationnelles des points focaux sur le terrain ;
- Collection, traitement et gestion des plaintes ordinaires et VBG (EAS, HS), VCE ;
- Sensibilisation, plaidoyer et communication pour le changement de comportement à l'égard des VBG (EAS, HS) et VCE ;
- Supervision des activités liées aux opérations de terrain ;
- Organisation des enquêtes et investigations des plaintes enregistrées dans les localités ;
- Participation aux activités de 16 jours d'activisme contre les VBG ;
- Monitoring des activités.

III. ACTIVITES REALISEES AU TROISIEME TRIMESTRE

III.1. La formation du personnel à l'utilisation de l'application SW Maps

III.1.1. Description de l'activité

Suite à l'acquisition des téléphones du personnel, ces matériels ont été mis à la disposition de la SONATREL pour l'installation et le paramétrage du logiciel SW Maps du corridor. Par la suite, par courrier mail du 24 Novembre 2023, les Superviseurs du consortium APROSPEN-AJVN, couvrant les opérations de terrain dans départements impactés dans la région de l'Adamaoua, ont été invité à prendre part à la formation sur l'utilisation de l'application du projet dans les téléphones. Cette formation s'est tenue à Yaoundé le vendredi 1er décembre 2023. Il s'est agi pour les personnels clés ayant pris part à la

séance de travail de se familiariser avec l'interface de l'application et de s'approprier son fonctionnement. La formation s'est déroulée de manière participative. Au cours des travaux, le personnel a pris connaissance du logiciel, s'est approprié le fonctionnement du logiciel, avec des exemples pratiques sur deux méthodes d'utilisation présentées par les experts de la SONATREL. Les échanges ont suivi portant sur les zones d'ombre et incompréhensions. L'application SW Maps va permettre à l'équipe de repérer le corridor sur le terrain et mener les investigations des plaintes fondées enregistrées dans les localités impactées de l'Adamaoua, assorties d'une estimation des superficies impactées. Comme leçons apprises, nous relevons que SW Maps comporte des fonctionnalités qui permettent la géolocalisation avec précision du corridor PIRECT à travers le téléphone. Les points en vert sont des points kilométriques. Les deux lignes rouges sont les emprises du corridor qui commence dans le Mbam et Kim. La valeur (VA) représente les voies d'accès. De retour dans les Départements, les Superviseurs vont faire le coaching des points focaux.

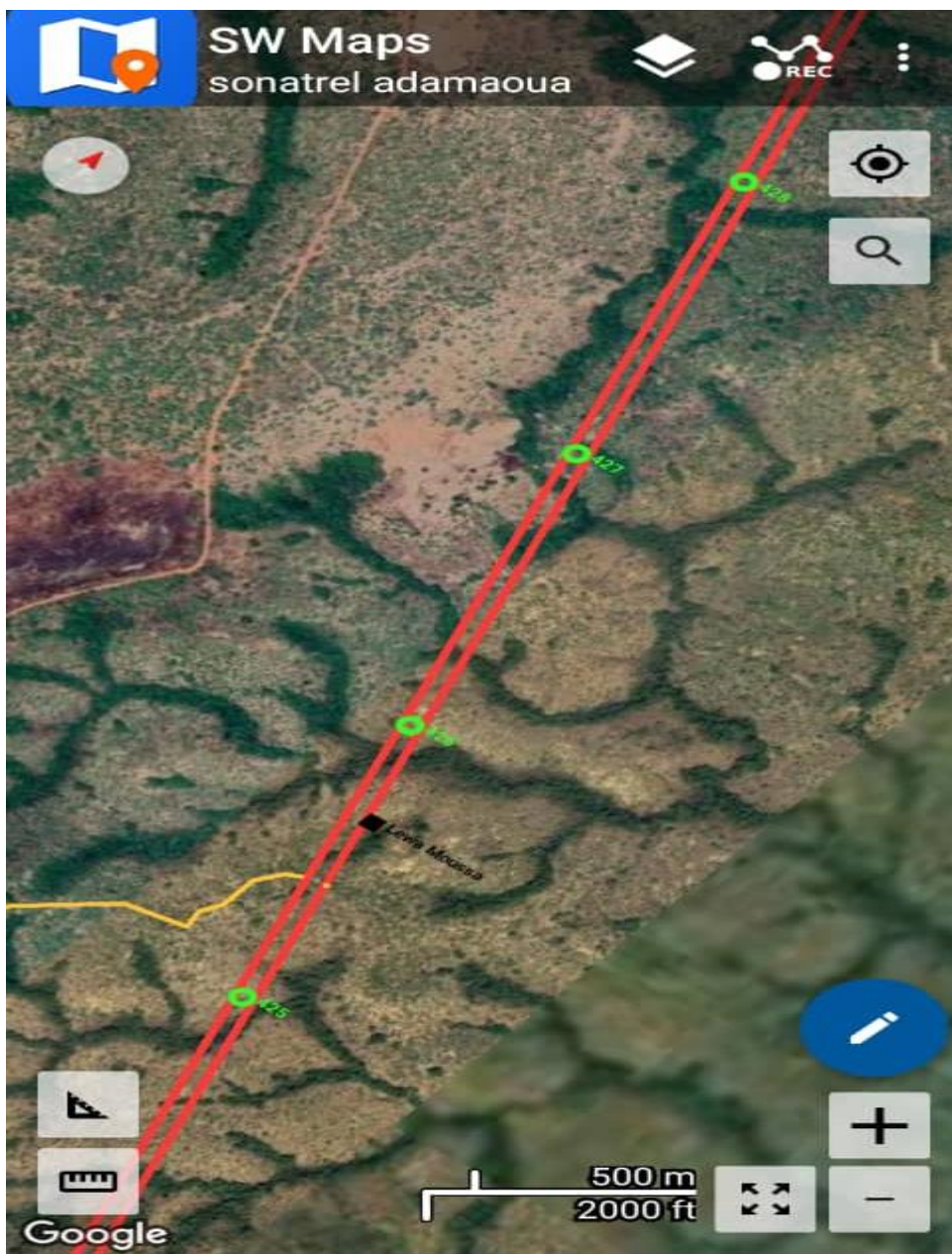


Figure 1 : Illustration de l’affichage des données du corridor sur le logiciel SW Maps

III.1.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les superviseurs du Djérem et de la Vina.

III.1.3. Résultats obtenus

02 superviseurs des opérations de terrain (un homme et une femme) ont été formés sur du logiciel SW Maps et se sont appropriés son utilisation de nature restituer au personnel.

III.1.4. Illustration



Figure 2 : La formation du personnel clé à l'utilisation du logiciel SW Maps installé sur les téléphones du projet par les experts de la SONATREL

III.2. Formation du personnel de l'ONG sur l'utilisation de l'application SW Maps

II.2.1. Description de l'activité

Dans l'optique de rendre efficace ses activités sur le terrain, l'ONG a doté son personnel des téléphones portables comportant l'application. Suite à la formation de deux personnel clés par les experts à Yaoundé sur l'utilisation des applications du projet dans les téléphones, les superviseurs du Djérem et de la Vina ont outillés à leur tour les points focaux. Il était question de restituer les connaissances acquises au personnel de l'ONG. L'objectif était de renforcer les capacités des points focaux sur l'application SW Maps du corridor pour une bonne utilisation dans la mise en œuvre des activités. La formation s'est déroulée le 05 décembre à Ngaoundéré et 11 décembre 2023 à Tibati au bénéfice des acteurs de terrain. La phase théorique en salle a porté sur la présentation du logiciel par le superviseur, l'explication sur son fonctionnement, la démonstration, les échanges sur les deux méthodes d'utilisation et les exemples sur l'usage correct de l'application du corridor. Les échanges se sont poursuivis sur les deux méthodes enseignées et assimilées. La première consiste à prendre la photo du plaignant dans deux cas des figures, le cas où le plaignant est dans l'emprise du corridor et le cas où il est hors emprise du corridor. Quant à la deuxième méthode, il est question de dessiner les biens (le champ, le puits ou la Maison) si le plaignant est dans l'emprise sinon la prise de photo avec coordonnées GPS est suffisante pour clôturer la plainte. Passé la séance en salle, l'équipe a planifiée la descente sur les sites impactés des départements pour la phase pratique à Selbé Darang et Gada Dang dans la Vina ; Tomi et Djaouro Garga dans le Djérem. Chaque étape de la formation théorique était marquée par des séquences de questions-réponses pour la bonne compréhension des points focaux.

III.2.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les points focaux communaux et locaux.

III.2.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux formés et deux (02) experts de l'ONG ont été formés sur l'application du corridor SW Maps ; dont 10 femmes et 10 Hommes
- Le personnel de terrain à travers les explications et cas pratiques sur les plaintes maîtrise l'utilisation des deux méthodes d'utilisation de l'application du corridor.

III.2.4. Recommandations

A l'issue des échanges avec les points focaux, il a été recommandé ce qui suit :

- Faire obligatoirement une planification avant une investigation sur le terrain ;
- Relever toujours les informations telles que (le nom, investigation et les coordonnées) lors l'investigation ou l'enquête si le plaignant est dans l'emprise du corridor ;

- Ne pas compter les spéculations et évaluer les biens lors de l'investigation ;
- Ressortir la mise en valeur lors de la prise des photos ;
- Prendre un sens pour placer les points en dessinant un polygone pour la 2e méthode ;
- Veiller à ce que l'enregistrement des données sur site soit fait par une personne ;
- Organiser la descente d'investigation avec au moins trois personnes de l'équipe.

III.2.5. Illustrations



Figure 3 : Les points focaux formés sur l'utilisation de l'application du corridor SW Maps

III.3. Coaching des points focaux sur l'investigation des plaintes avec SW Maps

II.2.1. Description de l'activité

Dans le cadre des activités du projet, le renforcement de capacité des points focaux communaux et locaux chaque mois est devenu notre point fort des activités, il est toujours jugé nécessaire d'améliorer leur connaissance sur l'utilisation des outils de collecte et harmoniser la démarche opérationnelle. Il était question de faire la pratique sur le terrain pour les investigations des plaignants via le logiciel SW Maps. L'activité visait à asseoir les connaissances des points focaux sur l'utilisation de l'application du corridor lors des enquêtes sur le terrain. Le personnel a procédé par la planification des descentes, la pratique de l'investigation sur le terrain, les explications des méthodes, la collecte des données sur l'espace, l'élaboration du procès-verbal, la signature du registre des plaintes et la restitution post opération. Après vérification et constations des plaintes enregistrées dans les Départements avec SW Maps, il ressort dans la Vina sur 86 plaintes collectées, 36 sont dans l'emprise du corridor et 39 hors corridor. Pour le Djérem, les 08 plaintes collectées ont été investiguées dont 05 impactées par le corridor des lignes, 01 usurpation d'identité, 01 revendication ayant déjà fait l'objet d'évaluation par la CCE et 01 hors corridor de ligne. Les deux méthodes ont été pratiquées et assimilées sur les sites des plaignants ainsi que la prise de photo pour clôturer les plaintes hors de l'emprise.

III.3.2. Cibles touchées

Les chefs de villages affectés par le projet, les points focaux communaux et locaux et les personnes impactées par le corridor sans distinction des groupes sociaux et les témoins.

III.3.3. Résultats obtenus

- Les 18 points focaux se sont familiarisés avec l'application SW Maps ;
- Les points focaux maîtrisent la démarche d'investigation des plaintes sur le terrain ;
- Les difficultés d'utilisation de l'application ont été résolues par les superviseurs.

III.3.4. Tableau récapitulatif

Tableau 2 : Indicateurs du coaching des points focaux sur l'investigation des plaintes avec SW Maps dans les 5 communes de l'Adamaoua

Désignation / Localités	Martap	Ngaoundéré 2eme	Ngaoundéré 3eme	Ngaoundal	Tibati	Total
Plaintes investiguées	52	06	17	0	08	83
Plaignants hommes	50	05	13	0	06	74
Plaignants femmes	02	01	04	0	02	9
Plaintes dans corridor	18	05	16	0	04	43
Plaintes hors corridor	37	01	01	0	01	40

III.3.5. Illustrations



Figure 4 : Seance pratique d'utilisation de SW Maps à Gada Dang et Selbe darang

III.4. Renforcement des capacités du personnel sur les objectifs de la mission de l'ONG

III.4.1. Description de l'activité

Dans l'optique de rendre efficace ses activités sur le terrain, les capacités des points focaux locaux de l'ONG ont été renforcées au cours des séances de travail hebdomadaires. Les séances portaient sur les incompréhensions, les observations relevant des outils de collectes de données et les difficultés rencontrées lors des opérations de terrain. La méthodologie a consisté à relever les insuffisances dans les activités menées, préparer les supports de travail, à mobiliser les points focaux, à faire des exposés suivis des échanges. Les exposés étaient suivis des phases de questions-réponses afin d'apporter des éclaircissements sur les points incompris. De manière générale, les réunions se sont tenues les 02, 04, 13, 18, 21 et 27 février 2024 dans les locaux de l'ONG à Tibati et Ngaoundéré. Les Superviseurs, les points focaux communaux et locaux ont régulièrement pris part à ces séances de travail dans les départements. Sous la coordination des SOPT et parfois un point focal communal désigné, les réunions consistaient à planifier les activités, échanger sur les activités à travers des exposés minutieusement préparés et recadrer les insuffisances relevées sur le terrain notamment la collecte et le traitement des plaintes. Le but de ses séances de travail était d'améliorer la qualité des sensibilisations, la collecte, l'investigation des plaintes ainsi que l'usage des outils de travail sur le terrain. A l'issue des orientations techniques, les points focaux devront améliorer le contenu des sensibilisations et l'utilisation des outils de terrain.

III.4.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les points focaux communaux et locaux.

III.4.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux (9 femmes et 9 hommes) outillés dans le Djérem et la Vina ;

- Les messages de sensibilisation, l'utilisation des outils de terrain, la gestion des cas et la protection de l'enfant.

III.4.4. Illustrations



Figure 5 : Coaching des points focaux sur le MGP et les outils de collectes de données

III.5. Coaching des points focaux sur la sensibilisation et les outils de terrain

III.5.1. Description de l'activité

Il a été donné de constater par les superviseurs des insuffisances venant des points focaux relativement à l'utilisation des outils, les stratégies de sensibilisation, le remplissage des fiches de présence et la bonne exploitation du contenu du MGP pour une cohérence des messages véhiculés sur le terrain en lien avec la mission de l'ONG. Egalement, les séances de travail se sont appesanties sur les difficultés liées aux incompréhensions relevant généralement du guide de sensibilisation. L'objectif était de renforcer les connaissances des points focaux sur l'approche de sensibilisation des populations et la bonne utilisation des outils dans la mise en œuvre des activités dans les Départements. Les séances animées par les superviseurs des opérations se sont déroulées le 09 et le 29 janvier 2024 à Tibati, le 12 janvier 2024 à Ngaoundéré. Les travaux ont porté sur les incompréhensions et les difficultés rencontrées sur le terrain afin de permettre à ces acteurs de remplir pleinement leurs cahiers de charge. Deux principales thématiques ont été abordées de façon particulière à savoir : les stratégies de réussite d'une bonne sensibilisation et la gestion des cas et la protection de l'enfant, tenant lieu de restitution de la formation des Points Focaux Locaux de la Vina par l'Experte SVBG d'APROSPEN-AJVN sur les violences contre les enfants. Les échanges sur les messages abordés pendant les sensibilisations menées auprès des cibles et les explications sur les outils avec des exemples pratiques ont facilité la compréhension des points focaux.

III.5.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les points focaux communaux et locaux du projet.

III.5.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux (9 femmes et 9 hommes) capacités sur la démarche de sensibilisation dans les deux départements de l'Adamaoua ;
- Les points focaux ont une meilleure connaissance des stratégies de sensibilisation, l'utilisation des outils de terrain, la gestion des cas et la protection de l'enfant.

III.5.4. Illustrations



Figure 6 : Séance de capacitation des points focaux sur les messages de sensibilisation

III.6. Formation du personnel de l'ONG sur le code de conduite de Biodiversité

III.6.1. Description de l'activité

Cette activité a consisté à former le personnel de l'ONG sur les concepts de biodiversités. La formation visait dans un premier temps à montrer les interactions et les interférences du projet PIRECT avec la biodiversité des zones impactées du fait des mouvements sociaux, des attitudes comportementales et culturelles importées. Ont pris part à la formation, les experts de l'ONG, les Superviseurs, les Points focaux communaux et les points focaux locaux de la Vina. La séance dirigée par l'Expert Biodiversité de la SONATREL s'est tenue le 30 janvier 2024 au siège de l'ONG APROSPEN à Ngaoundéré. Le personnel a appris des enseignements que la Biodiversité végétale comprend les ZIC (zone d'intérêt cynégétique), les forêts communales (Tibati, Martap, Ngaoundal), les parcs (du Djérem et du Mbam), entre autres. La Biodiversité animale comprend les espèces d'oiseaux, les espèces fauniques et une richesse halieutique (cas du lac de Mbella-Assom comprenant des crocodiles et des hippopotames) et des espèces en voie de disparition (perroquets à tête rouges, hippopotames, tortues rares). La démarche méthodologique utilisée reposait sur le brainstorming et une approche participative des apprenants. Elle s'est appuyée sur les modules et des cas pratiques à travers les exemples des espèces protégées. Dans son riche exposé, l'Expert Biodiversité s'est attardé sur les potentiels impacts et interférences du projet avec l'environnement, les écosystèmes et la biodiversité des localités touchées. L'atelier a été meublé également par diverses questions relatives à la mise en œuvre des activités de terrain du PIRECT dont les réponses des experts ont davantage édifié l'équipe. La formation s'est terminée par un post test qui a permis l'évaluation du niveau d'appropriation des apprenants. Par la suite, les codes de bonne conduite biodiversité ont été lus, expliqués et signés par tout le personnel de l'ONG présent. Ce dernier point de la formation a permis au personnel de s'approprier les différentes sanctions prévues pour ceux qui vont se retrouver acteur et/ou vecteur de la destruction des espèces protégées. A l'issue de la formation, le personnel dispose des connaissances sur le code de Biodiversité dans le contexte du PIRECT.

III.6.2. Cibles touchées

Les experts de l'ONG, les Superviseurs (Djérem, Vina), les Points focaux communaux (Ngaoundal, Tibati, Martap, Ngaoundéré 2^e et 3^e) et les points focaux locaux de la Vina.

III.6.3. Résultats obtenus

- 19 acteurs (08 femmes) formés sur les concepts de Biodiversités du PIRECT ;
- 20 codes de conduites (1 gestionnaire et 19 individuels) sont signés par le personnel ;
- Le personnel s'est approprié les notions de conservation des habitats, de leurs fonctions et des

espèces suivant les exigences de conformité avec les politiques de sauvegardes sociale et environnementale, ainsi qu'avec les cadres légaux et réglementaires.

III.6.4. Illustrations



Figure 7 : Atelier de formation sur le code de bonne conduite biodiversité

IV. SENSIBILISATION SUR LE MGP ET LES DISPOSITIFS PREVUS

IV.1. Description de l'activité

Au cours des mois de décembre, janvier et février qui constituent le troisième trimestre, plusieurs activités de sensibilisations ont été réalisées sur le terrain dans les 60 localités impactées des deux départements (Djérem et Vina) affectés par le projet que comporte l'Adamaoua. Elles ont consisté essentiellement aux sensibilisations de routine sur les activités du PIRECT, le Mécanisme de gestion des plaintes ainsi que ses différents dispositifs, la prévention contre les violences basées sur le genre aux parties prenantes. La méthodologie a consisté à faire une planification de façon participative avec l'élaboration des thèmes de sensibilisation par les experts de l'ONG, à mettre à la disposition des points focaux les différents outils de sensibilisation ainsi que les outils de collecte des données, planifier les descentes sur le terrain par les points focaux communaux, informer les chefs des descentes sur terrain et à mobiliser les parties prenantes pour une participation effective. Au cours du trimestre 3, les activités de sensibilisation se sont beaucoup plus accentuées sur les personnes affectées par le projet (PAP) et les investigations des nouvelles plaintes dans chaque localité ayant enregistré des nouvelles. Il s'est agi pour l'équipe d'assurer le renforcement des capacités des points focaux sur les techniques des sensibilisations ou l'animation communautaires ; la mobilisation des plaintes et ses témoins pour l'investigation ; l'information et préparation des chefs pour son assistance à l'investigation pour les sensibilisations individuelles ou de masse ; le suivi de la qualité des messages transmis par les points focaux locaux auprès des cibles notamment des PAP. Plusieurs thèmes harmonisés ont été abordés auprès des communautés dont : la maîtrise du corridor, les dispositifs d'enregistrement des plaintes, les critères d'éligibilité des plaintes, l'évolution du processus d'indemnisation, l'utilisation rationnelle du paiement des indemnités par les PAP (l'autonomisation financière des femmes par la création des AGR, l'éducation des enfants notamment de la jeune fille, la responsabilité des indemnisés au sein des communautés), la protection des enfants, les mesures de prévention du harcèlement sexuel et abus sexuel, l'exploitation économique des enfants, les mariages précoces des filles, les structures de référencement pour la prise en charge des VBG, le passage de l'entreprise TRANSRAIL pour la pose des bornes GPS et le repérage aérien du corridor, le

passage de l'entreprise des travaux pour l'enquête LIDAR, entre autres. Ces sensibilisations ont été généralement menées par les points focaux locaux sur la supervision du point focal communal et l'appui des points focaux communautaires qui facilitent la mobilisation des populations sur le terrain. Pendant les séances de sensibilisation, les participants ont été enregistrés sur des fiches de présence, les procès-verbaux de sensibilisation étaient élaborés puis signés dans les chefferies et dans les registres marqués après les consultations de routine.

IV.2. Cibles touchées

Ce sont les chefs traditionnels, notables, imams, enseignants, élèves, transporteurs, éleveurs, agriculteurs, commerçants, parents, ménagères, jeunes scolarisés et non scolarisés.

IV.3. Résultats obtenus

L'activité a permis d'obtenir plusieurs indicateurs et résultats selon les données statistiques du tableau ci-dessous. Les indicateurs sont affichés dans le tableau ci-dessous :

IV.4. Tableaux récapitulatifs

Tableau 3 : Indicateurs des sensibilisations menées dans le Djérem

N°	Cibles / Localités	Thèmes	Nombre de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total H/F
				H	F	J	PV	
1	Yoko Mamassi	- la maîtrise du corridor, - les dispositifs d'enregistrement des plaintes, - les critères d'éligibilité des plaintes, - l'évolution du processus d'indemnisation, - l'utilisation rationnelle du paiement des indemnités par les PAPs, - le passage de l'entreprise TRANSRAIL pour la pose des bornes GPS et le repérage aérien du corridor, - le passage de l'entreprise des travaux pour l'enquête LIDAR	05	50	50	25	00	100
2	Tomi		05	54	114	08	06	168
3	Meng		05	41	36	16	11	77
4	Malarba1		05	42	71	06	25	113
5	Didango		01	08	20	27	00	28
6	Bolagale		06	45	44	50	01	89
7	Banwa		06	87	77	51	02	164
8	Kanaa n		06	17	19	08	07	36
9	Sola		06	52	63	67	10	115
10	Danghaoussa		06	59	86	91	02	145
11	Meidjamba		06	80	69	48	06	141
12	Mahor		05	51	38	00	00	89
13	Ndjaourogarga		05	59	30	00	00	89
14	Gatt		05	48	41	01	00	89
15	Kandje		05	67	20	01	00	87
16	Mandoum		04	64	43	64	01	107
17	Mandjara		04	48	12	47	00	60
18	Mbella-assom		04	41	19	34	03	60
19	Danfili		04	60	30	42	09	90
20	Malarba2		06	89	55	11	12	144
21	Tenwa		07	118	59	34	22	177
22	Lokoro		07	48	64	32	05	112
23	Makoup		07	71	146	16	28	217
24	Ngaoubela		07	101	63	02	12	164
25	Mbitomkassa		05	26	34	06	00	60

26	Mbitom Conseiller		05	42	29	07	01	71
27	Nyadjida		05	36	30	06	00	66
28	Gongotoua		05	28	19	06	00	53
29	Mbantibang		05	61	17	10	00	78
30	Gommana		07	97	38	107	28	135
31	Febadi		07	82	61	109	34	143
32	Bamyanga		07	114	44	128	30	158
33	Mbiwaourou- mboum		07	107	54	145	16	161
34	Mbong		07	102	34	123	13	136
35	Beka-gotto		07	159	66	149	76	225
Total dans les communes de Tibati et Ngaoundal			194	2254	1695	1477	360	3949

Au cours du troisième trimestre, nous avons menés **194** activités de sensibilisation dans les **35** localités impactées du département du Djérem et enregistré **2254** hommes, **1695** femmes parmi lesquels **1477** jeunes et **360** personnes vulnérables soit un total de **3949** personnes touchées.

Les sensibilisations se sont plus accentuées sur la stratégie du porte à porte et dans les établissements scolaires en vue de toucher un nombre important des riverains au projet.

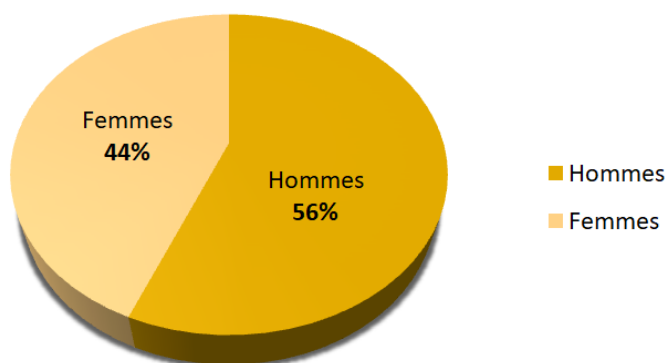


Figure 8 : Diagramme des hommes et femmes touchées dans le Djérem

Tableau 4 : Effectifs et taux des hommes et femmes touchés dans le Djérem

Hommes	Femmes
2254	1695
56 %	44 %

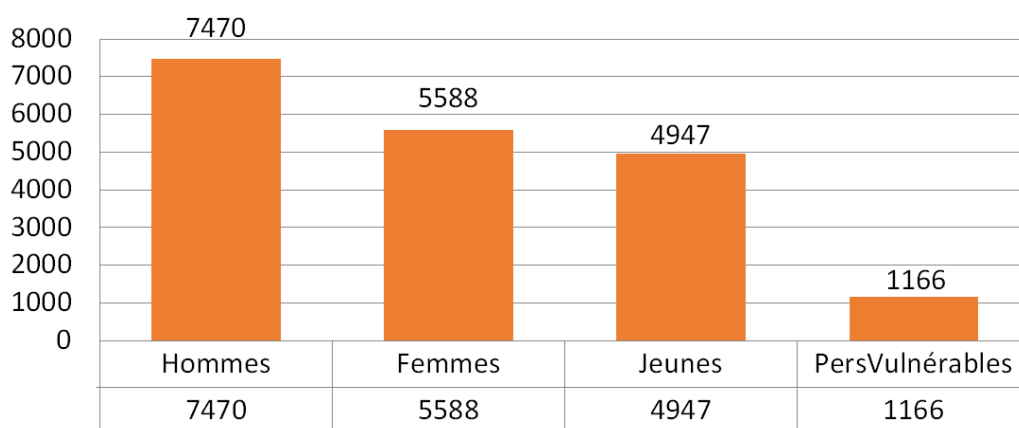


Figure 9 : Diagramme de personnes touchées par couche sociale du Djérem

Tableau 5 : Indicateurs des sensibilisations menées dans la Vina

N°	Cible / Liste des localités touchées	Thème	Nombre de séance de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total (H+F)
				H	F	J	PV	
1	Bini	- La maitrise du corridor, - les critères d'éligibilité des plaintes, - l'évolution du processus d'indemnisation, - l'utilisation rationnelle des indemnités par les PAPs, -la protection des enfants, - le passage de l'entreprise TRANSRAIL pour la pose des bornes GPS et le repérage aérien du corridor et pour l'enquête LIDAR	8	71	78	53	49	149
2	Dang		5	47	56	42	28	103
3	Gada Dang		10	82	84	0	4	166
4	Malang		6	63	39	46	33	102
5	Malo Goni		8	50	69	47	35	119
6	Maiborno Godi		8	106	64	0	12	170
7	Ngodi ma Falngaou		5	66	74	0	5	140
8	Wourosoua		4	47	56	0	3	103
9	Tekel		5	32	35	25	29	67
10	Lewa Moussa		8	35	53	41	1	88
11	Gotanga		6	32	38	42	2	70
12	Birsock		8	27	51	49	0	78
13	Hore Manang		3	23	6	4	2	29
14	Djabe Foulbe		8	65	93	43	9	158
15	Djabe Mboum		8	48	50	12	9	98
16	Louga		9	91	105	50	12	196
17	Anan 1		4	20	11	1	0	31
18	Lycee		3	17	16	2	2	33
19	Likok		6	19	31	0	2	50
20	Beka		6	26	22	2	0	48
21	Toumbouroum		5	40	10	2	10	50
22	Darang		9	62	71	33	11	133
23	Selbe Darang		8	101	107	76	10	208
24	Mayo Danayel		8	52	53	22	4	105
25	Djalbarke		9	57	54	10	9	111
Total dans les communes de Martap, Ngaoundéré 2 ^{ème} et Ngaoundéré 3 ^{ème}			167	1279	1326	602	281	2605

A l'issue des sensibilisations, il ressort qu'au total, **167** séances ont été conduites dans la Vina repartis dans les **25** localités impactées qui ont permis de toucher **1279** hommes, **1326** femmes, parmi lesquelles **602** jeunes et **278** personnes vulnérables, pour un total de **2605** personnes dans le département.

Il a été constaté qu'en ce trimestre la sensibilisation a touchée plus des femmes que des hommes.

Tableau 6 : Effectifs et taux des hommes et femmes touchés dans la Vina

Hommes	Femmes
1279	1326
49%	51%

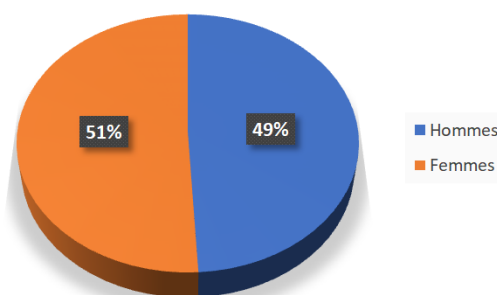


Figure 10 : Diagramme des hommes et femmes touchées dans la Vina

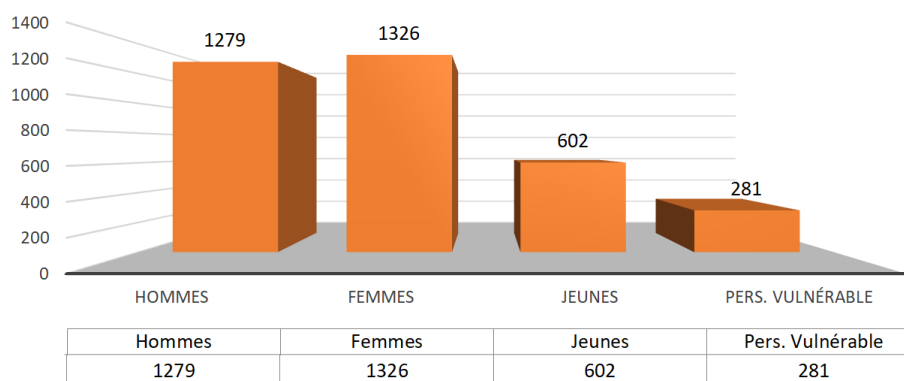


Figure 11 : Diagramme de personnes touchées par couche sociale de la Vina

Les images suivantes montrent quelques activités de sensibilisation de masse et porte-à-porte telles que réalisées dans les localités de l'Adamaoua par les points focaux locaux et communautaires avec le suivi des communaux et superviseurs de terrain.

IV.5. Illustrations



1. Sensibilisation des jeunes de Mbong sur le projet



2. Sensibilisation au marché de Meidjamba



3. Sensibilisation des PAP de Tenwa sur le traitement des plaintes et les indemnisations



4. Sensibilisation à Malo Goni sur le passage des entreprises pour des bornes GPS

Figure 12 : Images des sensibilisations du trimestre 3 dans les localités de l'Adamaoua

V. COLLECTE ET GESTION DES PLAINTES

Dans le cadre de la gestion des plaintes dont la tâche est assignée à l'ONG, des descentes sont régulièrement effectuées dans les localités d'intervention du projet pour faire la collecte, l'enregistrement, le suivi des plaintes enregistrées. Au cours des mois de décembre 2023, janvier et février 2024, l'activité a consisté à faire régulièrement l'état des lieux des registres, collecter et enregistrer les plaintes dans toutes les localités impactées par le projet des deux départements du Djérem et de la Vina. Puis de planifier les descentes d'investigation avec les plaignants dans l'optique de vérifier à l'aide de l'application SW-MAPS si les biens concernés sont impactés par le corridor ou non. Elaborer les procès-verbaux d'investigation ou de clôture de plainte le cas échéant. Enfin transmettre les plaintes ainsi que les données collectées suite aux investigations à l'UGP pour le traitement des plaintes.

La méthodologie a consisté pour les points focaux du projet à effectuer des descentes dans les localités pour enregistrer les plaintes et vérifier les registres. Dans le cas des investigations de plaintes, il a fallu au préalable contacter les points focaux communautaires pour mobiliser les chefs traditionnels des localités dans lesquelles se trouvent les sites impactés, les plaignants et les témoins, puis de fixer des rendez-vous avec les différents plaignants afin d'effectuer les descentes dans les localités pour les sensibiliser sur l'emplacement du corridor. Et procéder enfin aux investigations des nouvelles plaintes par localité. Toutefois, les plaintes ayant fait l'objet des investigations attendent une évaluation des mises en valeurs l'UGP.

V.1. Collecte et gestion des plaintes dans le Djérem

V.1.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception

V.1.1.1. Description

Dans le département du Djérem, 12 plaintes ont été collectées au cours du troisième trimestre et enregistrées et les accusés de réception délivrés aux plaignants.

V.1.1.2. Détails des actions menées

Il a été question de collecter et d'enregistrer (avec délivrance des accusés de réception) dans les registres toutes les plaintes signalées au cours du mois de décembre 2023, janvier et février 2024 dans les localités impactées par le projet dans le Djérem par l'équipe de l'ONG.

V.1.1.3. Acteurs impliqués

Les principaux acteurs impliqués dans la réalisation de l'activité sont les points focaux locaux, les relais communautaires et les chefs de village.

V.1.1.4. Cibles touchées

Les plaignants et leurs témoins, ainsi que les populations ayant un ou plusieurs biens potentiellement impactés par le corridor sont les principales cibles.

V.1.1.5. Résultats obtenus

Ce trimestre dans le département du Djérem, l'on dénombre 12 plaintes enregistrées dans 8 localités de la commune de Tibati uniquement dont à Bolagale, Yoko Mamassi, Djaouro Garga, Lockoro, Makoup, Malarba 1, Mbitom Conseiller et Meng. Ci-dessous le tableau détaillé :

Tableau 7 : Tableau récapitulatif du nombre de nouvelles plaintes par village

Communes	Localités	Nombre de plaintes enregistrées
Tibati	Lockoro	01
	Makoup	01
	Meng	01
	Djaouro Garga	02
	Malarba 1	01
	Yoko Mamassi	02
	Mbitom Conseiller	01
	Bolagale	03
	Total	12

V.1.1.6. Illustrations

The image shows two copies of a complaint form from SONATREL. The forms are titled 'Accusé de dépôt de plainte/réclamation'. The left form is for the village of Malarba 1, dated 17 Mars 2024, with a complaint about land registration. The right form is for the village of Meng, dated 06 Février 2024, with a complaint about a forest area. Both forms are filled out with handwritten details and signatures.

Figure 13 : Accusés de réception des plaintes enregistrées dans le Djérem

V.1.2. Compilation des plaintes et transfert à l'UGP

V.1.2.1. Détails des actions menées

Après collecte et enregistrement des plaintes, les points focaux communaux font les compilations par commune, codifient les plaintes, puis les transfèrent au superviseur pour transmission au chef de mission.

V.1.2.2. Acteurs impliqués

A ce niveau les points focaux communaux et le superviseur sont impliqués.

V.1.2.3. Cibles touchées

Le Chef de mission, l'Experte SVBG et l'UGP sont les cibles à cette étape.

V.1.2.4. Résultats obtenus

12 plaintes ont été compilées et transférées à la coordination.

V.1.2.5. Tableau récapitulatif

Tableau 8 : Récapitulatif des plaintes par communes du Djérem

N°	Communes	Nombre de plaintes enregistrées
1	Tibati	12
2	Ngaoundal	00
Total		12

V.1.3. Missions d'investigation des plaintes

V.1.3.1. Détails des actions menées

Il a été question d'effectuer des descentes sur les sites des biens faisant l'objet des plaintes enregistrées par l'équipe de l'ONG pour vérifier à l'aide de l'application SW-MAPS si ces biens sont impactés ou non afin d'actualiser le fichier de suivi des plaintes. Les descentes d'investigation se sont effectuées selon un planning élaboré avec les plaignants, leurs témoins et chefs des localités concernées.

V.1.3.2. Acteurs impliqués

Les acteurs impliqués ici sont des points focaux, le superviseur et les relais communautaires.

V.1.3.3. Cibles touchées

Les cibles touchées sont des personnes affectées par le projet (PAP) et leurs témoins.

V.1.3.4. Résultats obtenus

Dans le département du Djérem, sur les 12 plaintes collectées dans la commune de Tibati parmi lesquelles, 10 ont été investiguées dont une (01) hors corridor et 09 dans le corridor. Deux (02) plaignants étaient absents par conséquent leurs plaintes n'ont pas encore été investiguées à ce jour.

Des 12 plaintes, 11 sont des omissions de terrain et une usurpation d'identité.

Tableau 9 : L'investigation des plaintes dans la Commune de Tibati

Noms des localités	Plaintes enregistrées	Plaintes investiguées	Plaintes dans l'emprise	Plaintes hors emprise
Bolagale	03	02	02	00
Djaouro Garga	02	02	02	00
Yoko Mamassi	02	02	02	00
Lockoro	01	01	01	00
Makoup	01	01	00	01
Malarba 1	01	01	01	00
Meng	01	00	00	00
Mbito Conseiller	01	01	01	01
Total	12	10	09	01

Tableau 10 : Récapitulatif des plaintes dans la commune de Tibati

N°	Code	Localités	Nature de la plainte	Contacts	Objet de la plainte
----	------	-----------	----------------------	----------	---------------------

1	ADTLAPVT	Lockoro	Omission	683118135	Omission d'une aire de séchage naturelle utilisée par les femmes du village
2	ADTMBJVT	Makoup	Omission	670402013	Un champ de manioc non pris en compte
3	ADTBNJYN	Bolagale	Usurpation d'identité	675916599	Le frère du plaignant a usurpé son nom pour se faire enregistrer sur sa parcelle
4	ADTBARYN	Bolagale	Omission	670653999	Omission de parcelle de manioc jeune
5	ADTBDDYN	Bolagale	Omission		Omission d'une jachère de manioc
6	ADTDGSREM	Djaouro Garga	Omission	651246044	Omission d'une jachère de manioc
7	ADTDGAME M	Djaouro Garga	Omission	670074306	Omission d'une jachère de patate et d'une case en paille
8	ADTMMSPC	Malarba 1	Omission	670277506 694679221	Omission d'une jachère de manioc
9	ADTYMASPC	Yoko Mamassi	Omission	675361158	Omission d'une jachère d'ignames
10	ADTYMOPC	Yoko Mamassi	Omission	674139732	Omission d'une jachère
11	ADTMLMPC	Meng	Omission	674756235	Omission d'une forêt d'approvisionnement en bois de chauffe et d'un cours d'eau servant à tremper et laver le manioc.
12	ADTMCNDTB	Mbitom Conseiller	Omission	677395240	Omission d'une parcelle contenant une jachère de maïs avec ananas, bananiers et ruches d'abeilles

V.1.3.5. Illustrations

Quelques images illustrant les investigations dans le département du Djerem



Figure 14 et 15 : Investigations des plaintes à Yoko Mamassi et Djaouro Garga

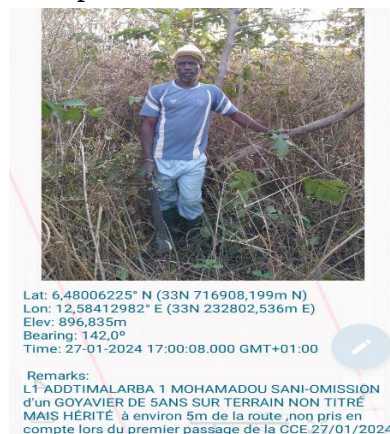


Figure 16 : Photo de plaignant sur la parcelle impactée de son terrain à Malarba 1

V.1.4. Suivi de la mise en œuvre de la solution, clôture des plaintes, signature des Procès-Verbaux de clôture et de satisfaction

V.1.4.1. Détails des actions menées

Après les investigations des plaintes collectées et enregistrées, il a été question pour nous de clôturer les plaintes hors corridor à travers un PV de clôture signé du plaignant et le chef de sa localité.

V.1.4.2. Acteurs impliqués

Le superviseur, les points focaux, les plaignants, les relais communautaires et les chefs traditionnels.

V.1.4.3. Cibles touchées

La communauté, les plaignants constituent nos principales cibles pour cette activité.

V.1.4.4. Résultats obtenus

Une plainte hors corridor à Makoup a été clôturée, le plaignant sensibilisé et satisfait a signé le PV de clôture

V.1.4.5. Illustration

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

SONATREL
 L'ENERGIE A VOTRE SERVICE
 COOPERATIVE A MEMBREMENT INDIVIDUEL
 REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland
 COOPERATIVE

Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad
 (PIRECT)
 CREDIT IDAN 4005 CM
 UNITE DE GESTION DU PROJET

PROCES-VERBAL DE CLOTURE DES PLAINTES

Département/Arrondissement : TIBATI Village : MAKOUF
 Le : 15 Decembre 2013
 À la suite d'une plainte déposée par M/Mme : Bello Justin
 Contre : SONATREL
 Motif : omission de terrain
 Traitement donné à la plainte : Après enquête d'investigation, le plaignant n'est pas impacté car son champ est situé du côté opposé à celui où se trouve le corridor. Le plaignant a été sensibilisé et la plainte est close.
 Sentiment du plaignant vis-à-vis du traitement donné à sa plainte
 Plaignant satisfait ☒ plaignant pas satisfait ☐
 Si pas satisfait, pourquoi : _____
 Le plaignant : _____
 Chef de village/représentant : SALATOU PIERRE
 Représentant PIRECT : TSIDA Stéphanie
PF communal

REGON DE LA VINA
 REGION DE LA VINA
 LE CHEF
 LAMIDAT DU QUEREM

Figure 17 : Procès-verbal de clôture plainte d'un plaignant de la localité de Makoup à Tibati

V.2. Collecte et gestion des plaintes dans la Vina

V.2.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception

V.2.1.1. Détails des actions menées

Dans le département de la Vina, 12 plaintes ont été collectées et enregistrées et les accusés de réception ont été délivrés en ce trimestre. Il s'agit d'abord de sortir toutes les plaintes collectées depuis la prise en main de l'ONG, puis les enregistrer dans le registre en délivrant un accusé de réception par plainte.

V.2.1.2. Acteurs impliqués

Les points focaux locaux et les relais communautaires sont les acteurs impliqués.

V.2.1.3. Cibles touchées

La population ayant un champ, une habitation et/ou un bien matériel du côté du corridor sont nos principales cibles.

V.2.1.4. Résultats obtenus

En ce trimestre trois dans le département de la Vina après la sensibilisation dans les localités impactées, 12 personnes se sont plaintes d'être impacté par le corridor dans 5 localités différents, dont 2 localités dans la commune de Martap pour 3 plaintes et 3 localités dans la commune de Ngaoundéré 3ème pour 9 plaintes.

V.2.1.5. Tableau récapitulatif

Tableau 11 : Détail des plaintes collectées par village dans la Vina

N°	Communes	Localités	Nombre des Plaintes enregistrées
1	Martap	Hoore Manang	02
2		Likok	01
12	Ngaoundéré 3 ^{ème}	Gada Dang	03
13		Ngodi Ma Falngaou	01
14		Malo Goni	05
		Total	12

V.2.1.6. Illustrations

Figure 18 : Accusés de réception des plaintes enregistrées dans la Vina

V.2.2. Compilation des plaintes et transfert à l'UGP

V.2.2.1. Détails des actions menées

Après collecté et enregistrement des plaintes, les points focaux communaux font les compilations par commune pour transférer au superviseur, à son tour de compiler, codifier et transférer au chef de mission.

V.2.2.2. Acteurs impliqués

A ce niveau les points focaux communaux et le superviseur qui sont impliqués.

V.2.2.3. Cibles touchées

Ce sont, le Chef de mission, l'Experte SVBG et l'UGP sont les cibles.

V.2.2.4. Résultats obtenus

12 plaines ont été compilées et transférées à l'UGP via la coordination.

V.2.2.5. Tableau récapitulatif

Tableau 12 : Récapitulatif des nouvelles plaintes par village dans la Vina

N°	Communes	Nombre des Plaintes enregistrées
1	Martap	03
12	Ngaoundéré 3 ^{ème}	09
	Total	12

V.2.2.6. Illustrations

ID	Nom	ID	Sexe	Localité	Nom de la personne	ID de la personne	Date de plainte	Date d'enquête	Détails de la plainte	Statut	Autres
90	MOHAMADOU MOUCTAROU	602161355	homme	Martap	LYCEE Leo	AVMLLJ4WFI	12/12/2023	12/12/2023	reclamation qu'il sera touché par le Corridor	Omission n du terrain	oui
91	BOBBO BELLO	65993828	homme	Martap	HOORE MANAN	AVH44GG9	13/02/2024	13/02/2024	reclamation qu'il sera touché par le Corridor, il s'agit d'un ancien palissage appartenant à un GIC	Omission n d'une bergine	10306 non 77
92	BOBBO BELLO	65993828	homme	Martap	HOORE MANAN	AVH44GG9	13/02/2024	13/02/2024	Il se plaint du fait que la ligne électrique touche son Village guéré	Omission n du champ forcé	10307 non 77
93	TALALOU BOBBO	676036014	homme	Martap	LIKOK	AVH44GG9	24/02/2024	24/02/2024	Il se plaint du fait que la ligne électrique passe sur son domicile	Omission n du domicile	oui 67

Figure 19 : Illustration du fichier des plaintes de la Vina

V.2.3. Missions d’investigation des plaintes

V.2.3.1. Détails des actions menées

Il s’agit d’abord de répertorier les plaintes enregistre par localité, faire une planification concertée avec les points focaux, les plaignants et leurs témoins, organiser la descente en respectant le programme planifié en suite faire une investigation via le logiciel SW Maps et en fin actualiser le fichier de suivi des plaintes.

V.2.3.2. Acteurs impliqués

Les acteurs impliqués ici sont des points focaux, le superviseur et les relais communautaires.

V.2.3.3. Cibles touchées

Les principales cibles étaient les “PAP et les témoins mobilisés.

V.2.3.4. Résultats obtenus

Dans le département de la Vina, 10 plaintes sur les 12 plaintes collectées sont investiguées parmi lesquelles 07 sont dans l’emprise du corridor. Pour les 05 plaintes enregistrées dans les localités de Ngaoundéré 2ème, 03 sont hors emprise du corridor et 02 plaignants sont absents par conséquent leurs plaintes n’ont pas été investiguées en cette période. L’on relève aussi 01 plainte de Ngodi Ma Falngaou était déjà évaluée.

V.2.3.5. Tableaux récapitulatifs

Tableau 13 : Les investigations des plaintes dans la Commune de Martap

Localité	Plaintes enregistrées	Plaintes investiguées	Plaintes dans l’emprise	Plaintes hors emprise
Hore Manan	02	02	01	01
Likok	01	01	00	01
Total	03	03	01	02

Les 02 plaintes de HORE MANAN appartiennent à Monsieur AVMHMBBB, après investigation, il ressort

qu'une plainte est dans le corridor celle qui touche le pâturage et l'autre est hors corridor par conséquent elle a été clôturée. A LIKOK c'est la plainte de AVMLDBRI, après investigation il ressort que sa maison est hors corridor et sa plainte est clôturée.

Tableau 14 : les requêtes dans la commune de Ngaoundéré 2^{ème}

N°	Plaignant	Localités	Contacts	Objet de la plainte
1	AVNSDNIMM	Selbe Darang	//	Elle est le propriétaire de la maison d'après le chef et ses notables et la plainte a été enregistrée par le non de AVNSDAHMM qui était son marie.
2	AVNMDARMM	Mayo Daneyel	670780950	Le nom ne figure pas sur la liste affichée.
3	AVNMDADMM	Mayo Daneyel	681780950	Le nom ne figure pas sur la liste affichée.
4	AVNMDMAMM	Mayo Daneyel	694255919	La non prise en compte de mon champ.
5	AVNSDMAMM	Selbe Darang	696325035	Requête pour non qui ne figure pas sur la liste affichée.

Toutes les 05 plaintes de Ngaoundéré 2^e sont des requêtes. Il s'agit de la revendication de noms mal écrit ou des noms qui ne figurent pas dans la liste.

Tableau 15 : Les investigations des plaintes dans la Commune de Ngaoundéré 3^{ème}

Localité	Plaintes enregistrées	Plaintes investiguées	Plaintes dans l'emprise	Plaintes hors emprise
Malo Goni	05	04	04	00
Gada Dang	03	00	X	X
Ngodi Ma Falngaou	01	01	X	X
Total	09	05	04	00

Dans la Commune de Ngaoundéré 3^e, 05 plaintes ont été enregistrées, 04 ont été investiguées et sont toutes dans le corridor et 01 plaignant absent, la seule plainte de NGODI MA FALNGAOU est une ancienne plainte déjà même évaluée par l'UGP, ainsi tout que tous les plaignants de GADA Dang étaient absents.

Tableau 16 : Les personnes impactées dans la commune de Martap

Noms et prénoms	Localités	Téléphones
AVMHMBBBB	Hore Manan	655935828
AVMBMDJBB	Beka Mangari	//
AVMBMYBBB	Beka Mangari	//

Les plaintes de AVMBMDJBB et AVMBMYBBB sont des anciennes plaintes, dont les plaignants étaient absents. Il s'agit de l'omission de leur champ récolté.

Tableau 17 : Les personnes impactées dans la commune de Ngaoundéré 3^{ème}

Noms et prénoms	Localités	Téléphones
AVNMGXMH	Malo Goni	697487977
AVNMGHAMH et AVNMGISMH	Malo Goni	694469849
AVNMGBWMH	Malo Goni	677826803
AVNMGHAHAMH	Malo Goni	675487730

Les plaignants AVNMGHAMH, AVNMGISMH et AVNMGISMH ont été représenté par

AVNMGBAMH AVNMGXMH, ainsi que AVNMGBWMH empêché est représenté par AVNMGSSM

V.2.3.6. Illustrations

Quelques images des investigations menées dans la Vina via SW Maps.



Figure 20 : Investigation des plaintes dans la localité de Malo Goni et Djalbarke

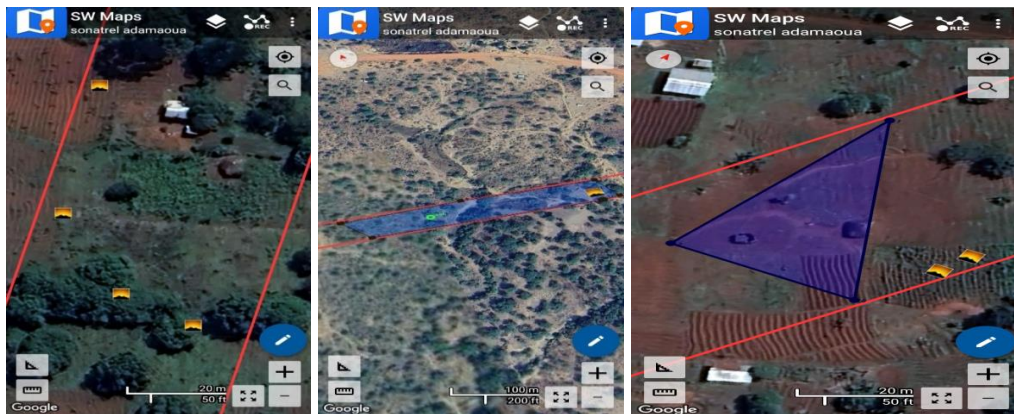


Figure 20-21 et 22 : Illustration d'investigations effectuées avec les deux méthodes

V.2.4. Suivi de la mise en œuvre de la solution, clôture des plaintes, signature des Procès-Verbaux de clôture et de satisfaction

V.2.4.1. Détails des actions menées

Après les investigations des plaintes enregistrées, les plaintes hors corridor ont été clôturées à travers un PV de clôture signé du plaignant et le chef de sa localité.

V.2.4.2. Acteurs impliqués

Le superviseur, les plaignants, les points focaux et le chef de la localité ont participé.

V.2.4.3. Cibles touchées

La communauté, les plaignants constituent nos principales cibles pour cette activité.

V.2.4.4. Résultats obtenus

02 plaintes hors corridor ont été clôturées et les deux plaignants ont signés les PV.

V.2.4.4. Illustrations

Ci-dessous les images de procès-verbaux de clôture des plaintes hors corridor.

The image shows two identical forms titled 'PROCES-VERBAL DE CLOTURE DES PLAINTES' (Minutes of Complaint Closure). Each form is headed with logos for SONATREL, COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE, and the project 'Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)'. The forms are filled out with handwritten information:

- Left Form (Horé Manang):**
 - Département/Arrondissement: Noun... Village: Horé Manang
 - Le: 23/12/2023
 - Motif: Damage de la ligne électrique sur le passage d'un véhicule.
 - Traitement donné à la plainte: Réparation de la ligne.
 - Sentiment du plaignant: satisfait.
 - Signatures: Le plaignant (signature), Représentant PIRECT (signature), and a red circular stamp.
- Right Form (Bini):**
 - Département/Arrondissement: Noun... Village: Bini
 - Le: 23/12/2023
 - Motif: Damage de la ligne électrique.
 - Traitement donné à la plainte: Réparation de la ligne.
 - Sentiment du plaignant: satisfait.
 - Signatures: Le plaignant (signature), Représentant PIRECT (signature), and a red circular stamp.

Figure 23 : PV de clôture de plaintes délivrés à Horé Manang et Bini dans la Vina

VI. ACTIVITES LIÉES AUX VBG/EAS/VCE/HS

A. Prévention de la VBG et VCE.

VI.1. Renforcements des capacités du personnel sur les thématiques de prévention des VBG suite à l'indemnisation

Trois séances de renforcement de capacités des points focaux (à raison d'une séance par mois) ont été organisées par l'Experte Sociale VBG de l'ONG locale Adamaoua dans le but de les outiller sur les risques imminents du projet du fait de l'arrivée des travailleurs. Avec l'arrivée en grand nombre de ces personnes, cela peut accroître la prostitution dans les localités, ou le risque de mariage précoce forcé dans une communauté où être marié à un homme salarié est considéré comme un privilège, et un moyen de sortir de la pauvreté pour les adolescents. Ceci peut être On peut également assister à une augmentation du risque de rapports sexuels, même s'ils ne sont pas monnayés, entre des ouvriers et des mineurs. La jalousie des hommes, un facteur clé de VBG, peut être déclenchée par l'afflux de main-d'œuvre sur un projet dès qu'on croit que les travailleurs fréquentent les femmes de la communauté pour une demande d'information ou d'aide. Ainsi, on peut observer des écarts de comportements vis-à-vis des personnes affectées par le projet. Ces personnes vont obtenir des compensations suite à leurs biens qui ont été saisis par le projet. Les indemnisations obtenus peuvent être sources des VBG dans la mesure où, ils peuvent utiliser cet argent pour harceler les femmes mariées, épouser les filles mineurs, ou violer les jeunes filles. C'est dans ce sillage qu'un renforcement de capacité à l'endroit des points focaux a été effectué pour les aider à avoir de la matière pour une sensibilisation réussie à l'endroit des personnes impactées, des femmes mariées et des enfants sur les indemnisations, et l'utilisation rationnelle de cet argent au cours de ce trimestre.

VI.1.1. Description de l'activité

Des renforcements des capacités à l'endroit des points focaux ont été organisés de façon mensuelle sur les thématiques VBG en rapport avec le projet. Trois séances de travail ont été réalisées au siège du bureau APROSPEN et en ligne avec les points focaux du Djérem. Pour ce faire, des thématiques diverses visant l'amélioration de la qualité du travail de l'équipe ont été abordées en l'occurrence les techniques

de sensibilisations. De manière générale, les renforcements se sont tenus les 12 décembre 2023, 17 janvier et 14 février 2024. Ont répondu présents à ces sessions de renforcement de capacité les personnes dont les noms figurent sur les listes de présence des différentes rencontres annexées au présent rapport.

VI.1.2. Cibles touchées

La formation ciblait les points focaux locaux du projet.

VI.1.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux ont été renforcés sur les thématiques VBG en rapport avec indemnisations des personnes impactées.

VI.1.4. Tableau récapitulatif

Tableau 18 : Participation des points focaux à la formation sur la gestion des cas des enfants victimes des violences dans les localités riveraines du projet

Département	Nombre des points focaux capacités	Participant Homme	Participant Femme	Nombre de séance organisé
Djérem	07	04	03	03
Vina	06	01	05	03
Total	13	05	08	06

VI.1.5. Illustrations.



Figure 24 : L'expert VBG et les points focaux locaux en séance de formation

VI.2. Participation au renforcement de capacité sur la stratégie de sensibilisation des communautés affectées par le projet

VI.2.1. Description de l'activité

La sensibilisation des populations dans les localités impactées constitue l'un des objectifs majeurs de l'accompagnement de l'ONG. En date du 26 janvier 2024 s'est tenu dans la salle de réunion d'APROSPEN une séance de travail avec les experts du PIRECT (Expert Social VBG et Expert de la Biodiversité) portant sur le renforcement des capacités sur les stratégies de sensibilisation dans les localités impactées du projet (choix des thèmes et des cibles en fonction des phases d'évolution des activités) et la présentation d'un document (cas pratique sur le document de la cartographie VBG en cours d'élaboration). Pour réussir les sensibilisations sur le terrain, il est important de comprendre que le PIRECT est structuré en 3 phases cruciales à savoir : la phase de pré-construction, la phase de construction et la phase d'exploitation. En fonction de la phase dans laquelle se situe le projet, il était primordial pour l'équipe d'identifier les cibles et concevoir des messages de prévention à l'endroit de celle-ci. Pour chaque cible les messages de préventions sont spécifiques. Dans la phase de pré-construction, la cible touchée au cours de ce trimestre était les femmes mariées, des jeunes filles, des commerçants, des personnes impactées, les

services de prise en charge VBG, les enseignants, etc., pour pouvoir toucher tout le monde. Il en est de même pour la phase de construction. Seulement lors de cette phase, la cible augmente avec l'arrivée des entreprises. Cette phase a pour cible les employés des entreprises, les personnes venues chercher de l'emploi et leurs familles, les enfants, les chauffeurs de taxis, les prestataires de services. Chaque cible a un message bien défini pour la prévenir des impacts négatifs du projet. Plusieurs exemples de message ont été élaborés de manière participative en vue d'une appropriation de la démarche par le staff de l'ONG.

VI.2.2. Cibles touchées

Il s'agissait du personnel clé du projet.

VI.2.3. Résultats obtenus

- 04 personnels stratégiques de l'ONG renforcés sur les stratégies de sensibilisation dans les communautés en fonction de l'évolution du projet ;
- Le staff a été édifié sur phases du projet, les cibles à prendre en compte sur le terrain et le type de message à véhiculer.

VI.1.2.4. Illustration



Figure 25 : Séance de travail sur les stratégies de sensibilisation et le document de la cartographie des services de prise en charge VBG avec les experts du PIRECT

VI.3. Présentation du document de cartographie VBG

VI.3.1. Description de l'activité

Pour ce qui est de la présentation d'un document, la séance a été conduite par l'expert VBG du PIRECT. Il est revenu sur la forme et le fond des documents attendus de l'ONG par l'UGP. L'Expert a fait savoir que la mise en forme d'un document est essentielle pour passer le message de manière clair et efficace. Elle met le lecteur dans les bonnes dispositions et facilite la compréhension du document. Une bonne présentation, donne une image professionnelle du travail. Raison pour laquelle les orientations ont été données aux personnels afin que soit amélioré la qualité des documents fournis. La pratique a été faite sur le document de la cartographie des services de prise en charge VBG en cours d'élaboration. Cette de la cartographie. Cette démonstration a permis aux membres de l'équipe de mieux comprendre la mise en page des documents ; définir l'entête, les pieds de page, les marges, la taille de page, les interlignes appropriés au contenu. Cette mise en page permet aussi de hiérarchiser les informations et les rendre aussi lisibles à coup d'œil, donnant au document un aspect équilibré et bien proportionné. Durant la séance de

travail, le document de cartographie a été revue en subissant les modifications sur les titres, les interlignes, les sous-titres, la police, entre autres. Bref toute présentation du document a été revisitée avec l'expert pour que ces genres d'erreurs ne surviennent plus lors de l'élaboration des autres documents. Plusieurs autres conseils techniques et scientifiques sur la rédaction des documents nous ont été prodigués par l'Expert Social VBG et l'Expert de la Biodiversité pendant les échanges.

VI. 1.3.2. Cibles touchées

Les personnels principalement concernés par cette séance de travail étaient l'Experte Sociale VBG et l'Expert en communication de l'ONG Adamaoua.

VI. 1.3.3. Résultats obtenus

02 personnes de l'ONG (une femme et un homme) sont outillées sur la présentation des documents techniques attendus.

VI. 1.3.4. Illustration



Figure 26 : Séance de travail sur la présentation des documents attendus avec les experts

VI.4. Sensibilisations des parents, épouses et enfants sur les risques des destructions des foyers, mariage des mineurs et harcèlement par les personnes impactées suite aux indemnisations.

VI.4.1. Description de l'activité

Dans le but de prévenir des violences à travers la sensibilisation et l'information dans les communautés, les activités de sensibilisation pour le changement de comportement avaient eu lieu une fois à 3 fois par mois dans les différentes localités impactées dans la région de l'Adamaoua. Au-delà des diverses opportunités générées par l'arrivée du projet, il était aussi important de prévenir les comportements à risques et les abus qui pourraient se caractériser par la résurgence des Violences Contre les Enfants (VCE), d'Excès et Abus Sexuel (EAS) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) au moment de la phase opérationnelle de construction des postes de transformation. Raison, pour laquelle les activités de sensibilisation avaient été réalisées. La méthodologie a consisté tout d'abord à préparer les exposées pour la sensibilisation avec les messages clé par les points focaux, puis à contacter les communautaires, les chefs de villages ainsi que les chefs des établissements scolaires pour la prise des rendez-vous avant d'effectuer des descentes dans les localités. Par la suite, le personnel de terrain a organisé des descentes dans les établissements scolaires, des écoles coraniques, les lieux publics, les ménages afin d'échanger avec les groupes de femmes dans le cadre des activités de prévention sur les violences contre les enfants dans les communautés.

Les thèmes de ces sensibilisations abordés portaient sur l'utilisation des indemnisations pour épouser les filles mineures, harceler les jeunes filles ou les femmes mariées et détruire les foyers. Il était donc question d'avertir les parents, les femmes et même les enfants sur les dangers qui planent sur eux, une fois que les indemnisations seront payées les femmes mariées ne devraient pas céder à la manipulation de ces personnes au risque de perdre leurs foyers, et garder aussi une communication franche avec leurs filles pour que celles-ci ne tombent pas dans leur piège pour ce qui est des bénéficiaires de ces indemnisations, les messages transmis étaient qu'ils doivent investir avec cet argent pour générer d'autres sources de revenus ou créer d'autres activités économiques durables pour sortir de la pauvreté.

Les PAP ont été invités à investir leur argent dans l'éducation des enfants, surtout les filles sachant que les filles sont moins scolarisées que les garçons dans la communauté où les droits de celle-ci ne sont pas toujours respectés. Les populations ont été sensibilisées sur le fait que les filles qui bénéficient d'une éducation ont moins de risques de se marier trop jeune et ont plus de chance de mener une vie productive et en bonne santé. Elles peuvent participer aux prises de décisions qui les concernent et construire un avenir meilleur pour elles.

Pour les cas des enfants victimes des violences basées sur le genre, la stratégie de prévention des VBG à l'endroit de ces cibles visait les enfants et les parents. Les lieux à risque ont été identifiés, notamment sur le chemin de l'école, à l'école, à la maison, à la place de jeu ou dans la communauté) et n'importe quand (le jour ou la nuit). Pour éviter toute situation à risque, les enfants doivent pouvoir demander à un adulte de confiance de les accompagner, particulièrement dès que la nuit soit tombée. Les messages ont été véhiculés à l'endroit des parents qui sont les premiers éducateurs de l'enfant. Ils leur incombent de transmettre à l'enfant des connaissances et des habiletés très importantes qui le rendent moins vulnérable aux risques de violences qu'ils encourent avec l'arrivée massive des employés du projet et des personnes qui vont bénéficier de la compensation. La vigilance doit être constante en tout temps et tout lieu. Les parents doivent être attentifs désormais.

VI.4.2. La cible touchée

Il s'agissait notamment pour cette activité des femmes, des enfants, des jeunes filles, des parents et des personnes impactées par le projet (PAP).

VI.4.3. Résultats obtenus

Dans les localités impactées de l'Adamaoua les sensibilisations VBG ont touchées 1797 hommes, 1485 femmes, dont 1117 jeunes et 423 vulnérable soit au total 3282 personnes.

VI.4.4. Tableaux récapitulatifs

Tableau 19 : Indicateurs des sensibilisations VBG menées du Djérem durant le trimestre 3

N°	Localités touchées	Thème	Nombre de séance de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total (H+F)
				H	F	J	Pers. Vul.	
1	Yoko	- Gestion des cas des enfants victimes des violences basées sur le genre	3	34	35	19	10	69
2	Tomi		3	39	51	12	6	90
3	Didango		2	17	9	10	0	26
4	Malarba1		3	29	27	35	25	56
5	Meng		3	37	27	11	10	64
6	Makoup		3	45	23	12	8	68

7	Lokoro	- Stratégies de prévention des VBG à l’endroit des enfants	3	34	16	15	10	50
8	Ngaoubela		3	38	40	25	0	78
9	Malarba2		3	44	28	36	0	72
10	Tenwa	- Prévention des VBG suite à l’indemnisation	3	23	29	11	0	52
11	Kanje		2	19	14	14	0	33
12	Ngatt		2	17	16	11	0	33
13	Djaouro garga	- l’exploitation économique des enfants	2	18	10	5	0	28
14	Mahor		2	21	15	8	0	36
15	Danfili		2	27	31	14	0	58
16	Mbella-assom	- les mariages précoces des filles	3	40	30	20	0	70
17	Mandjara		3	20	31	10	0	51
18	Mandoum		3	30	27	12	1	57
19	Bolagale		3	45	20	12	1	65
20	Banwa		2	28	25	11	1	53
21	Kanaan		2	22	22	10	2	44
22	Sola		3	20	31	12	9	51
23	Meidjamba		3	53	24	12	6	77
24	Dang houssa		2	43	34	17	4	77
25	Mbitom kassa		3	57	34	16	0	91
26	Mbitom Conseiller		3	35	27	20	0	62
27	Nyadjida		3	33	36	18	0	69
28	Gongontoua		3	17	20	19	0	37
29	Mbangtibang		3	58	27	14	0	85
30	Biwairou Mboum		2	33	26	17	47	59
31	Mbong		2	34	33	17	0	67
32	Febadi		3	44	45	26	0	89
33	Bamyanga		3	35	26	13	2	61
34	Beka-gotto		2	20	26	11	0	46
35	Gommana		3	59	33	13	0	92
Total général			94	1138	960	540	148	2098

Dans les localités impactées du département du Djérem nous enregistrons **1138** hommes et **960** femmes sensibilisées sur les thématiques VBG et VCE parmi lesquelles **540** jeunes et **148** personnes vulnérables soit **2098** personnes touchées.

Tableau 20 : Indicateurs des sensibilisations VBG menées dans la Vina durant le trimestre 3

N°	Localités touchées	Thème	Nombre de de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total (H+F)
				H	F	J	Pers. Vul.	
1	Bini	- Gestion des cas des enfants victimes des	3	37	34	24	40	71
2	Dang		2	29	26	39	34	55
3	Gada Dang		2	27	22	23	0	49
4	Malang		1	17	11	60	32	28

5	Malo Goni	violences basées	2	9	13	30	44	22
6	Maiborno	sur le genre	2	59	31	34	0	90
7	Ngodi Falngaou	- Stratégies de	2	42	28	31	0	70
8	Wouro Soua	prévention des	2	35	26	18	0	61
9	Tekel	VBG à l'endroit	2	9	4	17	56	13
10	Lewa Moussa	des enfants	2	31	40	15	0	71
11	Gotanga	- Prévention des	2	32	38	17	0	70
12	Birsock	VBG suite à	1	10	4	17	0	14
13	Hore Manang	l'indemnisation	2	19	11	22	2	30
14	Djabe Foulbe	- l'exploitation	2	31	56	16	4	87
15	Djabe Mboum	économique des	2	24	14	19	12	38
16	Louga	enfants	2	63	45	23	10	108
17	Anan 1	- les mariages	2	21	12	14	0	33
18	Lycee	précoces des	2	14	20	20	0	34
19	Likok	filles	2	31	10	25	2	41
20	Beka		2	11	7	17	0	18
21	Toumbouroum		2	20	0	14	18	20
22	Darang		1	5	6	21	8	11
23	Selbe Darang		2	24	19	22	10	43
24	Mayo Danayel		2	20	24	20	2	44
25	Djalbarke		1	21	17	19	0	38
Total général			52	659	525	577	275	1184

Dans les localités impactées du département de la Vina nous enregistrons **659** hommes et **525** femmes sensibilisées sur les thématiques VBG et VCE parmi lesquelles **577**jeunes et **275** personnes vulnérables soit **1184** personnes touchées.

Au cours du trimestre, les sensibilisations se sont accentuées sur la stratégie du porte-à-porte et les lieux publics dans le but de toucher les couches sociales impactées par le projet.

Tableau 21 : Récapitulatif des indicateurs des sensibilisations VBG menées dans la Région de l'Adamaoua pendant le trimestre 3

N°	Départements affectés	Nombre de séance de sensibilisation	Personnes touchées				Total (H+F)
			Hommes	Femmes	Jeunes	Pers. Vulnérables.	
1	Djérem	94	1138	960	540	148	2098
2	Vina	52	659	525	577	275	1184
Total général		146	1797	1485	1117	423	3282

Au regard de ce tableau il ressort qu'au total, 146 séances de sensibilisations repartis dans les deux départements (Djérem et Vina) localités impactées, dont **1797** hommes, **1485** femmes, parmi lesquelles **1117** jeunes et **423** personnes vulnérable pour un total de **3282** personnes touchées dans la Région de l'Adamaoua.

VI.4.5. Illustrations



1. Sensibilisation des menages à Djabé MBoum
(Commune de Martap)



2. Sensibilisation des parents à Ndarang
(Commune de Ngaoundéré 2^{ème})



3. Sensibilisation des élèves à l'école publique de
Gada Dang (Commune de Ngaoundéré 3^{ème})



4. Sensibilisation des femmes à Bamyanga à
(Commune de Ngaoundal)

Figure 27 : Images des sensibilisations VBG et VCE du trimestre 3 dans de l'Adamaoua

B. Gestion des plaintes VBG.

VI.5. Renforcement des points focaux sur la gestion des cas des VCE

VI.5.1. Description de l'activité

Compte tenu du caractère sensible des sujets liés au VBG, des pesanteurs socioculturelles et des risques associés au fait de soulever ces questions, il était important de rassurer les éventuels plaignants dans les communautés affectées par le PIRECT pour qu'ils puissent déposer leur plainte en toute sécurité selon l'approche centrée sur la survivante. Ces plaintes seront traitées de façon confidentielle et sans représailles. En plus de la confidentialité, il était aussi question de les garantir du respect des principes tels que la sécurité, le consentement éclairé, l'autodétermination et le respect, la non-discrimination. Ceci concerne aussi de garder secret les informations du présumé auteur et de la survivante tout au long du processus. Il en est de même pour la gestion des cas des enfants ou l'intérêt supérieur de l'enfant doit être respecté s'il n'est pas accompagné. C'est dans cette optique qu'un renforcement des capacités a été réalisé à l'endroit des points focaux pour les aider à bien gérer les éventuels cas des VBG au sein de la population riveraine et rassurer celle-ci sur le caractère confidentiel de leurs plaintes pour qu'elles s'expriment aisément le moment venu.

A cet effet, une séance de formation des points focaux locaux du projet a été organisée le 15 décembre 2023 au siège d'APROSPEN sur la gestion des cas des enfants victimes des violences. L'activité s'est faite en présentiel avec les points focaux de la Vina et la présentation avait été partagée en ligne dans le forum de travail pour les points focaux du Djérem à suite de laquelle des échanges ont suivi sur les zones d'ombre. La séance consistait à donner la définition de l'enfant, comprendre la terminologie clé de

la gestion des cas des VCE, connaître les types de maltraitance des enfants et maîtriser les bases de la communication avec les enfants survivants. Les principes clé de la gestion des cas des violences contre l'enfant étaient aussi à l'ordre du jour à savoir : recevoir l'enfant dans un cadre propice, c'est-à-dire calme, loin de toute personne étrangère qui pourrait être son bourreau ; tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant ; ne pas lui nuire ; respecter la confidentialité de la gestion des cas ; tenir compte de l'approche centré sur la survivante ; tenir compte de l'âge de l'enfant ; chercher le consentement éclairé ; éviter d'interrompre l'enfant quand il parle ; poser des questions miroirs, c'est-à-dire prendre le dernier propos de l'enfant et formuler la prochaine question ; poser des questions qui permettent à l'enfant de s'exprimer ; éviter les interprétations ; observer le langage corporel de l'enfant, car ce dernier peut manifester son envie de mettre fin à l'entretien sans pour autant le dire. Après la présentation des principes clé de la gestion des cas VCE ci-dessus énumérés, s'en est suivie une simulation de la sensibilisation sur le « Harcèlement sexuel ». La formation s'est déroulée à travers un exposé des modules sur power point et des échanges interactifs. Les points focaux locaux chacun à tour de rôle ont entretenu l'assistance sur comment ils procèdent sur le terrain face aux populations. Cette simulation a conduit à un échange passionnant sur la notion de VBG dans les communautés, comment sensibiliser efficacement en milieu communautaire sans heurter les croyances des riverains sachant que ces cultures et traditions constituent parfois des violences basées sur le genre et les violences contre les enfants. Les documents de la formation ont été partagés dans le forum avec les points focaux du Djérem.

VI.5.2. Cibles touchées

La formation ciblait les points focaux locaux de la Vina et ceux du Djérem

VI.5.3. Résultats obtenus

- 18 Points focaux locaux (8 hommes et 10 femmes) sont renforcés sur la gestion des cas VBG et VCE maîtrisent les techniques et méthodes de gestion des cas des enfants survivant aux violences.

VI.5.4. Tableaux récapitulatifs des participants

Tableau 22 : Participation des points focaux à la formation sur la gestion des cas des enfants victimes des violences dans les localités riveraines du projet

Département	Nombre des points focaux capacités	Participant Homme	Participant Femme	Nombre de séance organisé
Djérem	9	5	4	1
Vina	9	3	6	1
Total	18	8	10	2

VI.5.5. Illustration



Figure 28 : L'expert VBG et les points focaux locaux en séance de formation

VI.6. Renforcement des capacités des points focaux sur le harcèlement des enfants et des femmes mariés et réponses des cas des violences sur les enfants

VI.6.1. Description de l'activité

Cette séance consistait à définir la cible et les messages appropriés qu'il fallait véhiculer auprès de celle-ci. L'activité avait eu lieu le 17 janvier 2024 au niveau du siège d'APROSPEN et en ligne avec les points focaux du Djérem à travers le partage des documents ainsi que des discussions de groupe. Il était question d'élaborer ensemble les messages clé et facilement compréhensible pour l'enfant. Des messages qui pourront l'aider à prévenir les actes de violence avec l'arrivée des personnes étrangères dans leur communauté, c'est-à-dire, l'installation des entreprises. La cible identifiée pour les sensibilisations à mener était les enfants scolarisés ou non-scolarisés âgés de 6 à 17 ans et les parents. La méthodologie était participative avec des échanges interactifs à travers le déroulement des modules sur Power point.

Il était question d'élaborer ensemble les messages clé et facilement compréhensible par les enfants. C'est-à-dire des messages qui pourront l'aider à prévenir les actes des violences avec l'arrivée des personnes étrangères dans leur communauté après l'installation des entreprises et le harcèlement des PAP. Après la définition des messages clé de prévention, il fallait aussi définir ensemble les mesures de réponses face à ces violences. Faire comprendre à un enfant comment faire face à une personne qui a un écart de comportement, comment reconnaître une personne qui cherche à abuser de lui. Vers qui doit-il se rapprocher s'il constate un écart de comportement d'une quelconque personne. Montrer à l'enfant tous les lieux qu'il faut éviter dans la mesure du possible. Ou alors le faire comprendre qu'il doit être accompagné par une personne adulte pour des raisons de sécurité. Les lieux à risque ont été identifiés tels que sur le chemin de l'école, à l'école même, au marigot, en brousse à la recherche du bois de chauffe, dans les points d'eaux, dans les base-vies pour des enfants qui font le petit commerce en faisant les tours dans le village.

Les parents et enfants doivent être sensibilisés sur le fait qu'il faut éviter de sortir la nuit. Pour éviter toute situation à risque, les enfants doivent pouvoir demander à un adulte de confiance de les accompagner, particulièrement la nuit. Les conséquences de ces violences ont été aussi citées VIH/SIDA, maladies sexuellement transmissibles (IST), grossesses, stress, anxiété, honte, isolement, fatigue, trouble de sommeil, difficulté relationnelle, dépression, consommation d'alcool, troubles psychologiques, toxicomanie, baisse de productivité et détérioration de la santé physique.

VI.6.2. Cibles touchées

La formation ciblait les points focaux des deux départements.

VI.6.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux ont été renforcés sur la gestion des cas des VCE ;
- Les points focaux ont suffisamment d'éléments pour une bonne sensibilisation visant directement la cible es dangers qu'encourent les enfants.

VI.6.4. Tableau récapitulatif

Tableau 23 : Formation des points focaux dans les communes sur les VCE

Département	Nombre des points focaux capacités	H	F	Nombre de séances organisées
Djérem	07	04	03	03
Vina	06	01	05	03
Total	13	05	08	06

VI.6.5. Illustration



Figure 29 : Participation à la formation des points focaux sur les VCE à Ngaoundéré

VI.7. Renforcement des capacités des points focaux sur la prévention des VBG à l'endroit des personnes impactées sur l'utilisation rationnelle de leurs indemnisations

VI.7.1. Description de l'activité

Cette activité a nécessité au préalable des échanges avec des points focaux sur les incompréhensions concernant les aspects VBG du projet avant d'organiser le renforcement des capacités sur la prévention des violences suite aux indemnisations des personnes affectées. Dans le but de prévenir des violences à travers la sensibilisation dans les communautés, les points focaux ont été outillés sur la manière de prévenir les VBG à l'endroit des personnes impactées par le projet. Il leur a été demandé de veiller à une sensibilisation efficiente pour écarter tout risque au sein de ce groupe. Cela passe par l'adhésion des PAP au message pour un changement de comportement de ces derniers dans la région de l'Adamaoua. Du fait d'une approche méthodique de sensibilisation, assorti d'une bonne exploitation des guides et contenus des messages, les femmes et les enfants ne seront des victimes de plusieurs formes de violence. Encore que la violence sexuelle constitue encore un tabou dans la majorité des localités

impactées. Les points focaux ont été capacités sur la manière de d'endiguer le développement de comportements à risques et des abus qui pourraient se caractériser par la résurgence des Violences Contre les Enfants (VCE), d'Excès et Abus Sexuel (EAS) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) au moment de la phase opérationnelle de construction des postes de transformation. Raison, pour laquelle la formation a été organisée par l'Experte Sociale et VBG du projet afin que tous les acteurs de terrain soient dorénavant aptes en matière de prévention des VBG suite à l'indemnisation.

VI.7.2. Cibles touchées

La formation ciblait les points focaux des deux départements.

VI.7.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux ont été renforcés sur la gestion des cas des VCE ;
- Les points focaux disposent de connaissances sur la prévention des risques de VBG par les personnes impactées par le projet suite à l'indemnisation.

VI.7.4. Tableau récapitulatif

Tableau 24 : Formation des points focaux des départements sur les risques de VBG des PAPs

Département	Nombre des points focaux capacités	H	F	Nombre de séances organisées
Djérem	09	04	05	03
Vina	09	03	06	03
Total	18	07	11	06

VI.7.5. Illustration



Figure 17 Séance de travail sur la prévention des VBG à l'endroit des personnes impactées par le projet avec les points focaux à Ngaoundéré

VI.8. Gestion des cas des enfants victimes des violences basées sur le genre

VI.8.1. Description de l'activité

La séance de travail avait été conduite le 15 décembre 2023 au niveau du siège d'APROSPEN et en ligne avec les points focaux du Djérem. Elle consistait à donner la définition de l'enfant, comprendre la terminologie clé de la gestion des cas des VCE, connaître les types de maltraitance des enfants et

maîtriser les bases de la communication avec les enfants survivants. La démarche méthodologique était une démarche participative avec des échanges interactifs à travers le déroulement des modules sur Power point. L'action a consisté à la préparation d'un exposé sur la gestion des cas des enfants survivant des violences, l'élaboration d'un terme de référence, la planification de la rencontre avec les points focaux, l'organisation de la séance de renforcement, le partage du document dans le forum avec ceux du Djérem et échange sur les zones d'ombre.

Les principes clé de la gestion des cas des violences contre l'enfant étaient aussi à l'ordre du jour à savoir :

- Recevoir l'enfant dans un cadre propice, c'est-à-dire calme, loin de toute personne étrangère qui pourrait être son bourreau
- Tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Ne pas nuire
- Respecter la confidentialité de la gestion des cas
- Tenir compte de l'approche centré sur la survivante.
- Tenir compte de l'âge de l'enfant
- Chercher le consentement éclairé,
- Éviter t'interrompre l'enfant quand il parle,
- Poser des questions miroirs, c'est-à-dire prendre le dernier propos de l'enfant et formuler la prochaine question
- Poser des questions qui permettent à l'enfant de s'exprimer
- Eviter les interprétations
- Observer le langage corporel de l'enfant, car ce dernier peut manifester son envie de mettre fin à l'entretien sans pour autant le dire.

Après la présentation des principes clé de la gestion des cas VCE ci-dessus énumérée, s'en est suivi d'une simulation de la sensibilisation sur le thème Harcèlement sexuel, les points focaux locaux chacun à tour de rôle a entretenu la salle sur comment il procède sur le terrain face aux populations.

Cette simulation a conduit à une discussion passionnante sur la notion de VBG dans les communautés, comment sensibiliser efficacement sans heurter les croyances culturelles des riverains sachant que ces croyances et traditions sont parfois des violences basées sur le genre et les violences contre les enfants.

VI.8.2. Cibles touchées

Les parents, les enseignants des écoles primaires et secondaires, et les écoles coraniques.

VI.8.3. Résultats obtenus

18 Points focaux locaux ont été renforcés sur la gestion des cas VBG/EAS/HS/VCE et maitrise les techniques et méthodes de gestion des cas des enfants survivant aux violences.

VI.8.4. Tableaux récapitulatifs

Tableau 25 : Nombre de points focaux capacités sur les VCE

Département	Points focaux capacités	H	F	Séance organisé
Djerem	09	05	04	03
Vina	09	03	06	03
Total	18	05	08	06

Au regard de ce tableau, il en ressort que, 18 points focaux locaux ont été capacités sur la gestion des cas des enfants victimes des VBG/EAS/HS/VCE, sur la prévention des VCE dans les établissements scolaires, et la prévention des VBG suite aux indemnisations avec un pourcentage de 61,53% des femmes, et 38,46 des hommes.

VI.1.1.1.4. Illustrations.

Figure 18 : Participation à la formation des points focaux sur les VCE à Ngaoundéré



C. Incidents VBG ou VCE

VI.9. Incidents VBG ou VCE signalés

VI.8.1. Incidents VBG liés au projet

Durant la période du troisième trimestre de mise en œuvre des activités du projet, aucun incident VBG et VCE ne s'est déclaré dans les localités de l'Adamaoua.

VI.8.2. Incidents VBG communautaires

Au cours des mois de décembre, janvier et février, nous n'avons pas enregistré aucun incident VBG (EAS, HS) et VCE communautaire dans les localités du Djérem et de la Vina.

V. FAITS MARQUANTS

Plusieurs faits ont marqué la réalisation des activités d'accompagnement du projet au courant de ce troisième trimestre au rang desquels :

- Nous enregistrons de plus en plus les plaintes des femmes, preuve que celle-ci au fil des sensibilisations comprennent l'importance de s'exprimer et revendiquer leurs droits.
- Les investigations des plaintes enregistrées dans les localités impactées du projet ont considérablement contribué à sensibiliser les plaignants dont les plaintes n'ont pas été prises en compte du fait que beaucoup ne pensaient pas être concernés. Le logiciel SW Maps a facilité la visualisation sur site et montré les limites du corridor aux riverains parfois impactées dans les localités couvertes par le projet.
- Au cours du mois de janvier 2024, les sensibilisations ont été perturbées en raison de l'absence du chef du village, en déplacement à l'étranger, et qui n'autorisait pas son représentant qui est le point

focal communautaire à accompagner l'équipe de l'ONG dans l'organisation des séances de sensibilisation, ni à signer un quelconque PV.

- Dans certaines localités de la Vina (Likok, Mayo Danayel, Djalbarke), nous avons constaté une confusion de projet au sein des populations de Lewa Moussa dû au fait que d'autres projets d'électrification sont en cours d'exécution dans ses localités. Les communautés pensant que ces projets sont aussi conduits par le PIRECT soumettent les plaintes et doléances aux points focaux qui ne peuvent pas prendre cela en considération.

- Pendant le mois de février 2024, nous avons relevé que le nombre des femmes sensibilisées dans la Vina est supérieur à celui des hommes. Cela signifie que la stratégie porte-à-porte adopté permet de toucher le genre dans les ménages.

- Nous remarquons que les femmes s'intéressent de plus en plus aux activités du projet et prennent conscience de leur rôle au sein des communautés.

- Dans plusieurs localités du projet, les populations manifestent leur impatience à propos des indemnisations et craignent d'être marginalisées à l'issue du processus.

- Il faut également noter la réticence des populations croissant de certaines localités du Djérem beaucoup plus ainsi que de la Vina dont certaines ont manifestées publiquement leurs mécontentements et rencontrés les autorités locales (sous-préfet, maires, chefs traditionnels). Des alertes qui ont nécessité un déploiement sur le terrain du personnel pour les écouter, expliquer les procédures de traitement des plaintes en cours au PIRECT et les rassurer quant à l'évolution positive de leurs indemnisations. L'équipe a profité de l'occasion pour informer les plaignants ainsi que les autorités des activités du cabinet Mark Brian Consult commis par la SONATREL pour la vérification de la conformité des états des indemnisations des PAPs.

VI. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS ENVISAGEES

Durant la réalisation des activités du troisième trimestre, certaines difficultés ont émergé qu'il convient ici de relever :

Tableau 26 : Difficultés du trimestre 3 et proposition de solutions palliatives

N°	Difficultés	Solutions palliatives
1	Omission de certaines personnes impactées qui pour la plupart étaient absentes lors du passage de la CCE ou n'étaient pas représentées.	Des sensibilisations ont été menées à leur endroit pour les faire comprendre que l'enregistrement des plaintes se poursuit et qu'aucune personne dont les biens sont effectivement impactés après vérification ne sera mise de côté dans les indemnisations.
2	La majorité des plaintes est formulée par des hommes	Multiplier les descentes dans les localités en abordant le plus de femmes possibles pour toucher au maximum les habitants
3	Difficultés de transport dans les localités du projet lié aux longues distances et augmentation des coûts de transports	Revoir à la hausse les frais de transport alloués pour la réalisation des activités de terrains dans les communes en fonction des réalités et des distances à parcourir.

4	L'impatience des populations au sujet des indemnités qui tardent et les manifestations de mécontentement de certains PAPs.	Des sensibilisations sont menées au quotidien avec les personnes impactées pour apaiser les esprits et les rassurer de l'évolution positive de la procédure d'indemnisation qui sera effective avant les travaux.
5	La réticence des femmes à participer aux activités de sensibilisation du fait du poids de la culture.	La stratégie du porte-à-porte favorise l'ouverture de ses dernières aux messages du fait de la discrétion que procure les échanges dans leurs domiciles, parfois en présences des époux et donc ce qui les rassure que les activités ne vont pas nuire à leurs foyers.
6	Absence de certains matériels et équipements de travail.	Nous avons informé le coordonnateur de ces besoins qui handicapent les activités.
7	La majorité des plaintes est formulée par des hommes et nous relevons un très faible taux de plaignantes femmes.	Les sensibilisations se poursuivent auprès des femmes dans les ménages pour la formulation des plaintes si elles sont impactées et les rassurent que celles-ci seront traitées équitablement par le projet.
8	Non disposition de la liste des personnes impactées ayant déjà fait l'objet d'évaluation par la SONATREL.	Mettre à disposition de l'équipe de l'ONG la liste desdites personnes.

VII. ACTIVITES NON REALISEES DU TROISIEME TRIMESTRE

Les activités suivantes constituent les priorités de mise en œuvre pour la période :

- Achat des matériels de travail de l'équipe (05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI équipe).
- Achat des matériels roulant des superviseurs (02 motos AG100 tout terrain).
- Campagne d'affichage des supports de sensibilisation et de communication dans les localités du projet par les points focaux. Elle reste en attente de validation des supports proposés par l'UGP pour permettre leur production par l'ONG et ventilation dans les localités impactées en vue d'accompagner les sensibilisations.

VIII. ACTIVITES PRIORITAIRES DU QUATRIEME TRIMESTRE

Les activités suivantes constituent les priorités de mise en œuvre pour la période :

- Achat des matériels de travail de l'équipe (05 Baffles mobiles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI équipe).
- Achat des matériels roulant des superviseurs (02 motos AG100 tout terrain).
- Production des supports de sensibilisation après l'envoi des maquettes de l'UGP ;
- Information et sensibilisation des populations en utilisant tous les canaux appropriés de communication ;

- Accompagnement des populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant ;
- Collecte, enregistrement et transfert à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VBG (EAS, HS) et VCE en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants ;
- Finalisation de la cartographie des médias et espaces de sensibilisation (radio et télévision communautaires) et espaces de communication ;
- Accompagnement des indemnisations des personnes affectées par le projet (PAPs) et la sensibilisation des concernées sur les risques de violences liés à l'utilisation des ressources ;
- Accompagnement des activités de la SONATREL et des entreprises sur le terrain ;
- Opérations de soutien aux victimes de VCE et VBG/EAS/HS à travers les référencement aux services médicaux, psychosociaux et judiciaires en utilisant une approche centrée sur la victime ;
- Coordination et suivi des activités de terrain.

CONCLUSION

Au terme du troisième trimestre des activités, les activités du projet se sont poursuivies sur le terrain comme le prévoit le chronogramme. Concernant le personnel, des renforcements de capacités ont été organisés dans la visée d'une amélioration de la qualité de la mise en œuvre du projet dans l'Adamaoua. Les séances de coaching de travail conduites par les Superviseurs des départements se sont multipliées dans l'optique d'harmoniser et améliorer la stratégie opérationnelle. Le but était de rendre plus efficaces les sensibilisations et la gestion des plaintes dans les localités par les points focaux locaux de l'ONG APROSPEN-AJVN.

Les séances portaient sur les incompréhensions, les observations relevant des outils de collectes de données et les difficultés rencontrées lors des opérations de terrain. La formation du personnel sur l'utilisation de l'application SW Maps de repérage du corridor a permis de se familiariser avec son interface et de faciliter la réalisation des investigations des plaintes fondées enregistrées dans les localités impactées de l'Adamaoua, assorties d'une estimation des superficies impactées. Également, l'ONG locale a bénéficié d'une formation de son équipe sur la Biodiversité par l'Expert de la SONATREL. La formation visait à montrer les interactions et les interférences du projet PIRECT avec la biodiversité des zones impactées du fait des mouvements sociaux, des attitudes comportementales et culturelles importées. Les sensibilisations se sont déroulées dans toutes les localités sur les thématiques portant sur le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et le dispositif prévu pour l'enregistrement ainsi que le traitement des plaintes. Elles ont permis de réaliser 361 séances de communication auprès des cibles et de toucher 6554 personnes touchées, dont 3021 femmes et 3533 hommes dans les départements du Djérem et de la Vina. Un effectif en baisse de 1093 personnes due aux activités agricoles et économiques des populations durant cette période. Le volet VBG (EAS, AS) et VCE ont mobilisé les acteurs du projet pour toucher les cibles identifiées (enfants, parent, PAPs) sur la gestion des cas des enfants victimes des violences basées sur le genre, la stratégie de prévention des VBG à l'endroit des enfants, la prévention des VBG suite à l'indemnisation. Les activités sur le MGP sensible menées par les points focaux locaux ont permis de

réaliser 146 sensibilisations ayant touchées 1485 femmes, 1797 hommes, dont 1117 jeunes et 423 personnes vulnérables pour un effectif trimestriel de 3 282 personnes. L'Experte Sociale VBG a aussi finalisé la cartographie des services de prise en charge VBG dans la région de l'Adamaoua. Il faut noter que les sensibilisations se sont accentuées sur les sensibilisations de masse et le porte-à-porte. Le suivi ainsi que le monitoring des activités ont accompagné les activités en vue de l'atteinte des objectifs de la mission, atténuer les risques VBG et résorber les difficultés rencontrées.

Projet filets-sociaux adaptatif et d'inclusion économique dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord

I. Informations Générales

Nom du projet :	Projet filets sociaux adaptatifs et d'inclusion économique (PFS-AIE)
Bailleurs de fonds :	Banque Mondiale
Pays :	République du Cameroun
Région d'intervention	Nord
Communes d'intervention	Mayo Oulo, Gashiga, Rey Bouba et Poli, Bankim, Tignère et Kontcha
Crédit No :	IDA
Organisation de mise en œuvre :	Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement (APROSPEN)
Contrat No :	
Nom du Coordonnateur du Contrat	Dr HAMADOU GAMBO Coordonnateur APROSPEN Tél : 699871065 E-mail : aprospen@yahoo.fr , ah_gambo@yahoo.fr
Ordre de service de démarrage :	
Nom et fonction de la personne de l'Encadreur Général :	NANA OUMAROU BABA Encadreur Général Tél : 699066722 E-mail : nanaoumaroubaba@gmail.com

1.1. Résumé de l'action

Le Projet filets sociaux adaptatifs et d'inclusion économique (PFS-AIE) est un projet porté par le MINEPAT et financé par la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la politique de lutte contre la pauvreté chronique du gouvernement camerounais. Il est structuré en deux grandes composantes : **La Composante 1 : Filets sociaux adaptatifs** qui a pour objectifs d'offrir un soutien au revenu des ménages afin de leur permettre : (i) d'améliorer leur consommation, (ii) de renforcer le développement de leur capital humain, (iii) de les encourager à investir dans les activités productives et (iv) d'augmenter leur résilience contre les chocs liés aux conflits et au climat. Elle est subdivisée en trois sous-composantes à savoir : la (1) Sous-composante 1.1 : les Transferts monétaires ordinaires qui est dotée des mesures d'accompagnement ; la (2) Sous-composante 1.2 : les Transferts monétaires d'urgence et la Sous-composante 1.3 : les Travaux à haute intensité de main-d'œuvre en milieu rural et en milieu urbain ; et **La Composante 2 : Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat** qui a pour objectifs de soutenir l'emploi durable basé sur le marché pour les jeunes âgés de 18 à 35 en milieu urbain à travers (i) l'offre d'une solution immédiate aux jeunes urbains pauvres et vulnérables et (ii) la contribution au développement du secteur privé et à la création d'emplois pour les jeunes entrepreneurs à travers 2 sous-composantes : (1) la Sous-composante 2.1 : Inclusion économique des jeunes et la (2) Sous-composante 2.2 : Concours de plans d'affaires.

Pour conduire à bien ces actions, un processus de recrutement des partenaires de mise en œuvre a permis à APROSPEN d'être retenu pour la conduite des activités de la sous composante 1.3 relatif aux Travaux à haute intensité de main-d'œuvre en milieu rural et en milieu urbain.

Pour cela, des activités de formations du personnel d'APROSPEN a permis d'harmoniser la compréhension sur les principes et les approches de mises en œuvre des activités THIMO dans les communes retenues pour la Région du Nord (Mayo Oulo, Gashiga, Rey Bouba et Poli).

Au cours du démarrage de la mise en œuvre, les activités du projet se sont davantage inscrites dans le cadre de la mise sur pied des Groupes de Travail Communal (GTC) au sein des communes respectives. Cela a conduit à l'obtention des produits qui à terme, contribueront efficacement à lutter contre la pauvreté dans les 04 communes cibles. Plus concrètement 02 GTC ont été mise sur pied et 02 redynamisés pour impulser au niveau communal les travaux HIMO à partir du choix des microprojets.

Pendant cette période de démarrage, l'ONG a été introduite auprès des autorités pour stimuler les faciliter et l'accompagnement administrative de celle-ci.

En définitive, les premiers résultats obtenus au cours de cette période si l'on considère la progression vers l'atteinte des résultats du projet sont : la mobilisation des équipes (niveau coordination) de mise en œuvre et la création des GTC dans les Communes.

1.2. Résultats et activités

A. Résultats

A.1. Mobilisation des ressources humaines pour la mise en œuvre

Ce résultat découle de plusieurs actions telle la participation à la session de formation et l'organisation du déploiement. Ces activités ont mobilisé chacune les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. 55 acteurs ont été mobilisés : 38 hommes contre 17 femmes. Ce qui confère une proportion de 30% de femme pour le personnel de mise en œuvre et un taux de réalisation de l'activité de 100%.

A.2. Création et redynamisation des Groupes de Travail Communal (GTC)

Ce résultat découle de la mise en œuvre de deux grandes activités : introduction officielle de l'ONG auprès des autorités locales et organisation de session de création ou redynamisation des GTC.

Pour ce qui est de l'introduction de l'ONG, elle a consisté à présenter la structure responsable de la mise en œuvre (encadrement) des activités de THIMO dans les Communes auprès des Sous-Préfet et Maires des communes de Mayo Oulo, Gashiga, Poli et Rey Bouba pour le Nord et les communes de Tignère, Kontcha et Bankim pour l'Adamaoua.

L'étape suivante a consisté à l'organisation de la session de création/redynamisation de GTC au sein de ces Communes. Elle a mobilisé les autorités administratives, communales, traditionnelles et religieuses. En plus de ceux-ci, les associations de jeunes et des femmes ont été associées. L'activité a permis de redynamiser 02 GTC et créer 02 GTC au sein des Communes sus-mentionnées.

Le résultat avait pour de créer un organe de gestion participative des actions du projets au sein des communes. L'atteinte de ce résultat a été possible par la note du Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire qui introduit et oriente l'organisation de cette activité.

Toutefois, dans l'atteinte de ce résultat, le projet a fait face à une difficulté majeure : celle du chevauchement du calendrier de certaines autorités administratives qui a conduit à leur représentation par les collaborateurs. En effet, cet évènement a eu des conséquences sur la signature du procès-verbal de

création du GTC à Rey Bouba ou jusqu'ici on n'a pas le document signé.

B. Activités

B1. Formation des acteurs recrutés sur les approches d'intervention du PFS-AIE (du 20 au 22 novembre 2023)

Après les civilités ayant conduit à la présentation de l'agenda de l'atelier, des Experts responsables des modules de formations, l'objectif global de l'atelier a été présenter : celui de former et harmoniser la compréhension des acteurs de mise en œuvre présenter par l'ONG. De manière spécifique, chaque Expert à travers des présentation PowerPoint a capacité les participants sur les thématiques abordée : Processus de mise en œuvre de THIMO du PFS-AIE ; mesures de sauvegarde environnementale et social ; la gestion du risque ; l'animation communautaire ; les Violences Basées sur le Genre ; la manipulation de Kobo collect 2023 ; etc. la mise à niveau des équipes opérationnelle s'est opérer à travers les présentations des thématiques su-citées meublée des échanges. Cela a permis au participant de clarifier quelques incompréhensions en relation avec les phases passées et la nouvelle phase également. Il s'agit de : l'insuffisance des EPIs, du retard de paiement, de la gestion des incidents et bien d'autres aspects. A l'issue de la formation, les participants ont harmonisé leur compréhension sur le processus de mise en œuvre de THIMO et les différentes mesures de sécurité sociale et environnementale. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des points clés de la formation.

Tableau 17: Synthèse des points d'attention de la formation

Points d'attention	Eléments à retenir
Cibles	1000 bénéficiaires par Commune
Délais des travaux (microprojets)	60 jours étalé sur 3 mois
Identification des microprojets par le GTC	Critères de sélection de MPs: • Intérêt communautaire ; • Mobilisation d'au moins 100 bénéficiaires pouvant travailler 60 jours ; • Risque zéro à modéré au plus ; • Identification des MPS simple devant être réalisé à la main.
Validation de microprojets par le CCV	Pour valider les MPs, plusieurs étapes sont nécessaires : • Appréciation du site (foncier (terrain communautaire), évaluation des risque et dimensionnement) ; • Montage des MPs ; • Renseignement de la fiche de screening environnementale ; • Session de validation.
Identification des bénéficiaire et enregistrement	Cette étape se fait en deux grandes phases : • Identification de 1000 bénéficiaires par Commune basée sur les critères de pauvreté avec un accent sur la participation des femmes ; • Enregistrement des bénéficiaires sur les tablettes.

Lancement des activités et gestion des chantiers	Après la formation des CC sur l'enregistrement biométrique, le projet s'engagera dans le processus de démarrage effectives des travaux. Avant les opérations de terrains sont inscrites la mise à disposition des matériels de travail et la répartition. La mise sur pied du Comité de Gestion des Activités. Gestion des chantiers : • Affectation d'un CC par chantier ; • Mise à disposition d'un journal de chantier pour reportage ; • Identification des chefs d'équipe et répartition ; • Gestion du quart d'heure de sécurité ; • Pointage de présence aux travaux.
--	--

B.2. Organisation des sessions de création/redynamisation de GTC

La mise en œuvre de cette activité s'est faite par la mission conjointe entre l'équipe de PFS-AIE et APROSPEN. Elle a consisté à organiser respectivement dans les communes de Mayo Oulo, Gashiga, Rey Bouba et Poli, les séances de travail ayant conduit à la présentation du projet, à l'animation des focus groupe pour l'élection des membres des GTC et à la constitution des membres officialisé par signature de l'autorité administrative. Au total 04 GTC sont disponibles et sensibilisés sur les approches d'intervention du projet PFS-AIE. 02 GTC redynamisé par l'actualisation de la liste des anciens membres du GTC avec 08 autorités traditionnelles dans les Commune de Gashiga et de Poli ; et la création de 02 GTC dans les Communes de Mayo Oulo et de Rey Bouba. Les tableaux ci-dessous présent la synthèse.

Tableau 18: Quatre (04) GTC créés et redynamisés

N°	Création de GTC	Redynamisation GTC
1	Commune de Mayo Oulo	Commune de Gashiga
2	Commune de Rey Bouba	Commune de Poli



Figure 1: Prononciation du discours du lancement des travaux par le Sous-Préfet de Poli

Figure 2: Intervention du responsable de THIMO respectivement à Gashiga et à Poli.



Figure 3: Intervention du Coordonnateur National d'APROSPEN



Figure 4: Focus group avec les autorités traditionnelles et le groupe des femmes à Rey Bouba

DIFFICULTES RENCONTREES ET DEFIS MAJEURS

3.1. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de l'année sont les suivantes :

- Transport des kits dans certaines localités n'est pas évidente à moto (Yamba, Djaoro-Mone, Yambang, Gbatoua, Fell, Lamou, Damissa, Fada...)
- Absence d'identification des cas de protection dans certaines localités dû au non maitrise des procédures d'identification des cas de protection par certains CLP/leaders communautaires
- Non possession des formulaires adaptés pour le contre référencement pour les cas de protection référé auprès des partenaires
- Difficulté de compréhension pour un renseignement adéquat de certains formulaires de gestion des cas de protection
- Difficultés des ménages vulnérables à vendre le Bracharia pour augmenter leurs revenus
- Les AVEC n'ont pas assez de capacité financière pour l'octroi de crédit aux membres
- Retard de traitement et remboursement de facture par les partenaires notamment dans le cadre du partenariat avec

le PAM

3.2. Défis majeurs pour 2025

Les défis majeurs des actions mises en œuvre par APROSPEN dans le département consistent à :

- Renforcer le dispositif logistique pour faciliter le déplacement des équipes
- Faire en sorte que les CLP/leaders communautaires continuent d'identifier les cas même au-delà des interventions du projet
- Disponibiliser les formulaires adaptés pour le contre référencement pour les cas de protection référés auprès des partenaires
- Difficulté de compréhension pour un renseignement adéquat de certains formulaires de gestion des cas de protection
- Aider les ménages vulnérables à vendre leurs Brachiaria pour augmenter leurs revenus
- Autonomiser et pérenniser les AVEC pour un accès inclusif des membres au crédit pour développer leur

